

IEP de Toulouse

Mémoire de recherche présenté par

Mlle Marie Pellerin

Les objecteurs de conscience en Turquie

Directrices de Mémoire

Gulcin Lelandais – Elise Cruzel

2010

Sommaire

Introduction	3
Partie 1. La Nation, l'Armée, le Soldat.. et l'objecteur de conscience	17
1. 1. Chapitre 1 : L'armée: un État dans l'État	17
1. 2. Chapitre 2 : Les objecteurs de conscience	34
Partie 2. La difficile mobilisation des objecteurs de conscience, limites d'une initiative militante en Turquie	53
2. 1. Chapitre 1: Les contraintes internes à l'initiative des objecteurs de conscience	56
2. 2. Chapitre 2: Les contraintes externes à la mobilisation des objecteurs.	65
Conclusion	74

Introduction

Objecteurs de conscience en Turquie: l'impossible mobilisation

*« Et si moi aussi un jour je me mettais à objecter ma conscience,
vous me supporterez aussi peut-être ? »*

Remarque adressée par un gendarme aux proches de Mehmet Bal le jour de son procès

Objection de conscience: voilà bien un aux résonances lointaines, qui renvoi à une forme de contestation dont le profane ne saisit souvent pas bien la teneur.

Popularisé lors des mouvements anti-guerre, tels que ceux opposés à la guerre d'Algérie en France, du Vietnam aux États-Unis, ce terme reste pourtant très largement ignoré, porteur d'un concept philosophique flou et peu accessible aux personnes non-concernées ou non-intéressées par les problématiques qu'elle engendre. Suite à la fin de la conscription dans nombre de pays d'Europe, l'objection de conscience au service militaire, s'est peu à peu faite oubliée, passant au statut d'objet historique.

Cependant, il reste des zones dans le monde où ce terme est toujours utilisé comme positionnement politique très concret, comme l'affirmation d'une opposition, car tous les pays n'ont pas aboli la conscription, et tous ne reconnaissent pas le droit à l'objection de conscience.

Un de ces pays est la Turquie, où la vie d'un objecteur de conscience, à partir de sa décision d'objection, est marquée d'emblée par l'ostracisme et la menace, les sanctions suivant la déclaration d'objection de conscience pouvant être redoutables.

Dans ce contexte, la présence d'un groupe d'objecteurs de conscience, qui, de surcroît, s'organisent de manière à faire valoir leurs droits, est insolite, et c'est cette particularité, cet espèce de courage aveugle qui m'a interpellé au tout début.

1. Objection de conscience : origine du terme et historique.

« Le citoyen doit-il un seul instant, dans quelque mesure que ce soit, abandonner sa conscience au législateur ? Pourquoi alors chacun aurait-il une conscience ? Je pense que nous devons d'abord être des hommes, des sujets ensuite[...]. La seule obligation que j'ai le droit d'adopter, c'est d'agir à tout moment selon ce qui me paraît juste. »

Dès le XIX siècle, Henry David Thoreau a synthétisé par le biais du concept de désobéissance civile un questionnement politique propre aux sociétés modernes: l'opposition entre les lois produites par l'État, qui s'appliquent aux citoyens, et les valeurs, le jugement, la conscience propre à chacun de ces citoyens.

Si le concept de désobéissance civile a le vent en poupe de nos jours, se voyant revendiqué par nombre de groupes « contestataires » comme outil de lutte pacifique, il puise pourtant ses origines dans une histoire beaucoup plus ancienne. Durant la lutte pour l'indépendance de l'Inde avec Gandhi, ou celle pour les droits civiques des noirs aux États-Unis avec Martin Luther King, elle a été un moyen de contestation permettant la revendication de droits par le biais d'action le plus souvent pacifiques, mais jugées comme illégales selon la législation de l'État en présence.

En ce sens, la notion de désobéissance civile diffère de celle d'objection de conscience, bien que les deux concepts puissent sembler très proches.

L'objection de conscience se caractérise pas un refus d'accomplir un devoir citoyen que le législateur impose, mais ne comporte pas en elle-même de velléités d'actions.

L'objection de conscience est donc tout d'abord l'affirmation d'un choix personnel.

La désobéissance civile comporte le plus souvent en son sein la notion d'objection de conscience: elle est souvent plus visible quand les moyens d'action sont épuisés, et que seule reste l'objection comme moyen de résistance individuelle.

« Le mot " conscience " renvoie d'abord à quelque chose d'individuel. Même si des milliers de personnes adoptent, vis-à-vis d'une loi donnée, une même attitude d'objection de conscience, ce n'est jamais que la conjonction de milliers d'attitudes individuelles. Certes, cela peut créer une force et même favoriser une éventuelle modification de la loi, mais comme par surcroît. « Fais ce que dois, advienne que pourra » : ainsi se résume la préoccupation de l'objecteur »²

L'objection de conscience, de par son caractère individuel, n'est pas forcément incompatible avec l'existence de l'État et de ses lois. Certains États prévoient des clauses de conscience qui permettent à l'objecteur d'éviter de prendre part à l'action qu'il juge contraire à celle-ci.

Un objecteur pourra ainsi rester seul avec son désaccord, sans s'engager dans une quelconque lutte, quand la désobéissance civile, elle, implique des notions de groupe et d'action.

1 Henri David Thoreau, Guillaume Villeuneuve, *La désobéissance civile*, Editions Mille et une nuits, 2001

2 Christian Mellon, *Qu'est ce que la désobéissance civile?* Alternatives non-violentes, n°108, 1998

Cependant, quand le droit à l'objection de conscience n'est pas respecté, cette dernière peut vite se muer en actions relevant de la désobéissance civile. Déjà, au niveau individuel, si l'objection de conscience n'est pas reconnue, l'objecteur en subira les conséquences en se retrouvant en situation d'illégalité.

L'objection de conscience peut se développer à l'encontre de différentes obligations imposées par l'État, mais sa forme la plus courante et la plus connue est celle relative au service militaire.

Le refus du port des armes et/ou de la participation à la machine de guerre est très ancien. Les Quakers au XVII^e siècle avaient déjà formulé une déclaration qui se rapprochait fort de ce que l'on peut appeler aujourd'hui objection de conscience:

« The Spirit of God...will never move us to fight and war.. with outward weapons neither for the Kingdom of Christ, nor for the Kingdoms of this world »³

On retrouve dans le mouvement de Quakers ce qui définit l'objection de conscience actuelle : l'adhésion à une loi supérieure à celle du pouvoir en place. Pour les Quakers, il s'agissait de suivre la loi divine, celle du Christ, plutôt que celle de l'État ou de l'Église institutionnelle. Mais dans tous les cas et jusqu'à aujourd'hui, c'est la volonté de respecter un principe supérieur à celui du pouvoir en place qui motive la prise d'objection de conscience.

L'objection désigne un refus, et c'est la conviction que l'individu doit agir selon son propre jugement qui motive ce refus. Elle dit à un individu, pris dans un conflit entre deux lois, qu'il doit obéir à la loi supérieure à ses yeux, celle qu'il estime la plus légitime, quitte à s'opposer à la loi légale, fût-ce au prix de sa liberté ou de sa vie.

Mais elle ne lui dit rien quant aux moyens par lesquels la loi qu'il dénigre pourrait être modifiée ou abolie. Il faudrait en effet entrer alors dans de toutes autres considérations politiques, tactiques, stratégiques, celles précisément que la désobéissance civile va prendre en compte.

En ce sens, l'objection de conscience implique une résistance face à une directive ou à un ordre venant d'un système de pouvoir agissant sur l'individu, mais elle ne comporte pas de dimension d'action politique, elle ne préconise pas la diffusion de la motivation de l'objection de conscience. Par cela même, l'objecteur de conscience peut très bien rester isolé sans chercher à changer le

³ *«L'Esprit de Dieu.. ne nous poussera jamais au combat et à la guerre.. avec des armes apparentes, jamais pour le Royaume du Christ, ni pour le royaume de ce monde »*

Quakers Declaration, January 1661. Peter Brock, *Liberty and conscience: a documentary history of the experience of conscientious objectors in America through the Civil War*, Oxford university Press, New York, 2002, p.4

système qu'il juge injuste.

Par exemple, dans un État où la notion d'objection de conscience est reconnue, l'objecteur ne se retrouvant pas menacé pour ses prises de position, et ayant à sa disposition des portes de sorties lui permettant d'échapper aux directives qu'il refuse, il peut alors se contenter d'user des options lui permettant d'échapper à ces dernières. C'est, dans le cas d'un objecteur refusant le port des armes, la possibilité d'effectuer un service civil en remplacement du service militaire obligatoire.⁴

Un objecteur de conscience pourra donc refuser de participer à la machine militaire, ou à l'effort de guerre, sans pour autant militer pour l'abolition de toutes les guerres. Il s'agit d'une objection qui n'engage que l'*individu*, qui n'entend pas forcément propager ses convictions personnelles.

Au cours des dernières décennies, le droit à l'objection de conscience au service militaire a évolué comme droit de l'Homme. Le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et le Parlement européen ont, à de nombreuses occasions, mis l'accent sur le fait que le droit à l'objection de conscience est un aspect fondamental de la liberté de pensée, de conscience et de religion, telle qu'elle est consacrée par l'article 18 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et par l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Ce droit est corrélé à l'obligation pour les États signataires pratiquant la conscription de créer un service civil alternatif pouvant permettre à l'objecteur de conscience de servir dans un cadre non-militaire.

En 1987, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté la Recommandation R(87)8 qui demande aux gouvernements des États membres de conformer leurs droits et pratiques nationaux au principe suivant : « *Toute personne soumise à l'obligation du service militaire qui, pour impérieux motifs de conscience, refuse de participer à l'usage des armes, a le droit d'être dispensée de ce service dans les conditions énoncées dans la Recommandation. Elle peut être tenue d'accomplir un service de remplacement.* »⁵

Dans beaucoup de pays Européens effectuant actuellement un remaniement de leurs armées

4 Certains pays ont en effet créé un dispositif de service civil, en partie pour résoudre le problème des objecteurs de conscience qui se refusaient au service militaire obligatoire. Le service civil est parfois appelé *service alternatif* ou *service de remplacement*. Cependant, il s'agit là aussi d'un service obligatoire, imposé par l'État, donc souvent considéré comme lié à l'armée par les objecteurs. Les personnes ne voulant pas servir ce dernier par la participation à un service obligatoire quelconque peuvent se retrouver sous le coup de peines de prison. Ce service civil est dans la plupart des pays de durée double à celle du service militaire.

Le droit à l'objection de conscience en Europe: *Analyse de la situation actuelle*, Résumé, Conseil Quaker pour les affaires européennes (QCEA), 2005

5 *L'objection de conscience au service militaire obligatoire, Rapport*, Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques, Conseil de l'Europe, Décembre 2007, p.12

(abandon de la conscription pour une armée professionnelle constituée de volontaires), le droit à l'objection de conscience au service militaire n'a plus de raison d'être.

Dans d'autres pays pratiquant encore la conscription, l'existence d'un service civil alternatif permet dans une certaine mesure de répondre aux demandes des objecteurs.

Cependant, parmi les pays membres du Conseil de l'Europe, trois pays ne reconnaissent toujours pas l'objection de conscience: l'Azerbaïdjan, la Biélorussie et la Turquie.⁶

2. Le cas de la Turquie

En effet la Turquie n'ayant pas mis en place de service civil alternatif au service militaire, et dont l'armée est encore très largement alimentée par le régime de conscription, ne reconnaît pas le droit à l'objection de conscience, et constitue donc un terrain insolite pour la propagation de celle-ci.

En Turquie, l'armée a en effet un rôle des plus importants, et dispose de prérogatives largement exorbitantes par rapport à celles dont dispose habituellement une armée dans le reste du monde. Jouissant d'une légitimité hors du commun, du fait du rôle qu'elle a joué dans la création de la République turque, et de par le rôle de garante de celle-ci qui lui échet par la suite, l'armée turque est également un acteur politique, et même social, de premier plan.

Dans un tel contexte, il apparaît que le service militaire joue lui-même un rôle des plus importants en Turquie.

Légalement, la conscription est prévue par l'article 72 de la Constitution de 1982. Elle y est décrite comme « le droit et le devoir de tout citoyen turc » ayant entre 19 et 40 ans.⁷

Il faut dire que, comme le souligne Mehmet Ali Birand⁸, le service militaire joue un rôle majeur

⁶ *L'objection de conscience au service militaire obligatoire, Rapport*, Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques, Conseil de l'Europe, Décembre 2007, p.12

⁷ Par ailleurs, les hommes qui n'ont pas satisfait à l'obligation du service militaire à l'âge de 40 ans et qui n'ont pas été légalement exemptés du service peuvent encore être appelés après 40 ans. Les étudiants peuvent reporter leur service militaire jusqu'à leurs 29 ans, ou jusqu'à l'âge de 36 ans dans le cas des étudiants poursuivant leurs études après leur diplôme. Les citoyens turcs qui vivent à l'étranger et possèdent la double nationalité peuvent être exemptés du service militaire, à la condition qu'ils aient vécu à l'étranger avant leurs 18 ans et qu'ils aient effectué leur service militaire dans un autre pays où il est considéré comme équivalent à la durée du service militaire turc.

Bien que la règle de la conscription connaisse donc quelques modulations, elle ne souffre que peu d'exceptions. *Rapport de War Resisters' International sur la conscription et l'objection de conscience en Turquie*, 23 Octobre 2008 <http://www.wri-irg.org/co/rtba/turkey.htm>

⁸ Birand, Mehmet Ali, *Shirts of steel: an anatomy of the Turkish armed forces*, London New York, I. B. Tauris, 1991

dans la formation du citoyen Turc. Tous les États-nations ont bien évidemment vu dans la conscription un formidable moyen d'éduquer et d'homogénéiser leur population, bref, de façonner les citoyens dont ils avaient envie.

De surcroît, ce service militaire, à l'image de l'armée, bénéficie en Turquie d'une légitimité quasi incontestée. Outre le fait de servir et défendre sa patrie, Ayşe Gül Altınay⁹ souligne l'importance que celui-ci joue dans le passage à l'âge adulte des jeunes hommes, ou, plus précisément, dans leur élévation au rang d'« hommes ». Quiconque n'effectue pas son service militaire ne sera ainsi jamais un véritable homme, d'où l'existence concomitante d'une grande légitimité de ce service militaire et d'une forte pression sociale s'exerçant sur quiconque hésite à le faire.

Malgré cela, il existe un nombre relativement important de personnes qui n'effectuent pas leur service militaire, se plaçant ainsi dans l'illégalité. Ces derniers, qu'on appelle en Turc « *asker kaçakları* »¹⁰, se distinguent des objecteurs de conscience par le fait qu'ils ne se déclarent pas publiquement opposés au service militaire, mais se contentent de ne pas s'y rendre et de vivre cachés par la suite.

Les peines légales relatives au refus de faire son service militaire sont par ailleurs très lourdes. Un certain nombre de dispositions légales prévoient des sanctions pour quiconque se soustrait à l'obligation du service national sans en avoir été légalement exempté. Ainsi, les objecteurs de conscience peuvent faire l'objet de poursuites sur la base de l'article 63 du Code pénal militaire, qui prévoit des sanctions pour les personnes qui n'effectuent pas leur service militaire¹¹.

L'article 318 du Code pénal turc prévoit également des peines allant de 6 mois à 2 ans de prison pour quiconque incite autrui à ne pas se rendre au service militaire. La désertion est, elle, passible de trois ans de prison sur la base des articles 66 à 68 de ce même code. Les déserteurs qui se sont réfugiés à l'étranger sont quant à eux passibles de 5 ans de prison, et de 10 ans en cas de circonstances aggravantes. Les citoyens turcs vivant à l'étranger peuvent également se voir retirer leur nationalité turque, en plus des sanctions susmentionnées, s'ils ne reviennent pas en Turquie effectuer leur service militaire dans un certain délai.

Toutes ces dispositions, qui concernent originellement les « *asker kaçakları* », ont également trouvé à s'appliquer dans le cas de l'objection de conscience.

⁹ Altınay, Ayşe Gül, *The Myth Of The Military-Nation: Militarism, Gender, and Education in Turkey*, New-York, Palgrave Macmillan, 2004, 157p.

¹⁰ Littéralement: *asker*: soldat ; *kaçak*: fuyard. Cela peut tout simplement se traduire par « déserteur ».

¹¹ Cet article prévoit un mois d'emprisonnement pour ceux qui ne se sont pas présentés à leur unité d'affectation dans les 7 jours qui suivent leur ordre d'affectation, trois mois pour ceux qui sont arrêtés lors de cette période de 7 jours, entre trois mois et un an pour ceux qui ne se présentent pas dans les trois mois, entre quatre et dix-huits mois pour ceux qui se feraient arrêter dans cette période de trois mois, entre trois et deux ans pour ceux qui se présentent après un délai de trois mois, entre six mois et trois ans pour ceux qui sont arrêtés après ces trois mois, et jusqu'à dix ans en cas de circonstances aggravantes (définies aux articles 79 à 81 du Code pénal).

Rapport de War Resisters' International sur la conscription et l'objection de conscience en Turquie, 23 Octobre 2008
<http://www.wri-irg.org/co/rtba/turkey.htm>

A ce risque de poursuites judiciaires et de sanctions pénales s'ajoutent de lourdes conséquences sociales pour qui refuse d'effectuer son service militaire. En effet, en plus des réactions souvent négatives de leurs amis et surtout de leurs familles, les objecteurs de conscience, vivant dans l'illégalité, ne peuvent trouver de travail légal, ne peuvent pas mener de transactions légales (telles acquérir ou vendre une propriété), ni faire une demande de passeport (ils ne peuvent donc pas se rendre à l'étranger) ou passer le permis de conduire, ouvrir un compte en banque, se marier, reconnaître son enfant, accéder à l'éducation etc. A cela s'ajoute le fait que les personnes qui n'ont pas effectué leur service militaire ne sont pas considérées comme de « vrais hommes » et subissent la stigmatisation et l'exclusion. Pour désigner cette vie de non citoyen on parle ainsi d'une véritable « mort civile » (*sivil ölüm*).

3. La mobilisation des objecteurs: quelle définition?

Malgré ce contexte particulier qui rend difficile le refus d'effectuer son service militaire en Turquie, il existe ainsi, malgré tout, des objecteurs de conscience publiquement déclarés. Certains ayant été arrêtés et emprisonnés à plusieurs reprises, des groupes de soutien se sont formés, puis des velléités de constitution d'un mouvement des objecteurs de conscience ont vu le jour.

C'est en voulant étudier les objecteurs de conscience que je suis partie en août 2009 pour un mois à Istanbul, où j'ai effectué la plupart des entretiens. En effet, comme ce « mouvement » avait pour but de défendre une cause illégale au niveau juridique, il semblait intéressant de voir la façon dont les objecteurs et leurs soutiens s'organisaient, ainsi que leurs moyens d'action et de pression sur les autorités.

C'est donc en voulant étudier un mouvement social que je me suis intéressée au cas des objecteurs de conscience, l'intérêt étant que les valeurs que ceux-ci défendent sont extrêmement polémiques en Turquie, ce qui me permettrait par la même occasion d'approcher les limites de l'action collective (qui correspond à l'action commune ou concertée des membres d'un groupe en vue d'atteindre des objectifs communs¹²) dans ce pays.

Or, dès le début de mon enquête de terrain, s'est posée la question de savoir comment définir la mobilisation des objecteurs de conscience: pouvait-je y appliquer la définition de mouvement ou

12 NEVEU Erik (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères »

non?

En effet, quand j'ai commencé mon enquête, je me suis rendue compte qu'il n'y avait pas de mobilisation régulière des objecteurs, et je n'ai pu assister à aucune réunion commune de ceux-ci, mise à part pour la journée des objecteurs, qui se déroule tous les 15 Mai.

J'ai pensé au départ que cela pouvait s'expliquer du fait de la période où j'ai mené mes entretiens, car à Istanbul, comme partout ailleurs, le mois d'août est un mois généralement plutôt creux, tant au niveau politique que social.

Cependant, au fil de mes entretiens et de mes recherches, je me suis aperçue que ce manque de régularité dans les actions constituait en fait la marque des objecteurs de conscience: tous m'ont confirmés que le « mouvement » (car ils emploient tout de même ce terme), était extrêmement irrégulier, et, malgré les quelques tentatives qui se sont axées sur la volonté de construire quelque chose de plus organisé et de plus suivi, il n'y avait jamais eu à proprement parlé de véritable mobilisation sur le long terme, ni de véritable accord sur les objectifs communs.

Regrouper les mobilisations périodiques des objecteurs de conscience sous l'appellation de « mouvement » me semblait alors délicat, j'ai du me référer à la sociologie de l'action collective pour confirmer mon sentiment.

L'objection de conscience peut-elle oui ou non être qualifiée de mouvement ?

De façon à définir ce qu'est un mouvement nous nous référerons ici à Alain Touraine.

Selon lui, un mouvement social n'incarne pas une simple mobilisation, mais un projet de changement social. Pour ce faire, le mouvement potentiel doit corrélérer avec trois principes qui lui permettent d'incarner ce changement: un principe d'identité, un principe d'opposition, et un principe de totalité:

Un principe d'identité (« qui lutte? »): *« Le principe d'identité est la définition de l'acteur par lui-même. Un mouvement social ne peut s'organiser que si cette définition est consciente ; mais la formation du mouvement précède largement cette conscience. C'est le conflit qui constitue et organise l'acteur [...] Si j'emploie cette expression, ce n'est donc pas pour laisser croire qu'un mouvement social part de la conscience de lui-même, de ses intérêts et de ses buts, avant d'entrer en lutte avec l'adversaire sur un champ de bataille déterminé par les circonstances. L'identité de l'acteur ne peut pas être définie indépendamment du conflit réel avec l'adversaire et de la reconnaissance de l'enjeu de la lutte ».*

Un principe d'opposition (« qui est l'adversaire ? ») : « *Un mouvement ne s'organise que s'il peut nommer son adversaire, mais son action ne présuppose pas cette identification. Le conflit fait surgir l'adversaire, forme la conscience des acteurs en présence. Même si le conflit est limité par son enjeu immédiat et les forces qu'il mobilise, on ne peut parler de principe d'opposition que si l'acteur se sent confronté à une force sociale générale en un combat qui met en cause des orientations générales de la vie sociale* »

Un principe de totalité (« pourquoi lutter ? ») : le principe de totalité renvoie à une notion clef de l'analyse de Touraine : l'historicité, c'est à dire « *l'ensemble des formes de travail de la société sur elle-même* ». L'orientation de l'historicité constitue l'enjeu principal de la lutte. Un mouvement social n'est par conséquent intelligible qu'en tant qu'il lutte en vue de la « *direction de l'historicité, c'est à dire des modèles de conduite à partir desquels une société produit ses pratiques* ». En bref, ce qui différencie fondamentalement action collective et mouvement social selon Touraine est la recherche d'une orientation générale de la société. ¹³

Pour les objecteurs de conscience, le but partagé par tous les membres participant à la mobilisation est très clair: mettre fin aux sanctions qui pèsent sur les objecteurs en faisant reconnaître le droit à l'objection de conscience. Cependant c'est le seul but sur lequel ils s'accordent tous, et il ne concerne donc directement que les seuls objecteurs.

Il existe un adversaire commun aux objecteurs de conscience: l'armée turque. Cependant les adversaires peuvent varier selon les raisons qui poussent l'objecteur à prendre sa décision: ainsi beaucoup ont pour adversaire idéologique le militarisme, qui concerne un champ plus large que celui de l'armée, mais ce n'est pas vrai pour tous.

Enfin, en ce qui concerne le principe de totalité, il est nul dans la mobilisation des objecteurs de conscience. En effet, la démarcation de base est une *objection*, qui, si elle se réfère à certaines valeurs, ne porte pas intrinsèquement de projet de société en elle-même. Les objecteurs ne cherchent pas a priori la transformation de la société: ils sont opposés au service militaire, pour des raisons variables selon les individus, et veulent faire reconnaître leur droit à objecter. Ils ne cherchent pas la maîtrise de l'historicité, à imposer une orientation politique et sociale au reste de la société, mais la possibilité de pouvoir vivre leurs orientations politiques ou philosophiques individuelle sans intervention extérieure.

¹³Alain Touraine, *La production de la société*, Paris Seuil, 1973, rééd.1993

Donc, bien qu'on puisse observer des formes de mobilisations collectives, souvent ponctuelles, des objecteurs de conscience, nous ne parlerons pas de mouvement social, car il n'entre pas dans ce schéma d'étude.

Pour ces raisons, comme il y a bien une forme de mobilisation collective, mais qui ne ne constitue pas un mouvement social pour autant, nous prendrons, pour définir les actions communes des objecteurs en vue de diffuser l'idée du droit à l'objection de conscience, la définition d'*initiative*, puisque qu'il a bien une initiative d'action collective commune qui porte certaines revendications. Cette définition correspond plus au phénomène observé, puisqu'il y a tout de même présence de mobilisation d'un groupe au niveau politique, sans que l'on puisse se référer à un mouvement pour autant.

On voit bien donc, dès le départ, par le simple travail de détermination de la forme que prennent leurs actions en tant qu'objet sociologique, que les objecteurs de conscience constituent un groupe aux contours flous, conséquence de la particularité de leurs objectifs.

De plus, afin qu'un quelconque mouvement social puisse réussir, il faudrait qu'il puisse attirer de nombreuses personnes à sa cause, occuper un temps le centre de la scène politique et médiatique. Or, dans le cas de la Turquie, il est très difficile de rallier beaucoup de citoyens à une cause qui est en opposition avec les valeurs militaires. Le service militaire notamment, s'il est fuit par nombre d'hommes qui désertent, reste un rite de passage à forte valeur symbolique, et le critiquer publiquement peut entraîner non seulement une condamnation sociale, mais aussi judiciaire. L'article 301 du code Pénal turc, entraîne en effet de lourdes peines pour toute personne « Insultant la Nation Turque », ce qui s'applique également au fait de dénigrer publiquement le service militaire.¹⁴ L'article 318 cité plus haut concerne, lui, directement les personnes portant l'objection de conscience sur la place publique.

14 Ce qui peut donner lieu à des poursuites judiciaires, également pour des personnes ne se réclament pas de l'objection de conscience mais la défendant publiquement. C'est arrivé par exemple à la journaliste Perihan Mağden pour avoir écrit un article intitulé « L'objection de conscience est un droit humain » dans l'hebdomadaire Yeni Aktuel. (<http://www.bianet.org/bianet/medya/80142-vicdani-red-bir-insan-hakkidir>). L'article 301 a donné lieu à de nombreuses condamnations de personnalités pour des propos jugés insultants pour la nation turque, le plus connu en France étant le cas d'Oran Pamuk.

4. Problématique

Dans une telle situation, l'objection de conscience en tant que prise de position individuelle, tout comme l'initiative des objecteurs apparaît comme quasi-impossible. Les sanctions qui suivent la déclaration d'objection de conscience se voyant renforcées dès qu'il y a volonté de diffuser celles-ci à un large public, la présence d'un groupe se réclamant des objecteurs de conscience a tout lieu d'intriguer.

C'est cette singularité qui m'a décidée à prendre ce groupe d'objecteurs comme sujet de mémoire. J'avais en effet envie au départ de travailler sur un mouvement social en Turquie, et la position singulière des objecteurs de conscience me permettait d'approcher la question de l'action collective par un angle différent.

L'intérêt de l'étude des objecteurs de conscience est en effet le statut illégal de leur position : comme l'objection de conscience n'est pas reconnue en Turquie, et soumise à des risques lourds pour l'objecteur; elle permet d'approcher la question des limites de la tolérance de l'État turc à l'égard des groupes contestant ses lois et son pouvoir de contrôle sur les citoyens.

Très vite, je me suis rendue compte de la non-existence d'un véritable mouvement des objecteurs, ce qui a donné lieu aux remaniements sémantiques que l'on a pu voir ci-dessus, la définition de mouvement me semblant inappropriée. Ce qui avait été pour moi au départ une déception (absence d'un véritable mouvement des objecteurs), s'est vite transformée en opportunité, cet état de fait ouvrant une question très intéressante:

Qu'elle est la raison de l'absence d'un véritable mouvement des objecteurs?

Cette question de base a permis d'ouvrir une multiplicité de problématiques qui interrogent d'une part la dimension militariste et nationaliste de l'État turc, et d'autre part la formation d'initiatives contestant cette dimension nationale.

L'intérêt de l'étude des objecteurs de conscience est qu'elle permet de mettre en exergue ce qui constitue une part non négligeable de « l'identité nationale turque »: la culture militaire. Le miroir en négatif que brandissent les objecteurs face à la société permet de comprendre ici en quoi la réalité est une construction sociale largement influencée par l'État.

« La société est une production humaine. La société est une réalité objective. L'homme est une

production sociale. »¹⁵

Dans le cas de la Turquie, la réalité sociale est aussi une construction nationale, qui par le biais de des institutions a permis de faire passer des valeurs comme celles de militarisme, nationalisme, patriotisme, comme naturelles à la société, et inséparables les unes des autres.

L'étude de l'initiative des objecteurs, du fait des difficultés auxquelles ils sont confrontés, dans leur prise d'objection de conscience, et dans la revendication d'un droit à l'objection de conscience, permet de dégager les tendances de fond de la société et de l'État turc par le biais de la négation de valeurs centrales à ceux-ci. On touche en effet ici à une forme extrême de la contestation, et en rechercher les causes n'en devient que plus intéressant.

L'objecteur de conscience, en réfutant la dimension naturelle du militarisme, remet en effet en cause les bases fondamentales du pouvoir, et s'attaque au rôle social que chaque citoyen masculin est normalement «naturellement» amené à jouer : celui de soldat. Ce cheminement politique n'est donc pas commun, voir « anormal », contraire à la réalité sociale. Se pose la question des causes et conséquence reliées à une telle contestation.

Quels enjeux représente le fait d'être objecteur de conscience en Turquie? Comment en vient-on à prendre et maintenir une telle décision? Quels sont les fondements de celle-ci? Contre quoi?

Au delà de leur prise de position individuelle, les objecteurs de conscience, par leur contestation publique des valeurs militaristes et/ou nationalistes sous forme de mobilisations, se retrouvent alors dans une position encore plus radicale, car ils entendent alors diffuser leurs idées au reste de la société, alors que cette dernière est étrangère à celles-ci et ne les comprends pas.

La mobilisation groupée comporte également des risques juridiques, ce qui ajoute encore aux risques encourus en tant qu'objecteur de conscience. On approche donc ici les limites de l'action collective en Turquie, ces barrières légales et symboliques vont avoir des conséquences sur leurs tentatives de mobilisation.

Comment faire passer un message positif sur l'objection de conscience quand les valeurs de celles-ci remettent radicalement en cause les fondements de l'Etat, de la nation et même de la société turque? Comment diffuser le message auprès d'une population qui adhère fortement à ces valeurs? Quelles stratégies face à l'Etat? Quelles difficultés d'organisation interne et externe peuvent freiner les objecteurs dans la constitution d'un véritable mouvement?

¹⁵ Peter L. Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, 1966, trad. fr. 1986, rééd. Armand Colin, coll. « Références », 1997

Afin de répondre à l'ensemble de ces questions, il faut tout d'abord revenir aux fondements de la prise d'objection de conscience, en s'intéressant à ce que représente l'Etat et l'armée en Turquie. En effet, la particularité de cette dernière est bien l'imbrication intime entre Etat, armée, mais aussi société. L'importance du service militaire et l'arsenal juridique qui accompagne sa protection (contre les récalcitrants), proviennent en effet d'une double légitimité de l'armée et des valeurs militaristes, que se soit au niveau juridique, politique ou social.

L'importance de la conscription, sa dimension obligatoire et non-contestable, sont remis en cause par les objecteurs de conscience qui mettent à jour les tendances autoritaires de l'armée turque et son influence sur l'Etat, par le biais de la négation de la légitimité du service militaire. Nous verrons ici comment les objecteurs arrivent à cette prise de position, et comment celle-ci est reçue par l'armée, comment cette dernière réagit à cette remise en question de son autorité.

Enfin, nous nous pencherons sur l'initiative des objecteurs et les formes qu'ont pris leurs actions dans le passé. Nous nous interrogerons sur les raisons du manque de continuité de leurs actions, tout d'abord au niveau interne, en essayant de comprendre ce qui fait défaut aux objecteurs pour faire grandir la mobilisation autour de leur cause, les oppositions qu'il peut y avoir au sein du groupe quant à la forme et le fond du message qu'ils veulent adresser à la société. Enfin, nous verrons ce qui empêche les objecteurs de conscience de toucher la société turque de façon moins marginale, ce qui nous permettra d'interroger la place du militarisme au sein de celle-ci.

Mais avant d'aller plus avant dans l'analyse des objecteurs de conscience, il convient ici de préciser les limites éventuelles de cette étude, ainsi que ce que celle-ci peut apporter comme intérêt sociologique.

5. Limites

Tout d'abord, comme j'ai eu l'occasion de le préciser ci-dessus, il n'y a pas de réelle organisation des objecteurs de conscience, du moins dans la continuité. On ne peut donc pas parler concrètement d'une étude de sociologie des organisations, sans que l'on s'axe par ailleurs sur des parcours strictement individuels. Je parle tout de même dans ce mémoire d'« initiative » des objecteurs de conscience, ce qui se réfère à une action collective, car il y a eu des mobilisations de ceux-ci, de manière ponctuelles, et des tentatives de formation d'un mouvement.

Se pose ensuite une contrainte de temps: mon terrain était très éloigné de mon lieu d'études

(Toulouse), et je n'ai eu l'occasion de consacrer qu'un mois à l'étude de terrain, à mi-temps, au mois d'août 2009 (je travaillais à plein temps pendant les autres périodes), qui n'est pas le mois le plus trépidant à Istanbul, sur le plan social et politique comme sur les autres plans.

Cela signifie donc aussi une contrainte de circonstances: à l'époque où je me suis rendue à Istanbul pour mes entretiens, le mouvement des objecteurs était au plus bas, et chacun parlait de sa fin. Quitte à être légèrement cynique, il me semble que j'aurais pu avoir beaucoup plus de matériel si un objecteur de conscience se serait fait emprisonner au moment de ma présence à Istanbul (car le mouvement redémarre à ce moment là).

Ce qui signifie que je n'ai pas eu l'occasion d'observer une organisation de groupe, et que je me tiens ici aux informations que j'ai pu obtenir par des interlocuteurs qui avaient participé aux mobilisations passées. Mes déductions ne sont donc que le fruit de l'analyse de mes divers entretiens recoupés, et de mes recherches dans les journaux, sites web, livres, etc. et non pas d'observations participante réitérées sur long terme.

Une contrainte spatiale se pose aussi ici, car je n'ai pas pu me déplacer dans toute la Turquie, pour des raisons de temps et d'argent, chacun de mes séjours ayant été en rapport avec une activité autre que celle relative au mémoire: travail, stage, etc.

J'ai pu néanmoins contacter certains objecteurs résidant hors d'Istanbul par mail.

Pour finir, je tiens à préciser ici qu'aucun temps n'a été imparti à l'IIEP de Toulouse pour le mémoire de recherche, bien qu'on nous en impose la rédaction : il a fallu cumuler stages, études, et jobs étudiants pour financer ces derniers, avec le travail de recherche. De plus, nous n'avons pas eu accès à une formation méthodologique en vue de se préparer à la rédaction du mémoire.

Se pose en dernier lieu la question de la limite de la langue: les entretiens menés en turc on sûrement perdus en spontanéité et liberté de récit du fait de mon niveau limité de turc, auquel les interlocuteurs se sont implicitement adaptés. ¹⁶

¹⁶Pour ce qui est de l'anglais, même si le fait de parler une langue qu'aucun des deux interlocuteurs ne maîtrise comme sa langue maternelle peut également biaiser le discours, les personnes qui l'on employée la maîtrisait relativement bien.

Partie 1

La Nation, l'Armée, le Soldat....

.... et l'Objecteur de Conscience

S'il y a bien un contexte où l'existence d'objecteurs de conscience à quelque chose d'insolite, c'est bien dans un pays aussi empreint de valeurs militaires que la Turquie. En effet, l'armée turque, loin d'être une institution étatique parmi d'autre, est au cœur de l'État, et a influencé toute l'histoire de la République Turque, depuis sa formation jusqu'à nos jours. Les pouvoirs qui sont conférés à l'armée au sein de l'État proviennent de ce passif, et marquent actuellement encore le paysage politique turc: il n'y a pas d'État sans l'armée (1).

Cependant, malgré ce contexte peu engageant, des objecteurs de conscience ont commencé à se déclarer petit à petit, depuis la fin des années 1980. Si l'on devait appliquer un portrait de l'objecteur de conscience turc, nous ne trouverions au final qu'un dénominateur commun à cette petite communauté: ce sont des personnes atypiques, des marginaux diront les autorités. Celles-ci ont du faire face à ce nouvel élément contestataire, qui, bien qu'extrêmement peu répandu, s'est tout de même attiré les foudres de la puissante institution militaire, qui ne tolère pas de remise en question des droits qu'elle s'octroie sur ses citoyens (2).

1. 1. Chapitre 1 : L'armée: un État dans l'État

« *Her türk asker doğar* »

(Tout turc est né soldat)

Mustafa Kemal Atatürk

Dès les débuts de la République de Turquie, l'armée a joué un rôle fondamental dans le processus de construction nationale.

Sur les cendres de l'empire Ottoman, le général Mustafa Kemal Atatürk, soldat de formation fonde la République moderne en 1923. C'est en effet l'armée qui est à l'origine de la République, celle-ci s'étant formée suite à la Guerre d'Indépendance que la future Turquie a du mener contre les invasions occidentales conséquentes au traité de Sèvres, suite au démembrement de l'Empire

Ottoman au sortir de la Première Guerre Mondiale.

Ce rôle de l'armée, dès les origines de la Turquie explique la façon dont celle-ci marque l'histoire du pays tout au long du XX siècle (1). De même, l'importance de l'armée en tant institution ne pourra se maintenir que par le biais d'une militarisation des esprits, élargie à toute la population par le biais de la diffusion d'un mythe d'une Turquie qui serait par essence militariste (2). Cette importance des valeurs militaristes qui se diffuse dans la société turque se retrouve alors dans l'organisation du service militaire et des rites qui l'accompagnent (3).

1.1.1 Genèse de l'armée turque: d'Atatürk au plan Bayloz

Au sortir de la Guerre d'Indépendance, les envahisseurs partis, le traité de Lausanne garantissant les frontières de la nouvelle Turquie, un pays est à inventer.

S'inspirant du modèle des États-Nation européens, Atatürk veut une Turquie moderne, axée sur le progrès, avec des objectifs et une identité nationale forte. Afin de sortir le pays du chaos, il proclame une série de réformes, calquées sur le modèle occidental, qui en une dizaine d'années, vont changer la physionomie du pays.¹⁷

Toutes ces réformes ne vont pas sans s'attirer les foudres des partisans de l'Islam, et ce n'est que par le biais d'une loi martiale sévère que le nouveau régime réussira à s'imposer en Anatolie.¹⁸

L'armée qui jouera le rôle de garante des réformes kémalistes à l'époque d'Atatürk, continuera dans ce sens par la suite, les généraux se réclamant les héritiers de Mustafa Kemal, et meilleurs défenseurs de l'héritage de celui-ci.

En 1950, après vingt-sept ans de parti unique, des élections donnent le pouvoir au Parti démocrate, proche des religieux. L'ouverture économique et politique, avec adhésion à l'OTAN, amène aussi désordre puis autoritarisme. Au point que la prise du pouvoir par de jeunes officiers radicaux, en

17 Entre autre:

1924: Une nouvelle constitution est adoptée. Le califat est aboli, les 144 membres de la famille impériale déchus de leur nationalité et expulsés du pays.

1926 : Adoption du code civil, interdiction de la polygamie, instauration du mariage civil comme seul type de mariage reconnu par l'État, adoption du code pénal.

1928: Adoption de l'alphabet latin. L'école primaire devient gratuite et obligatoire. La référence à l'islam comme religion officielle dans la constitution est supprimée.

1934: Les femmes obtiennent le droit de vote et deviennent éligibles. Adoption de la loi obligeant les Turcs à prendre des noms de famille. Interdiction de porter l'habit religieux en dehors des lieux de culte promotion du costume et du chapeau. L'appel à la prière, récité cinq fois par jour depuis les minarets, est désormais en turc.

18 Ce qui n'a pas été sans mal: même si au cours des années 1930 Atatürk a voulu laisser cours à un « parti d'opposition » (docile), afin de laisser s'exprimer les désaccords, ses opposants se sont révélées être beaucoup plus virulents qu'il ne le pensait (pendant la révolte de Menemen par exemple), la solution à ces révoltes ayant été, alors, la loi martiale.

1960, renforce le prestige de l'armée, perçue comme facteur de stabilisation par une société globalement respectueuse de la hiérarchie. Les généraux en profitent : ils rédigent une nouvelle Constitution avec le MGK¹⁹, sorte de cabinet militaire de l'ombre, et se donnent, via le règlement intérieur de l'armée, le devoir de « protéger la République telle que définie dans sa Constitution ».

Commencée elle aussi avec un Coup d'État, la décennie 1970 est des plus troublées: grèves, manifestations et affrontement entre groupes politiques se succèdent, faisant des milliers de morts sans que les gouvernements qui se succèdent à toute vitesse à la tête du pays n'arrivent à rien contrôler. Le pays est au bord de la révolution: les grèves se multiplient, certains quartiers des grandes villes ne sont plus contrôlés par le pouvoir. Cette situation va bien sûr servir le retour des forces armées à la tête de l'État.²⁰

Le scénario du coup d'État militaire sauveur de la démocratie se répète donc le 12 septembre 1980 : une quasi guerre civile ayant fait près de 6 000 morts est suivie par trois ans de dictature militaire totale, avec exécutions sommaires et intégration d'anciens militants ultra-nationalistes dans les structures d'État. Les traces de ce « sauvetage » sont encore visibles à ce jour. Outre le bilan de trois ans de régime militaire - 650.000 gardes à vues, plus de 500 condamnations à mort dont 50 exécutées, 1.683.000 personnes fichées, 30.000 exilés, près de 24.000 fondations suspendues, tous les partis politiques dissous, la plupart des grands journaux frappés par la censure, près de 4.000 enseignants, 50 juges et 9400 fonctionnaires mis à la retraite forcée – le traumatisme pour les groupes de gauche perdurera jusqu'à aujourd'hui, et la Constitution de 1982, en partie toujours en vigueur actuellement, a été pendant très longtemps un frein à tout développement contestataire.

Pour maintenir son influence sur les décisions politiques l'armée turque dispose de divers moyens juridiquement organisés. En plus de l'influence qu'elle peut escompter de sa légitimité historique,

19 *Milli Güvenlik Kurumu* : Conseil de Sécurité National.

20 « Ingouvernabilité en raison de coalitions parlementaires faibles et souvent contre-nature, économie prise dans le cercle infernal inflation-dévaluations-pénuries, brouille avec ses alliés occidentaux à la suite de l'occupation de Chypre (1974) : la Turquie des années soixante-dix additionne les crises. Mais la mémoire collective garde surtout de ces années l'image de la " terreur " et de l' " anarchie ". En effet, entre 1975 et 1980, le pays frôle la guerre civile : les affrontements entre groupes radicaux, de gauche et de droite, font près de 6000 morts. Plus étonnant, la présence étatique disparaît dans de nombreuses localités, y compris dans certains quartiers de grandes villes comme Istanbul. Le système politique est paralysé : l'Assemblée Nationale ne parvient pas, six mois durant, à élire un président de la République, ce qui confirme le vide du pouvoir et aggrave les tensions politiques. En effet, les grandes formations turques (...), refusent les concessions qui permettraient de créer des coalitions cohérentes. De plus, en 1980, alors qu'on compte quotidiennement vingt-cinq victimes de la violence politique, la récession économique s'installe et des centaines de milliers d'ouvriers se préparent à lancer une grève générale. Cette période se termine par l'intervention brutale de l'armée, le 12 septembre 1980, et la mise en place d'un nouveau régime politique, qui parvient rapidement à réduire la violence politique au prix d'une répression féroce, notamment contre les militants de gauche. »

Hamit Bozarslan« *Le chaos après le déluge : notes sur la crise turque des années 70* », Cultures & Conflits, 24-25, mars 2007

l'armée dispose de moyens institutionnels, établis par la Constitution de 1982, la loi du service interne de l'armée de 1961 et la loi sur le Conseil national de sécurité de 1983, lui permettant d'intervenir dans le jeu politique.

Il s'agit principalement du MGK, dont le fondement juridique est l'article 118 de la Constitution de 1982. Bien qu'il s'agisse théoriquement d'un simple organe de conseil auprès du gouvernement concernant les questions relatives à la sécurité nationale, il permet en réalité aux militaires d'intervenir dans la sphère politique, du fait du nombre important de militaires qui le compose et de l'influence dont ils y jouissent du fait de leur légitimité, ce malgré leur désormais infériorité numérique.

Le 28 février 1997, le MGK pousse ainsi à la démission le gouvernement de coalition de l'islamiste Erbakan, mais sans recours aux chars. Le danger islamiste avait alors supplanté, aux yeux de l'armée, celui du communisme, alors qu'auparavant les militaires favorisaient les religieux contre la gauche.

L'armée entretient en effet une mémoire professionnelle qui lui est propre. On ne saurait la confondre avec un autre corps professionnel tant elle se confond avec la mémoire nationale. Cette liaison intime entre Nation et Armée fait que l'histoire de la Turquie est autant habitée par le destin de ses armées que les militaires le sont par l'histoire nationale. Dans l'enseignement de l'armée il y a d'ailleurs une grande place accordée à l'histoire: l'armée est fortement historicisée et historicienne. Les moments clefs de l'histoire nationale sont d'ailleurs liés à l'engagement militaire de la Nation, lors de guerres, qui nourrissent ces représentations valorisantes de l'armée. Cette présence forte de l'armée et de ses engagements au sein de l'histoire nationale donne aux officiers l'illusion ou l'ambition d'être les véritables interprètes de l'intérêt national, même si cela va à l'encontre des choix de la population.²¹

En cas de grave crise, c'est l'armée qui doit déterminer quel est l'intérêt suprême de la nation: la survie et la continuité historique de l'État passe au dessus des aspirations populaires profondes, réputées insuffisamment élaborées.

Le gouvernement emploie et paye l'armée, et lui doit donc a priori une subordination complète, mais la survie de l'État et de la Nation sont le fait de l'armée: elle peut agir politiquement et se croire au-dessus du pouvoir civil, maîtresse du pays, libre des agissements politiques qu'elle entend bons pour le pays.

En outre, le pouvoir de l'armée, pourtant déjà grand, ne se limite pas à la sphère politique. D'un point de vue économique, l'armée est également un acteur de poids.

²¹ÜNSALDI, Levent, *Le militaire et la politique en Turquie*, Paris, Budapest, Kinshasa, L'Harmattan, 2005

Son immixtion dans le domaine économique a été initiée par la création en 1961 de l'OYAK *Ordu Yardımlaşma Kurumu*, (Fonds de solidarité et d'aide mutuelle des forces armées). A l'origine, il s'agissait d'une mutuelle d'un genre particulier, mais qui s'est rapidement diversifiée au point de devenir le troisième plus important holding du pays. A ce premier organisme s'ajoute un second holding : le TSKGV (*Türk Silahlı Kuvvetlerini Güçlendirme Vakfı*, Fondation pour le renforcement des forces armées). Enfin, l'armée surveille le domaine de l'éducation via le *Yüksek Öğretim Kurulu* (YÖK, le Haut Conseil de l'éducation) ainsi que le domaine de la communication audiovisuelle par le biais du *Radyo ve Televizyon Üst Kurulu* (RTÜK, Haut Conseil de la radio et de la télévision).²²

L'ensemble de ces prérogatives, ajoutées à sa légitimité, qui, selon tous les sondages, dépasse largement celle de toutes les autres institutions, font de l'armée un acteur central du régime politique turc.

Pendant longtemps, l'armée aura donc toute l'occasion d'influer sur les décisions de l'État, et elle s'en servira largement, notamment pour faire interdire tous les mouvements, partis ou associations pouvant contester sa toute-puissance. Ses cibles principales ont été surtout les organisations islamistes, kurdes et divers organismes de défense des droits de l'homme.

Pendant les années 1990 et 2000, c'est surtout le danger « terroriste », la rébellion armée lancée en 1984 par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui légitime le poids des militaires, défenseurs de l'intégrité territoriale du pays. La guerre « à l'Est »²³ a duré plus de 15 ans, et n'est, à

22 « *Une puissance financière et industrielle: OYAK* »

Le poids de l'armée turque tient aussi à la puissance financière autonome dont elle dispose. Elle possède en effet la troisième société holding du pays, l'OYAK (Mutuelle des forces armées), créée à l'époque du gouvernement militaire qui a fait suite au coup d'État de 1960. Elle est présente dans la métallurgie ou l'immobilier, la banque ou les supermarchés, la haute technologie ou le tourisme, etc. Parmi ses fleurons, des partenariats avec des sociétés étrangères comme Renault ou l'assureur Axa.

L'OYAK, qui repose sur une alliance des élites militaires, d'affaires et de la bureaucratie d'État, bénéficie de privilèges comme l'exemption d'impôts, l'organisme étant considéré comme un fonds de pension. Plus de 200 000 membres, tous militaires, lui reversent en outre 10 % de leurs salaires. Dirigé par un civil, son conseil d'administration accueille une majorité de militaires et son président est un général en retraite.

Deux autres fonds similaires, le SSDF (Fonds de soutien à l'industrie de défense) et le TSKGV (Fonds pour le renforcement des forces armées) sont encore plus privilégiés et alimentent un important fonds de réserve, qui échappe au contrôle du Parlement. Ce fonds est chargé de diminuer la dépendance du pays à l'égard de l'étranger en matière d'armement, qui reste pourtant forte. Même si la Turquie essaie de s'en dégager, comme en témoignent les actuels conflits à propos de la maîtrise des codes électroniques des F-16 américains, fabriqués sous licence par les usines de la TSKGV.

ÜNSALDI, Levent, *Le militaire et la politique en Turquie*, Paris, Budapest, Kinshasa, L'Harmattan, 2005

23 En Turquie on dira toujours « les événements à l'Est » (ou « Sud-Est », c'est selon), voir la « guerre à l'Est » si on est un peu plus décomplexé, mais on emploie jamais le mot « Kurdistan », véritable hérésie, qui n'existe que pour les « terroristes » du PKK. Les Kurdes n'ont d'ailleurs pendant longtemps pas été considérés comme un peuple à part

ce jour, toujours pas terminée. Au début, le conflit s'étendait à une bonne partie de l'est de l'Anatolie, et a généré beaucoup de déplacements de populations, de morts civiles, et de crimes de guerre, surtout au début des années 1990. Aujourd'hui, le combat se fait le plus souvent dans les montagnes de l'Est, plus loin des régions habitées, et maintenant souvent jusqu'en Irak, dans les montagnes, ce qui constitue une épreuve très difficile pour les soldats.

Pendant toutes ces années, il a fallu donc trouver des soldats pour combattre le PKK²⁴.

La conscription a bien sûr été un formidable moyen de s'assurer des nouvelles recrues de manière régulière.

Cette présence des « terroristes »²⁵ implique une guerre anti-terroriste, et renforce donc le rôle de l'armée garante de l'intégrité nationale.

L'arrestation en 1999 d'Abdullah Öcalan, chef du PKK, freine un peu cette tendance. C'est l'année où la Turquie, encouragée par l'obtention du statut de candidat à l'Union Européenne, lance son mouvement de réformes. Les juges militaires sont d'abord retirés des cours de sécurité de l'État. En 2001, l'état de siège est levé dans le Sud-Est, et trois civils sont adjoints au MGK, dont les avis ne sont plus « prioritaires ».

Mais c'est le gouvernement AKP²⁶ (*Adalet ve Kalkınma Partisi* Parti pour la justice et le développement) de Recep Tayyip Erdoğan, mal-aimé des militaires, qui initie le principal changement en juillet 2003 : un civil devient secrétaire général du MGK, qui perd théoriquement son accès illimité à toutes les entités civiles, ce qui lui permettait de veiller à l'application de ses « avis ». Son appareil de 700 personnes est réduit et ses réunions espacées de deux mois.

L'explication de ce petit miracle est qu'à l'époque, plus de 70 % des Turcs veulent entrer dans l'UE, et celle-ci insiste pour réduire le poids de l'armée, qui ne peut s'y opposer sans perdre son prestige.

Or les rebuffades de l'UE ont fini par retourner l'opinion en Turquie. Les généraux turcs se sont peu à peu sentis libres de redonner de la voix. Ils affichent leurs plans de nouvelles invasions au Kurdistan d'Irak, relancent leurs offensives contre le PKK en Turquie, sabotent les initiatives de règlement à Chypre et multiplient les mises en garde contre les « manquements à la laïcité » prêtés au gouvernement.

entière, étant pendant longtemps qualifiés de *Turcs des Montagnes* par l'État.

24 *Partiya Karkerên Kurdistan* : Parti des Travailleurs du Kurdistan (en kurde). Formé en 1978 par Abdullah Öcalan, mène depuis 1984 une guérilla à l'est de la Turquie. À sa création, il visait l'indépendance des territoires à population majoritairement kurde se situant dans le sud-est de la Turquie, région constituant une partie du Kurdistan; mais à présent les revendications d'indépendance du PKK se sont muées en demandes d'autonomie au sein d'un système fédéral.

25 Pour le pouvoir et dans les médias, les actions du PKK sont qualifiées par le mot de « *terör* »: terrorisme.

26 Au pouvoir depuis 2002 en Turquie, le parti dit « Islamiste modéré » en Europe, a initié un changement majeur en Turquie, puisqu'il est le premier parti religieux à se maintenir aussi longtemps à la tête de l'État.

Depuis les affaires Ergenekon, et cette année, le plan Bayloz, nouvelles manifestations de « l'Etat Profond »²⁷, le pouvoir de l'armée a été fortement discrédité et affaibli au yeux de l'opinion publique.

On pourrait assister à un amoindrissement progressif des prérogatives de l'armée.

Cependant, si le gouvernement voudrait un certain contrôle de l'armée afin d'avoir les mains libres, un affaiblissement significatif de celle-ci ne lui serait pas profitable.

« *Solidement installé au pouvoir, le parti Islamo-conservateur est entré dans une phase de revanche politique. Avec le soutien tacite des États-Unis, selon l'éditorialiste et professeur d'économie, Mehmet Altan: "Ils ne pourraient pas agir sans un accord américain, l'armée turque est la deuxième de l'OTAN, rappelle-t-il. L'AKP cherche un compromis avec l'armée, son but n'est pas une révolution démocratique." »*²⁸

La diminution de l'influence de l'armée au sein de l'État semble aujourd'hui inévitable, mais il faudra sûrement des décennies avant que ce formidable appareil d'État rende ses armes et se range aux ordres du pouvoir civil. Car la Turquie n'est toujours pas un pays totalement stabilisé: tant que le « problème kurde » ne sera pas réglé par le biais d'une politique cohérente²⁹, le gouvernement aura besoin de l'armée, pour « pacifier » la région... par les armes.

Cependant, bien que l'armée puisse à l'avenir perdre de son influence sur l'appareil d'État, son influence sur la société restera longtemps primordiale. Car, quand on parle du poids de l'armée en Turquie, ce n'est pas tant au niveau des faits, de son influence politique, de ses effectifs et de ses positions qu'elle contrôle le pays, mais c'est aussi grâce au formidable mythe qu'elle a sût construire: celui d'une nation militaire.

27 « L'État Profond » (*derin devlet*) désigne une alliance entre généraux, mafieux et hommes politiques (souvent venant du MHP, parti d'extrême droite turc) qui s'est essayée à monter des « complots » contre divers gouvernements, et aurait également organisé des Coups d'État. Ergenekon désigne un groupe se rattachant à cette mouvance, et le plan Bayloz, découvert l'année dernière, prévoyait de renverser le gouvernement AKP en provoquant des troubles dans le pays (attentats, etc.), dans le but d'arriver à un Coup d'État « légitime » (attendu par la population).

« L'État profond » a influencé pendant des années la politique turque, et le fait que certains de ses membres ou anciens membres soient jugés marque un tournant, tout particulièrement car il s'agit ici de généraux de l'armée, caste des plus respectées en Turquie. L'enquête de poursuivra sûrement pendant de longues années, avant que l'on ne découvre tout ce que ces réseaux ont pu faire dans le passé, le point à retenir est que l'armée se retrouve publiquement discréditée, à un point qu'elle n'a jamais expérimenté auparavant.

28 Guillaume Perrier, *En Turquie, l'armée résiste à sa perte d'influence*, Le Monde, 2 février 2010

29 L'Est de la Turquie étant significativement moins développé que l'Ouest, la population souffre beaucoup de la pauvreté et des conséquences de la crise économique, tout le monde s'accorde à dire qu'un effort fait en direction de cette région pour son développement économique aiderait à calmer les tensions. De même, la possibilité d'avoir une partie du programme à l'école en kurde (plutôt que les cours du soir en kurde qui sont proposés actuellement) à l'école, aiderait également à ouvrir des portes, cependant cette dernière solution n'est pas du tout populaire en Turquie, car elle est considérée comme une « division » du pays en zones linguistiques.

1. 1. 2. La militarisation des esprits

« Soldat, qui est tu?

Tu es Turc! Tu appartient à la nation la plus glorieuse du monde entier. Ta nation avec son sang propre et son cœur brave est antérieure à l'histoire de l'humanité. C'est ainsi que tu as vécu pendant dix millénaires. Ainsi, tu le continueras. Les foyers qu'ont érigés tes aïeux se sont transformés en paradis sur terre. Sache que c'est ta Grande Nation Turque qui sert d'exemple et de critère dans les accomplissements moraux et matériels des autres nations. Tu es Turc! Lorsque les autres nations du monde vivaient il y a 12000 ans , dans des grottes comme des hommes préhistoriques, tes aïeux demeuraient installés dans les grandes villes qu'ils ont construites en pleine mère patrie qui est l'Asie Centrale. Sache que ce sont tes aïeux qui ont étendu la civilisation au monde entier. C'est ta Grande Nation Turque qui s'est emparée du cheval et à réussi à le domestiquer. Tu es Turc! Tu es descendant, cœur brave et sans peur, de la nation la plus glorieuse du monde entier. Il n'existe pas une seule nation qui puisse prendre le dessus et te faire baisser la tête. Sache d'abord cela, tiens toi droit, la tête haute, et garde ton courage. Ne baisse jamais la tête devant les ennemis de la patrie turque. »³⁰

Dès 1923, c'est avec ce type de discours que l'armée se chargeait d'enseigner les fondements du nationalisme turc à la population. Le service militaire a été de tous temps un formidable moyen pour former des citoyens propres à accueillir l'idéologie que l'État voulait imposer. Comme le rappelle Suavi Aydın³¹, en Europe, le service militaire a été inclut aux droits et devoirs du citoyen dès la révolution française, mettant fin alors au « privilège » que consistait l'état de soldat, réservé aux aristocrates. Comme ce devoir et droit du citoyen ne s'accompagnait d'aucun privilège économique ou social, il a fallut lui procurer une idéologie. Cette idéologie, en plein développement des États-Nation, a été le nationalisme, et sa principale base était l'idée que le devoir de chaque citoyen est de défendre la « mère patrie ».

L'armée de masse³² a accompagné le développement du modèle de l'État-Nation en Europe, avec

30 Cité par Tanıl Bora in « *Ordu ve Milliyetçilik* » in Bir Zumre Bir Parti: Türkiye'de Ordu, ed. Ahmet Insel; Ali Bayramoglu, Birikim Dergisi, Istanbul, 2004, p. 65

31 Suavi Aydın « *The militarization of society: conscription and national armies in the process of citizen creation* » in *Conscientious objection, resisting militarized society*, Özgür Heval Çınar, Coşkun Üsterci (dir.), Zed Book, London-NY, 2009

32 « *Armée de masse (...)* on peut définir ses principales caractéristiques ainsi: un système de recrutement s'appuyant essentiellement sur la conscription (les conscrits contribuant à plus de 50% des effectifs); un fort effectif militaire englobant une part relativement importante de la population civile; (...) un taux d'encadrement faible; une participation peu significatif des engagés volontaires et des femmes; la prédominance des forces terrestres composées pour la plupart de gros bataillons interdépendants non intégrables et non opérationnels dans un court laps de temps; l'autosuffisance quasi-totale (...), un relatif isolement de la société et donc une faible dépendance à l'écart de la société globale; l'absence des mécanismes de limitation de l'autorité centrale coercitive reposant sur une contrainte à la fois

l'école, elle a été le principal élément d'unification et de contrôle des civils, nécessaire à l'implantation d'un État censé être gouverné « par le peuple ». Le seul moyen de s'assurer que celui-ci ne se retournerait pas contre l'État, c'était de faire adhérer la population au concept de « Nation », imbriqué à celui d' « État », à exalter son nationalisme.

Au sortir de la Guerre d'Indépendance, la même question s'est posée pour la nouvelle République turque : comment réussir à imposer l'État partout à l'intérieur des frontières nationales? Comment s'assurer que les citoyens ne cherchent pas à renverser l'État?

Cette problématique est d'autant plus pressante que la jeune République entend imposer un État occidentalisé à sa population, allant ainsi à l'encontre des ses pratiques traditionnelles. De plus, le modèle d'État-Nation d'on s'inspire la jeune République étant celui ayant été développé en Europe au cours du XIX siècle, les principes d'unité nationale, au niveau territorial, culturel et linguistique, constituent la base du modèle; or l'Anatolie regroupe à l'époque des populations très diverses.

La République va donc s'efforcer de propager une conscience nationale dans le pays, de bâtir un mythe national justifiant sa politique, et le militarisme tient une grande importance dans ce mythe. Ainsi le Slogan « *Her türk asker doğar* » (tout turc est né soldat), résume la relation privilégiée qu'entretiennent nationalisme et militarisme: les citoyens de Turquie sont supposés être tous turcs, et chaque turc porte dans son histoire et son sang le passif d'un peuple guerrier.

Les deux institutions qui vont porter ce projet vont bien sur être l'école et l'armée, ainsi comme le fait remarquer en 1994 Nevzat Ayaz, le Ministre de l'Éducation de l'époque : « *Dans la structure organisationnelle de notre État, il y a seulement deux ministères qui ont le mot « National » dans leur appellation: le Ministère de la Défense Nationale, et le Ministère de l'Éducation Nationale* ». ³³

Les deux ministères ont en effet une mission similaire: développer la conscience nationale et l'amour de la patrie des citoyens, et les missions des deux Ministères sont intimement liées: l'éducation signifie la défense, et la défense signifie l'éducation. « *Comme l'armée est une école, l'école est une armée* ». ³⁴

Dans son livre, *The Pedagogical State*, Sam Kaplan décrit comment la Turquie d'après le Coup d'État de 1980 a organisé son programme scolaire national afin de le mettre plus en accord avec la

physique et symbolique et l'existence d'un cadre juridique spécial restreignant les droits civils et politiques des militaires(...); la sélection des futurs membres selon des procédures de recrutement choisies hors de toute ingérence civile; un système d'organisation rigide qui se réfère aux niveaux hiérarchiques différenciés à une structure pyramidale stricte et à une forte centralisation du commandement... »

ÜNSALDI, Levent, *Le militaire et la politique en Turquie*, Paris, Budapest, Kinshasa, L'Harmattan, 2005

33 Ibis, p.119

34 Dixit un représentant du Ministère de la Culture Turc. *Ibid.*

vision politique de la junte nouvellement arrivée au pouvoir.³⁵ Après avoir éradiqué la menace de l'extrême gauche, et avoir mis les milices d'extrême droite de leur côté, le nouveau pouvoir avait à faire face à d'autres menaces: celles des kurdes à l'Est, et celle de la montée des mouvements islamistes.

La réponse pour maintenir l'unité du pays face à ces différentes « menaces », a été, au niveau scolaire d'introduire d'une part des cours de religion pour les élèves musulmans, qu'on pourrait aussi assimiler à des cours de morale, et d'autre part de renforcer la conscience nationale des élèves en insérant des chapitres glorificateurs sur la nation et l'armée dans le programme scolaire.

Il y a alors eu une volonté de mêler les cours de religion avec des cours que l'on pourrait qualifier de « nationalistes »: on y apprend les caractéristiques du pays, son histoire, ses valeurs, etc. Il s'agissait de défendre certaines valeurs culturelles de la Turquie, comme celles de la famille, tout en faisant de la propagande nationaliste, afin de s'assurer qu'il n'y aura pas dans le futur de personnes pouvant causer de désordres, en critiquant l'État et menaçant son devenir, comme pendant les années 1970.

Par exemple, les valeurs familiales sont exaltées, et comparées à l'imaginaire de la République Turque « *La Turquie est une grande famille. La Turquie, le pays de nos pères, est le foyer de cette famille. Notre langue maternelle est le turc.* » L'idée d'un État *pater-familia*, et de la famille comme base de la société turque (ce qui est précisé dans la nouvelle constitution), est enseigné aux enfants dès leurs premiers pas à l'école.³⁶

Pour Kaplan, le Coup d'État du 12 septembre 1980 n'a pas seulement été vécu par les habitants de la ville de son étude (Yayla) comme une manière de redresser l'ordre dans une Turquie qui allait droit vers la guerre civile. Dans cette période de chaos, il n'y avait personne, pour diriger, et ce que les citoyens ont aussi souhaité c'est que l'armée rétablissent l'ordre en imposant des limites morales par le biais de l'État « paternel ».

Un nationalisme fortement emprunt de militarisme serait en effet, à cette époque, le seul moyen de se protéger d'un retour de l'anarchie (les années 1970 ayant été surnommées les « années anarchiques »).

Cette éducation commence par l'assimilation des principes d'Atatürk, on enseigne toute l'histoire et la philosophie du père de la nation aux enfants. Dès le primaire, on encense la figure du « soldat-citoyen »: les épisodes guerriers de l'histoire militaire turque sont portés aux nues, on clame les valeurs du sacrifice de l'individu pour la nation, et l'on est fier des héros de guerre.

Le drapeau est évidemment, comme partout en Turquie, présent dans toutes les classes, et l'on se doit

³⁵Sam Kaplan, *The pedagogical state : education and the politics of national culture in post 1980 Turkey*, Stanford university Press, 2006

³⁶ Ibid, p.93

de l'honorer. Une partie du programme scolaire est dédié à honorer les vétérans qui se sont battus pour donner un avenir meilleur à leurs enfants. Il existe une sorte de dette intergénérationnelle, les enfants se devant d'honorer ceux qui sont morts pour la nation (appelés souvent « grands pères »). On attend donc d'eux la même habilité au sacrifice personnel.

On peut lire dans un programme du troisième cycle, par exemple :

*« Nous les turcs, nous donnons de l'importance au service militaire. Nous sommes même connus de par le monde comme une nation de soldats (asker bir millet). Le service militaire est un devoir sacré pour le pays, qui permet la protection de la terre de nos pères. Tout jeune turc fait son devoir avec amour. La Glorieuse Armée de Turquie est le résultat de ses soldats héroïques. Quand nous grandirons, nous deviendrons soldats, et protégerons notre pays ».*³⁷

Éduquer des citoyens nationalistes est un des buts majeurs de la politique éducative de Turquie. Ainsi, l'article quatre de l'actuelle Loi sur l'Éducation Supérieure spécifie que les élèves doivent être éduqués afin qu'ils « soient loyaux à Atatürk, au nationalisme et aux réformes et principes d'Atatürk », ou bien qu'ils « soient en accord avec les valeurs nationales, spirituelles, éthiques et culturelles de la Nation Turque, et conscients du privilège que représente le fait d'être turc ». ³⁸

L'école est le lieu où l'on inculque les valeurs nationalistes dès le plus jeune âge, avec des signes forts, qui dépassent le mythe pour former la réalité sociale de l'élève. La mère patrie, l'État-père, la famille turque, le drapeau, les héros, les martyrs, la Nation, sont autant de concepts qui prennent une réalité formelle, de par la répétition de cette rhétorique d'une part, et de par le contexte social qui va valider les acquis de cette primo-socialisation par la suite d'autre part. Ainsi, nombre d'événements opposant la Turquie à d'autres pays sur le plan politique et/ou diplomatique vont être souvent perçus comme des attaques personnelles, car dès lors, population et État (donc gouvernement, mais aussi armée) se mêlent.

Note de terrain, Août 2009, Istanbul

En plein Ramadan, je passe chez l'épicier avant de rentrer chez moi, à la tombée de la nuit, heure de la rupture du jeûne pendant ce mois particulier. Derrière le comptoir de la boutique est assis un policier (nous sommes à côté d'un commissariat), qui mange tranquillement. Je demande quelques articles à l'épicier, le policier est interpellé par mon accent, il me complimente sur mon turc, me demande d'où je viens. « Je suis française ». Du tac-au-tac, il me répond « Ah! Et pourquoi vous ne voulez pas de nous en Europe? ».

Pour ce policier, ma citoyenneté était corrélative du soutien à mon pays: par l'emploi du « vous », il

³⁷ Ibid, p.183

³⁸ Ibid, p 176

insinuait tous les français, qui auraient forcément les mêmes idées concernant la Turquie que le gouvernement. Bien qu'il existe bien sûr des divergences politiques importantes dans le pays, la Nation, et donc sa position internationale, sa réputation, représente directement tout le peuple turc. J'ai du expliquer pendant un petit moment à ce policier pourquoi je ne me sentait pas impliquée par les propos de mon gouvernement, et j'ai eu comme l'impression qu'il a pris ces explications comme un moyen de me défilier...

La Nation est un tout, les institutions, la population et l'armée sont tendus ensemble vers un même but: protéger et développer la nation turque. L'armée fait partie intégrante de ce programme: on voit que l'on incite dès leur plus jeune âge les enfants à honorer leurs soldats, et la gloire du peuple turc se rapporte d'ailleurs à son histoire guerrière. Le service militaire va être l'occasion de parfaire cette formation militariste et nationaliste: le jeune homme ne deviendra citoyen que par le biais du service militaire, qui est aussi une école de la nation.

En dehors de l'école, c'est donc par l'armée et dans l'armée qu'il s'agit d'enraciner la conscience nationale: c'est l'armée-nation (*ordu-millet*³⁹).

Aussi chaque régiment se transforme-t-il en centre d'apprentissage, en une école de bonnes mœurs, rendant la nation des citoyens républicains, instruits, laborieux. Le patriotisme y tient la première place dans l'enseignement: l'armée est l'école de la nation. Et de même l'amour de la patrie est corrélatif du respect des valeurs militaires. Le service militaire tient alors le rôle de la pierre de touche dans la formation du parfait patriote.

*« L'armée contemporaine n'est pas constituée seulement de ceux qui rejoignent ses rangs de leur propre gré, car tous les membres de la nation sont obligés de se joindre au service militaire. Ceux qui ne veulent pas s'y joindre, comme ceux qui le veulent, et le doivent, obligés de remplir leur devoir envers leur mère patrie. »*⁴⁰

Tous les citoyens masculins de Turquie seront donc amenés à effectuer leur service militaire, et c'est par ce moyen que l'armée impose sa marque à la population: la nation turque est une nation militaire, l'avenir du pays ne peut se construire sans l'appui de l'armée, comme s'est construit son passé.

« (...) Ô, l'armée de Mete avançant en Asie, ô l'armée d'Atilla déferlant sur l'Europe, l'armée du

39 Ünsaldi Levent, *Le système de valeurs de l'armée turque*, Cemoti, Novembre 2004

40 Ouvrage d'Atatürk concernant la conscription (*Atatürk'ün Askerliğe Dair Eserleri*), *Ibid.*

Conquérant triomphant à Istanbul, l'armée d'Atatürk allant de l'avant vers son objectif méditerranéen, l'armée apportant la civilisation au monde, l'armée inscrivant la liberté au cœur même de l'humanité, l'armée marquant l'histoire, tu es l'essence de la nation, tu es l'œil de la nation, tu es la voie de la nation. »⁴¹

Ainsi, l'armée serait l'acteur principal du devenir de la nation, et pour ce faire il faut que chaque citoyen en ai conscience, afin que tous acceptent son rôle, tant au niveau militaire que politique. Afin de s'assurer que les citoyens intègrent bien le rôle de l'armée dans l'État, tout le service militaire sera orienté vers l'intégration de ces valeurs. L'institution totale⁴² qu'est l'armée est un formidable moyen pour la propagation du militarisme: elle permettra de forger des individus dans un univers exempt de toute interaction extérieure. Le service militaire peut donc être considéré comme un processus de socialisation secondaire, au sens où l'entendent Berger et Luckmann, dans *La construction sociale de la réalité*⁴³, ce processus est d'autant plus marquant pour les conscrits qu'il se déroule dans un lieu totalement isolé (la caserne), et est généralement très long (la durée du service étant en général de 15 mois).

1.1.3 Le service militaire

Dans une analyse de la conscription en Turquie, Sümül Kaya s'interroge sur la manière dont les conscrits vont être formés au rôle de « citoyen-soldat »⁴⁴. Différentes pratiques, telles que l'isolement, l'uniformisation, la mortification vont permettre la mise en condition de l'appelé pendant les classes (c'est à dire au début du service, quand l'appelé est formé à son rôle de soldat), afin de lui faire intégrer le fonctionnement fortement hiérarchisé de la caserne. Cette mise en condition implique plusieurs apprentissages du côté du jeune conscrit: l'adhésion aux valeurs du groupe et l'annihilation des particularismes individuels, l'intégration du système hiérarchique, et sa soumission à ce système, ainsi que l'intégration de la corrélation hiérarchie-violence, les insultes et

41 Allocution du chef d'Etat major Cemal Tural, célébration de la journée des forces terrestres, 1996, in Tanil Bora, « *Ordu ve Milliyetçilik* » in Bir Zümre Bir Parti: Türkiye'de Ordu, ed. Ahmet Insel; Ali Bayramoğlu, Birikim Dergisi, Istanbul, 2004

42 La définition donnée par Goffman de l'institution totale est la suivante : « *un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées* ». La caserne rempli, en ce sens, tous les critères permettant de la qualifier comme institution totale.

Goffman, Erving, *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 1968

43 « *La socialisation secondaire est l'intériorisation de 'sous-mondes' institutionnels ou basés sur des institutions. Son étendue et ses caractéristiques sont dès lors déterminées par la complexité de la division du travail et de la distribution sociale de la connaissance qui lui est rattachée* »

Berger, Peter; Luckmann, Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006, p.177

44 Sümül Kaya, « *La fabrique du « soldat-citoyen » à travers la conscription en Turquie* », European Journal of Turkish Studies, N°8 "Surveiller, normaliser, réprimer", 2008

violences physiques faisant partie du rite de passage de l'état de nouveau conscrit à celui « d'ancien ».

« Le pouvoir se diffuse à travers les corps, et les appelés - surveillés par leurs supérieurs hiérarchiques - se surveillent entre eux. Les appelés en Turquie sont soumis à toute une hiérarchie (d'officiers et de sous-officiers) qui est fixée par les grades, mais ils sont également et peut-être surtout soumis au « système de période ». Ce système, devrecilik sistemi, est une sous-hiérarchie organisée de manière informelle entre les appelés en fonction de leur ordre d'arrivée à la caserne : dede (grand-père), üst-devre (la période supérieure) ou kral devre (le période royale), torun (le petit-fils), pic torun (le petit-fils bâtard) ou çömez (apprenti). (...) Cette hiérarchie officieuse connaît ses propres codes et règles. Les petits-fils, nom donné au primo arrivant à la caserne, sont soumis à un véritable « bizutage » de la part des plus anciens. Ils devront effectuer toutes les tâches considérées comme dégradantes que les autres ne souhaitent pas faire – comme, par exemple le ménage - et généralement tout ce qui renvoie aux rôles féminins traditionnels. Cette « féminisation » des primo arrivants au sein de l'institution est vécue comme dégradante par rapport à l'image dominante de la virilité chez de jeunes hommes, qui voient ainsi le renversement de leur position 'naturelle' au sein de la famille. (...) Lors d'un entretien, l'enquêté m'explique que, dans le système de période, « la période supérieure est la période royale, on est comme le commandant (L'appelé de la période inférieure) fait ce qu'il dit, il est tapé, insulté. Il doit faire ses gardes à sa place s'il le demande. Tu ne peux rien dire. Il est devenu le loup de là-bas, l'homme est là-bas depuis neuf mois et il connaît tout. Et toi, tu ne peux rien dire ». Ce système de surveillance informel peut être considéré comme un dispositif très contraignant et dont le pouvoir normalisateur est assez conséquent sur les appelés ».

Toute l'organisation militaire est donc bâtie sur le modèle hiérarchique, et cela va confirmer le système hiérarchique qui prévaut à l'extérieur des casernes dans sa légitimité. Ainsi, en devenant un ancien, le conscrit échappe à son ancienne situation de dominé, et acquiert donc un nouveau statut: celui d'homme véritable. On observe par ailleurs que les travaux effectués par les nouveaux conscrits sont de nature « féminine », et de par ce fait, jugés comme dégradant. Le service militaire viendra donc renforcer la construction hiérarchisée de la société, en passant par le moule militaire les appelés seront confrontés à l'expérience de la subordination puis de la domination, et devront se plier à ce système s'ils veulent pouvoir terminer leur service sans encombre.

En se soumettant aux règles qui régissent la vie militaire, le jeune homme effectuera « un rite de passage », qui lui permettra d'accéder à un statut « d'homme », donc de dominant. De plus, Sümbül Kaya observe également que le système hiérarchique va valider les distinctions de classes entre les

soldats: ceux plus dotés en capital symbolique, culturel ou économique pourront s'en servir pour échapper en partie aux contraintes du service, et à obtenir plus de respect de la part de leurs supérieurs. Ainsi, ce seront au final majoritairement des jeunes hommes issus des classes sociales les plus défavorisées qui seront envoyés sur le front, à l'Est.

La période du service militaire, tout en formant le soldat sur un modèle citoyen uniforme, va également valider la dimension hiérarchique de la société.

Cette première étape d'intégration de la structure hiérarchique militaire sera accompagnée par la suite d'une « formation à la citoyenneté » (anciennement « formation à l'amour de la patrie »), qui va parfaire le formatage militaire de l'appelé. C'est ici que nationalisme et militarisme se rencontre, puisque l'histoire nationale et les enjeux du pays vont y être présentés sous une forme militaire, voire guerrière. La pensée d'Atatürk y est enseignée dans sa totalité: le kémalisme constitue la base de la formation politique. La Turquie y est décrite comme un pays menacé par nombre de dangers intérieurs et extérieurs, et l'armée valorisée dans son rôle de protectrice de la nation contre ces ennemis externes et internes, ce qui justifie indirectement ses ingérences dans le jeu politique, ainsi que la guerre qui se poursuit à l'Est depuis une quinzaine d'années.

« Les documents internes aux forces armées turques soulignent que le but de ces formations à la citoyenneté est de montrer « le vrai visage » de l'ennemi et de mettre en garde les jeunes Turcs contre les trois menaces que constituent la réaction politique (irtica), le séparatisme (bölücülük), et l'immoralité (ahlaksızlık). (...) Dans la seconde partie intitulée 'renforcer le sentiment de citoyenneté', l'appelé est censé développer ses connaissances sur les problèmes et les menaces qui pèsent sur la Turquie. Il aborde ainsi l'histoire de la Turquie, sa situation géopolitique, la sécurité nationale et le pouvoir national (la force militaire, l'objectif national, l'intérêt national) ».

Les socialisations antérieures vont largement déterminer le niveau d'adhésion à cette idéologie nationaliste comme autant de ressources qui leur permettent de mieux résister au processus de normalisation de l'institution. Plus l'appelé a été confronté à des institutions différentes et à des expériences antérieures fortes, plus il sera enclin à contester le modèle que l'institution tente de lui imposer et à refuser le rôle que lui assigne l'institution. Inversement, plus l'appelé a été soumis à une socialisation « kémaliste », plus il aura tendance à se conformer au modèle du bon « citoyen soldat ».

Cependant, pour tous, le service militaire reste un rite de passage. Comme Ayşe Gül Altınay, le souligne, la liaison entre l'accès au statut d'homme et l'expérience du service militaire est très nette,

ainsi il est jugé souvent inconcevable de se marier si l'on a pas fait le service. De même, il est souvent nécessaire d'avoir effectué son service pour trouver un emploi : un employeur ne voudrait pas d'un employé qui s'en irait un an après avoir été embauché, car appelé pour faire ses classes.

Bien que chaque conscrit soit marqué par ses socialisations antérieures, le service militaire rempli au final largement sa mission unificatrice: des hommes de toute la Turquie sont amenés à vivre ensemble pendant de longs mois, ils découvrent souvent des régions de Turquie qu'ils ne connaissent pas. Le service militaire a par ailleurs été pendant longtemps le lieu où de nombreux jeunes hommes illettrés ont pu avoir accès à des cours d'alphabétisation, ce qui a bien sûr permis d'uniformiser la population au niveau linguistique.

Au final, le service militaire se révèle être un formidable moyen de formatage et donc de contrôle de la population. De formatage parce que le citoyen-soldat y apprendra ce que signifie être un bon citoyen, c'est à dire respectueux de l'ordre et de la hiérarchie, ainsi que bon patriote, prêt à défendre sa nation contre ses « ennemis ». Dans *L'armée, le contingent et les classes sociales*, Louis Pinto décrit également cette éducation relative à l'ordre et à la hiérarchie, en la comparant à celle que l'on donne aux enfants en bas-âge dans le but d'arriver à leur faire maîtriser leurs sphincters.⁴⁵ On tente par ce biais de réprimer les pulsions instinctives de l'être humain, de brider son individualité pour la soumettre à un système établi. L'armée joue le même rôle pour le conscrit: on bride son individualité en supprimant ses velléités de rébellion: la conscience individuelle doit mourir pour que la conscience nationale s'implante.

Dès son plus jeune âge, le futur citoyen turc sera formé à accepter cette conscience nationale comme vérité: la réalité sociale est ici confondue avec la réalité nationale, telle qu'elle est enseignée par l'État. La chose naturelle étant la réalité sociale, le nationalisme est vécu comme naturel, et ce depuis le plus jeune âge. Le conscrit par le biais du service militaire va vivre une socialisation « nationale » secondaire, souvent directement consécutive de la socialisation primaire vécue à l'école (la plupart des conscrits effectuant leur service militaire jeune).

Si bien sûr bien des variables peuvent apparaître au niveau des diverses trajectoires de vie, et que donc on ne peut pas avancer que tous adhèrent au mythe national et militaire, cette succession d'expériences formatrice à la conscience nationale de par les institutions éducatives et militaires laisse sa trace dans le paysage social. Ainsi, la plupart des conscrits interviewés par Sümül Kaya déclareront qu'ils sont totalement opposés à la suppression du service militaire, malgré le fait qu'ils aient pour la plupart un assez mauvais souvenir de cette période.

⁴⁵ Pinto, Louis, "*L'armée, le contingent et les classes sociales* ", Actes de la recherche en sciences sociales, 1975, n° 3, p 20

Pour eux, bien qu'il ait été une période de restrictions et d'humiliations permanentes, le service militaire reste une étape majeure dans la vie d'un homme, une étape civilisatrice, où l'on apprend à se comporter en véritable citoyen, comme une étape formatrice au niveau individuel, puisque que les difficultés éprouvées vont servir à former le caractère du jeune homme, pour devenir un véritable homme adulte, apte à faire face aux difficultés et responsabilités de la vie.

Le service militaire reste donc un rite institutionnel très important en Turquie, car, dans ce pays où la conscience nationale fait partie de la réalité sociale, il comporte une dimension éducative et formatrice très importante. Le service national a été adopté par la population, qui le considère comme un rite de passage vers l'âge adulte, et, bien qu'un grand nombre d'individus tentent d'y échapper, il n'est pas socialement admis qu'un « homme véritable » puissent s'y soustraire.

Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'il existe une possibilité de déroger au service militaire dans le cas où l'appelé se révèle être homosexuel⁴⁶. L'homosexualité n'est pas interdite au niveau légal en Turquie, cependant elle est socialement très mal acceptée, ainsi on peut constater une fois de plus que le service militaire va bien au delà d'un simple devoir national: l'armée est aussi une institution sociale, et ne saurait admettre des éléments « marginaux » en son sein. Les homosexuels ne peuvent passer au statut d'homme par le biais du service militaire, car ils sont considérés comme féminins, et seuls ceux qui correspondent d'ailleurs à cette idée pourront d'ailleurs y déroger (homosexualité « passive »).

Par le biais du service militaire, la conscience nationale des individus va donc être renforcée. Ayant passé plusieurs mois dans une caserne, ayant expérimenté diverses épreuves, le jeune conscrit se voit sacralisé dans sa position d'homme et de citoyen véritable. L'accès à ce statut n'a pu se faire que par une adhésion plus ou moins complète aux valeurs militaires et nationalistes, qui vont dialoguer entre elles, se renforcer l'une l'autre, pour ne former au final qu'un tout.

« *Tout Turc est né soldat* »: être turc c'est donc être un soldat, être contre l'armée, c'est donc être contre la Nation, contre les turcs et la Turquie.

Face à cet adage qui résume la croyance d'un peuple dans un mythe qu' Ayşe Gül Altınay définit comme celui de la « Nation-Militaire », il est difficile de s'imaginer que des personnes puissent se

46 Il faut en effet savoir qu'en Turquie, il est possible de se faire réformer en raison de son homosexualité. Mais cela s'explique par le fait que l'homosexualité est considérée comme une maladie mentale, mention qui figurera comme telle sur le dossier de la personne concernée. Par ailleurs, il faut prouver son homosexualité, suivant une procédure des plus humiliante. Il faut en effet montrer au médecin militaire une photographie ou une vidéo montrant à l'acte les deux partenaires de sexe masculin, la personne concernée devant être en position passive, avec un air mettant en évidence le plaisir pris, et l'acte de pénétration devant être manifeste sur le support visuel. Cette déjà très humiliante première étape, qui s'accompagne souvent de diverses moqueries et autres humiliations publiques, doit être complétée par un examen médical du sujet visant à vérifier la pratique effective de la sodomie. Enfin, un psychiatre devra confirmer que la personne est effectivement homosexuelle.

risquer à refuser ouvertement d'y prendre part, au risque de se voir considérés comme ennemis de leurs compatriotes. C'est pourtant ce qu'on fait la centaine d'objecteurs de conscience déclarés de Turquie.

1. 2. Chapitre 2: Les objecteurs de conscience

Malgré les risques liés au refus du service militaire, il existe en Turquie un nombre estimé de 400 000 déserteurs.⁴⁷ Comme nous l'avons vu auparavant, le service militaire, bien qu'il constitue un évènement important de la vie de tout citoyen turc, reste un moment pénible à passer, porteur de nombreuses contraintes. Pendant plusieurs mois, le conscrit se verra dans l'obligation de rester à l'écart du monde, coupé de sa famille et de son quotidien, soumis à des règles et à un mode de vie très contraignant, sans qu'il puisse négocier quoi que se soit à l'intérieur de la caserne.

De plus, il sera contraint de se soumettre, ou du moins de faire comme s'il se soumettait, à des ordres continuels, à une hiérarchie formelle. Il est censé rallier l'idéologie nationaliste qu'on lui inculque, et, selon la conjecture en Turquie, parfois, voir souvent, il devra partir au front et se verra confronté à la guerre.

On comprend alors pourquoi il y a autant de déserteurs dans le pays, cependant il est difficile de dresser un tableau général de ces déserteurs: leurs situations et motivations peuvent être très variables. Cependant, on peut supposer qu'un certain nombre ne s'y rend pas car ils sont humainement ou philosophiquement opposés à la perspective de se rendre sur le front, ce qui reste la contrainte majeure.

Comment se fait-il alors que si peu de ces déserteurs prennent la voie de l'objection de conscience? Comment devient-on un objecteur de conscience?

Tout d'abord, il faut rappeler la différence qu'il existe entre objecteur de conscience (*vicdani retçi*) et déserteur (*asker kaçak*). Ce qui démarque principalement l'objecteur du déserteur, c'est tout d'abord le fait d'afficher les raisons qui le pousse à ne pas vouloir aller au service militaire, et il faut que ces raisons soit d'ordre philosophiques. Au moment où l'objecteur déclare son objection, il se retrouve en pleine lumière: il proclame sa déclaration d'objection de conscience en déclamant son nom. On peut alors le retrouver.

Dans cette perspective, on peut comprendre que les déserteurs, même s'ils partageraient le point de vue des objecteurs sur l'armée et la guerre, ne veulent pas prendre un tel risque. En effet, pour la plupart, fuir l'armée comprend beaucoup de contraintes. En particulier, si le déserteur a un passif criminel, ou un engagement politique controversé, se faire arrêter pour désertion avec un casier

⁴⁷ Selon les chiffres donnés par War Resister's International. L'estimation du nombre de déserteurs étant de toute façon très aléatoire.

judiciaire peut donner lieu à des condamnations très lourdes, et tous ne sont pas prêts à prendre ce risque.

« (...)Donc pour tout ça moi je n'irait pas au service militaire, d'ailleurs je n'y suis pas allé, ça fait des années que je fuit. Et c'est pas toujours facile car il faut se soustraire aux contrôles de police. Après, par exemple j'ai été en vacances à Fethiye, et là je ne voulait pas donner mon nom pour la chambre de la pension, car les gendarmes peuvent contrôler. Donc c'est la personne qui est avec moi qui rempli la fiche, moi je donne pas mon identité.

De pas aller au service militaire ça apporte pas mal de tracas dans ta vie.. (...)

Oui, j'ai peur. Car si je me déclarai comme objecteur.. Par exemple, j'ai fini par être relâché plus tôt (de prison), mais si on te reprends et que tu as fait d'autres trucs avant, alors ils peuvent te rajouter des années à ta peine, ça s'ajoute. Si je fais comme eux, je me ferais remarquer, parce qu'ils en veulent pas trop en Turquie.. »⁴⁸ Bülent, déserteur.

L'objection de conscience n'a été médiatisée en Turquie qu'à partir du moment où des objecteurs se sont fait jugés pour leur refus de faire leur service militaire, et la plupart ont passé de longs mois en prison. N'importe quel déserteur connaissant le sort des détenus en Turquie, ou celui réservé aux personnes ayant une action jugée anti-nationaliste, lors de leur arrestation par exemple, regardera à deux fois avant de se lancer dans une telle aventure.

De par les discussions informelles que j'ai pu avoir avec des hommes ayant effectué leur service militaire, et par les lectures que j'ai pu avoir par la suite⁴⁹, il apparaît que cette période peut représenter un moment où l'on va oublier ses instincts individuels, sa personnalité, son caractère, pour devenir soldat: beaucoup ressortent avec le sentiment d'être amoindris psychologiquement, et n'ont aucun désir de réitérer l'expérience. La phrase que j'ai le plus souvent entendue était « *en sortant de l'armée j'étais complètement affaibli psychologiquement* », certains parlent même de traumatismes, surtout s'ils ont été envoyés au front.

Dans cette optique, on peut imaginer que chacun est amené à prendre l'armée au sérieux, et les cas d'emprisonnement d'objecteurs de conscience, qui peuvent durer des années, ne font que confirmer les appréhensions que certains pourraient avoir à se déclarer.

Pour toutes ces raisons, on comprends que le fait de se déclarer objecteur représente un risque, donc

48 Entretien avec Bülent

49 Notamment, Sömbül Kaya relate les propos d'anciens conscrits qui sortent souvent perturbés et affaiblis psychologiquement de leur service: Sömbül Kaya, « *La fabrique du « soldat-citoyen* » à travers la conscription en Turquie », *European Journal of Turkish Studies*, N°8 “Surveiller, normaliser, réprimer”, 2008.

Nadire Mater rapporte quand à elle des histoires vécues par des soldats au front à l'Est, très violentes: Nadire Mater, *Voices from the Front: Turkish Soldiers on the War with the Kurdish Guerrillas*, Palgrave Macmillan, November 24, 2005

qu'est-ce qui pousse les objecteurs à dépasser ce coût?

Toute la problématique est, comme le rappelle Olivier Fillieule⁵⁰, de situer comment une *disposition* à, se traduit par une *action effective*. L'action effective est ici la déclaration d'objection de conscience. Selon ce que j'ai pu observer pendant mon enquête, on ne peut en effet trouver d'action commune ici que dans cette déclaration, du moins sur le long terme.

Nous allons donc dans cette partie, à partir du petit échantillon d'entretien que j'ai pu récolter, d'essayer de déterminer les carrières de ces objecteurs, de trouver les lignes concordantes qui les relient. Il ne s'agit pas ici de déterminer une carrière d'objecteur de façon globale, l'échantillon étant vraiment trop petit pour qu'on puisse se le permettre, mais de voir ce qui relie le « noyau » des objecteurs de conscience dans leur trajectoires de vie.

La dimension subjective va permettre de cerner les valeurs profondes qui animent les objecteurs de l'échantillon à passer au dessus de l'obstacle matériel et psychologique que représentent les menaces juridiques et sociales qui pèsent sur un objecteur de conscience.

« Dans sa dimension subjective une carrière est faite de changements dans la perspective selon laquelle une personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive »⁵¹

Le fait de s'opposer à l'armée, est comme, nous l'avons vu une décision qui comporte des coûts très importants en terme de mobilisation individuelle. La rupture que représente l'objection de conscience en terme de sécurité et d'accès aux droits civils, doit donc être chargée d'une valeur significative: elle doit concorder avec la trajectoire de vie que l'individu projette. Nous verrons comment les individus donnent du sens à leur trajectoire par le biais de la rencontre avec l'objection de conscience et du milieu des objecteurs, ainsi qu'avec les valeurs qui sous-tendent l'objection de conscience.

Les entretiens que j'ai mené ne représentent certes pas la totalité des objecteurs en Turquie: il en a actuellement environ une centaine dans le pays. Cependant, tous faisaient parti du « noyau » des objecteurs: la plupart étaient engagés depuis longtemps en son sein, avaient participé à beaucoup d'actions. Cela m'a permis d'une part de pouvoir me renseigner sur l'historique de l'initiative des objecteurs, les formes d'action qu'elle a pris, et d'autre part d'être en contact avec des personnes dont la motivation a longtemps été essentielle pour la survie de l'initiative. En ce sens, ces personnes ont pris deux fois plus de risques, puisqu'elles peuvent également être condamnées pour « *provoquer*

50 Fillieule Olivier, *Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel, post-scriptum*, in Revue française de science politique, Année 2001, Volume 51, Numéro 1, p. 199 - 215

51 BECKER, Howard, *Outsiders*, Paris, édition A. M Metailé, 1985

l'hostilité publique envers le service militaire »⁵². Il s'agit, donc, de personnes ayant une motivation assez profondes, au regard de l'intensité et de la durée de leur engagement, ce qui ne représente en effet pas la totalité des objecteurs, mais permet de mieux comprendre le type de valeurs qui peut permettre à certaines personnes de braver l'interdit au point de doubler le risque de se faire emprisonner. De plus, il se trouve que mon « micro-échantillon » a donné lieu à des conclusions sur les trajectoires d'engagement similaires à celles qu'Ayşe Gül Altınay⁵³ observe dans le chapitre qu'elle consacre aux objecteurs dans son livre, c'est à dire l'importance en tant que choix personnel et militant de l'antimilitarisme et de l'anarchisme.

Ces valeurs sont partagées par tous les objecteurs de l'échantillon: la rencontre avec l'une où l'autre (et souvent des deux), entame le démarrage du processus de réflexion, l'adhésion débouche souvent sur une déclaration d'objection de conscience dans les années qui suivent. (2)

Mais il convient tout d'abord de resituer l'histoire des objecteurs, qui constituent une initiative nouvelle en Turquie, mais qui tend à se propager au fil des années (1).

1. 2. 1. Les objecteurs de conscience et l'État turc : une histoire mouvementée.

« Mon nom est Vedat Zencir. Et je suis déterminé à vivre une vie libre de toute violence, et libre de tout système régit par le commandement. Depuis l'âge de vingt ans, si je m'imagine comme un soldat, j'ai des crampes à l'estomac. Être soumis à des ordres, c'est quelque chose qui va totalement à l'encontre de mon caractère et de mes sentiments. De plus, je considère le fait d'être préparé à tuer des gens que je ne connais pas comme quelque chose d'impensable. Les êtres humains ne sont pas des êtres sacrés pour moi pour des raisons religieuses, mais sans aucune référence religieuse. Je vois chaque vie humaine comme sacrée. (..) C'est mon droit naturel de vivre une vie basée sur mes propres valeurs. De plus, mes valeurs sont très simples. Je ne veux pas de violences. Je ne veux pas être soumis à des ordres. Je ne pense pas que je puisse être forcé à aller contre ces valeurs. »

Déclaration d'objection de conscience de Vedat Zencir, 11 Février 1990⁵⁴

Quelques mois après avoir proclamé leur déclaration d'objection de conscience, en

52 Article 318 du code pénal turc

53 Altınay, Ayşe Gül, *The Myth Of The Military-Nation: Militarism, Gender, and Education in Turkey*, New-York, Palgrave Macmillan, 2004.

54 Originellement publié par le journal *Sokak*, le 11 Février 1990. « *Vicdani Ret Açıklamaları -Vedat Zencir* » (« *Les déclarations d'objection de conscience-Vedat Zencir*»), www.savaskarsitlari.org

Novembre 1989 et Février 1990, Tayfun Gönül et Vedat Zencir, de jeunes militants d'Izmir, ont été attaqués sur la base de ce qui était à l'époque l'article 155 du Code Pénal turc (aujourd'hui 318), qui condamne toute « *provocation de l'hostilité publique envers le service militaire* » par des peines allant de 6 mois à 2 ans de prison. Vedat Zencir sera acquitté et Tayfun Gönül condamné à trois mois de prison, qui ont été convertis en amende peu après.

Relayées par les hebdomadaires *Sokak* (« La Rue ») et *Güneş* (Le Soleil), les déclarations des deux premiers objecteurs de Turquie trouveront parviendront à la connaissance d'un petit milieu, majoritairement composé d'étudiants et de militants de gauche.

L'affaire sera suivie par un petit groupe d'étudiants d'Antalya, très intéressés par cette nouveauté. Osman Murat Ülke fait partie de ceux là. Convaincu par l'importance de propager la réflexion critique sur l'armée et la guerre, il publie dans le petit périodique deux articles s'y rapportant, ce qui lui vaut d'être condamné à son tour par le même article 155. C'est à ce moment là qu'il prend la décision d'objecter, ce qu'il fait le 1er Octobre 1995.⁵⁵ Cela fait cinq ans que les premiers objecteurs turcs se sont déclarés, mais seulement six personnes ont suivis la même voie depuis: on ne peut pas dire que le concept se répand très rapidement.

A Izmir, depuis 1992, un petit groupe d'antimilitaristes et d'objecteurs potentiels travaillaient au même moment à construire la première tentative d'institutionnalisation de l'initiative des objecteurs de conscience: *Savaş Karşı Derneği* (SKD), « L'association des opposants à la guerre ».

Le groupe d'Antalya contacte rapidement celui d'Izmir, et très vite des activités sont organisées en commun.

En 1993, à l'initiative de « War Resister's International » (WRI), « L'international des opposants à la guerre », la journée mondiale de l'objection de conscience est organisée en Turquie. Mise en place depuis 1981, à l'initiative de WRI au début des années 1980, la journée de l'objection de conscience organisée le 15 Mai donne lieu à des rencontres internationales sur ce thème un peu partout dans le monde depuis cette date, et c'est la première fois qu'elle se déroulera hors d'Europe. Cette journée est un véritable succès selon les organisateurs turcs, et la rencontre avec des militants antimilitaristes étrangers donne l'envie à ces derniers de se pencher sur les moyens critiques de combattre le militarisme, car ils prennent conscience de l'importance de celui-ci en Turquie. Les concepts opposés de « militarisme » et d'« antimilitarisme » vont prendre par la suite une importance majeure, et être de mieux en mieux définis et appropriés.

« *Nous réalisons au fil des discussions que la Turquie était un important laboratoire pour l'analyse*

55 Questionnaire mail pour Osman Murat Ülke.

*du militarisme. C'était, en quelque sorte, un paradis protégé pour le militarisme ».*⁵⁶

Pendant un certain temps les objecteurs travailleront à la mobilisation autour de leurs idées sans rencontrer d'obstacle majeur.

Pourtant, dès le 8 novembre 1993, SKD est dissoute par le gouverneur d'Izmir. Cette première et, avec le recul, assez prévisible réaction des autorités étatiques ne scelle pourtant pas définitivement le destin de l'association. Dès l'automne 1993, SKD Istanbul sera créée, et en février 1994, l'association originelle se recréera à Izmir sous le nom de *Izmir Savaş Karşıtları Derneği* (ISKD), « Association des opposants à la guerre d'Izmir », avec pour objectifs officiels de « lutter contre les guerres, le militarisme et le racisme » de « rassembler et créer des liens de solidarité entre les personnes qui partagent ces objectifs » et de « contribuer à la création d'une nouvelle culture fondée sur la paix et les libertés, visant à remplacer la culture hégémonique du militarisme-raciste ». Avec l'ouverture de ces nouvelles associations, le mouvement des objecteurs de conscience entrait dans une nouvelle phase. Cette première confrontation aux résistances des autorités devait servir d'expérience en fonction de laquelle il fallait se repositionner. Deux grandes conclusions en furent tirées : constituer des associations plus difficiles à fermer (comme en témoigne l'adoption d'objectifs vagues et non directement opposés au service militaire turc par ISKD), et accroître les liens avec l'international.

Les déclarations d'objection de conscience se poursuivent, et les objecteurs continuent leur entreprise de publicisation.

Les arrestations et poursuites judiciaires, elles aussi, se poursuivent, car dans les faits, l'objet de la mobilisation demeure bien la question de l'objection de conscience. SKD Istanbul sera même interdite en mai 1994 suite à une conférence de presse tenue à l'occasion de la Journée internationale de l'objection de conscience (qui a lieu le 15 mai), réouverte en 1995, puis à nouveau fermée par les autorités en 1996. La branche stanbouliote de SKD avait été, elle, fermée dès 1994 par les autorités. Par la suite, les anciens membres ne réussirent pas à s'institutionnaliser de nouveau par le biais d'une association: leur mobilisation est informelle, c'est plus alors une initiative de mobilisation.

Un objecteur de conscience va toutefois tout particulièrement influencer le développement de l'initiative, c'est Osman Murat Ülke qui, devenu éligible au service militaire, se déclare comme tel le 1er septembre 1995.

Un an après sa décision d'objection de conscience il sera arrêté et envoyé dans son unité

⁵⁶ Ibid, p.91.

d'affectation pour effectuer son service militaire. Devant son refus, il sera incarcéré dans la prison militaire de Mamak, puis condamné par la justice pour « insubordination ».

Le cas d' « Ossi »⁵⁷ attirera l'attention des médias et de la communauté internationale car ce jeune objecteur fut le premier à avoir été emprisonné en raison de sa déclaration d'objection et surtout à faire l'expérience du cercle vicieux de la justice turque face à l'objection de conscience.

Celui-ci se résume ainsi: « Ossi » fut successivement, et a plusieurs reprises, envoyé au service militaire, qu'il refusa de faire, puis jugé pour son refus, emprisonné, libéré au terme de sa peine, mais, automatiquement à la suite de chacune de ses libérations, renvoyé à son unité d'affectation pour y refaire son service militaire. Car, le fait de purger une peine de prison n'exempte pas de satisfaire aux exigences du service national. « Ossi » refusa évidemment à chaque fois et fut à chaque fois emprisonné. Ce cercle d'emprisonnement-libération-refus-emprisonnement se répètera 11 fois de 1996 à 1999, et ce ne fut qu'en 1999 que ce dernier fut libéré.

La forte médiatisation de cet événement contribua largement à la popularisation du thème de l'objection de conscience dans le débat public, suscita de nombreuses vocations et permit par la même le développement de l'initiative des objecteurs. Une grande partie des objecteurs actuels ont en effet fait ce choix après avoir suivi le procès de Osman Murat Ülke. C'est véritablement après l' « affaire Osman Murat Ülke » que les objecteurs de conscience commencent à prendre de l'essor. De plus, son cas va bénéficier d'un large soutien au niveau national mais aussi international: Amnesty International, en plus du relâchement immédiat d'Osman Murat Ülke, demandera au gouvernement de solutionner le problème d'un « service civil alternatif », en se basant sur les déclarations de l'ONU.

Sur une période de deux ans, Osman Murat Ülke sera envoyé successivement à la prison militaire d'Eskişehir pour y purger ses peines de prisons répétitives. C'est là qu'il y rencontrera Mehmet Bal. Mehmet Bal est un prisonnier « criminel », interné à la prison militaire car il effectuait son service militaire au moment de son arrestation, il est donc interné à la prison militaire car considéré comme soldat à ce moment là, et attend la prononciation de son jugement pour être transféré dans une prison civile. Il est « chef de dortoir » dans la prison, et c'est dans son dortoir qu'Ossi sera envoyé successivement pour ses peines d'emprisonnement, de 1996 à 1999. Au départ très opposés sur le plan idéologique, les deux hommes se disputent beaucoup, mais toujours sans violences, selon le principe cher à Ossi. Mehmet Bal est à l'époque un jeune homme très pieux, issu d'un milieu conservateur, il était membre dans sa jeunesse d'un groupuscule d'extrême droite. Ces discussions souvent très longues vont finir par intriguer Mehmet Bal, qui va commencer à lire les livres

57 Surnom donné à Osman Murat Ülke

qu'Osman reçoit, grâce à ses nombreux soutiens à l'extérieur. Mehmet Bal y trouvera des réponses, notamment vis à vis du crime qui l'a conduit en prison, qui le poursuit depuis des années, et se détourne de la religion. Il devient peu à peu anarchiste.

Au bout de deux ans, les deux hommes deviennent amis. En 1999 Ossi est libéré, et Mehmet Bal s'apprête à purger sa peine de 11 ans de prisons (il avait été condamné à 16 ans de prison, mais en avait déjà purgé cinq en attendant son procès). Il sera finalement relâché du fait d'une amnistie générale en 2002. A la suite de sa libération, il doit se rendre au service militaire. Il effectue un mois, fatigué par la prison, tout en se gardant de toucher à une arme, effectuant des séjours hospitaliers pour dépression. Il part en permission pour raison médicale, et décide à ce moment là d'assumer ses idées, et de déclarer son objection de conscience. Après avoir envoyé sa déclaration à la presse, il retourne à son unité militaire pour rendre son uniforme et ses papiers de soldats. Il sera arrêté, et à son tour condamné et emprisonné suite à sa déclaration d'objection de conscience en 2002. Il restera en prison pendant un mois, et, suite à une grève de la faim, sera libéré en Novembre 2002, avec ordre de retourner à son unité le jour suivant. Très affaiblit par sa grève de la faim, il s'en ira quelques temps chez ses parents, et ne rendra pas aux autorités militaires par la suite.

Le cas Mehmet Bal a été l'occasion pour les objecteurs de se confronter à l'expérience de la mobilisation pour une personne externe à leur cercle. En effet, le seul cas avait été celui d'Osman Murat Ülke, qui était un ami proche de nombre d'objecteurs d'Izmir (une ville importante dans l'historique des objecteurs) : ce n'était donc pas une mobilisation que politique, mais aussi une mobilisation personnelle. Mehmet Bal, lui, ayant été coupé du monde pendant sept ans, et venant d'un tout autre milieu, n'a d'autre lien avec les objecteurs que celui créé avec Osman Murat Ülke en prison. Les objecteurs n'avaient à ce moment là plus de structures institutionnelles pour lutter, ISKD ayant été fermée par les autorités en 1996 et les membres n'ayant pas les moyens de rouvrir une association.⁵⁸ La campagne se déroulera donc de manière informelle, par le biais d'internet principalement, et ne sera relayée dans la presse qu'au moment de la grève de la faim de Mehmet et des déclarations internationales qui ont suivi. La perspective de la guerre en Irak au moment de l'arrestation de Mehmet permettra aussi de populariser son cas au sein du mouvement anti-guerre, ce qui permettra de porter son cas dans d'autres cercles militants.

Durant les années suivantes, l'initiative prend une forme de plus en plus aléatoire, les groupes d'Istanbul, et surtout d'Izmir commençant déjà à s'éparpiller autour de l'an 2000.⁵⁹ Les déclarations d'objection de conscience des années 2000 sont d'ailleurs marquées par une forte prédominance des

58 Ces processus de fermeture-ouverture d'associations sont assez courants en Turquie, car les autorités disposent de l'article 301 pour faire condamner toute personne qui « s'attaquerait à la nation turque ».

59 Voir le Questionnaire pour Osman Murat Ülke.

Stanbouliotes. Les actions, mise à part l'organisation de la journée de l'objection de conscience qui reste assurée tous les ans le 15 Mai, se déroulent principalement au moment des procès des objecteurs de conscience. Trois cas vont marquer le mouvement des années 2000: celui d'Halil Savda, de Mehmet Bal, qui sera de nouveau arrêté, et de Mehmet Taran. Ce dernier et Halil Savda vont représenter de nouveaux visages de l'objection de conscience car ils représentent deux cas symbolisant des communautés assez opposées au militarisme: celle des kurdes, et celle des gays.

Mehmet Tarhan, qui subira le même cercle d'arrestations et de libérations qu'« Ossi », a été arrêté la première fois le 8 avril 2004, alors qu'il se rendait à son travail. Il sera plusieurs fois emprisonnés par la suite, en octobre 2006 il est condamné à 15 mois de prison, il en sortira en juin 2008. Ce dernier fut le premier objecteur de conscience homosexuel, « particularité » qui lui valut une forte couverture médiatique lors de ses procès et un fort soutien international, à la fois des organisations d'objecteurs de conscience, mais aussi des associations de défenses des droits des homosexuels. Sa « fête de libération » a d'ailleurs été organisée en juin 2008 au local de Lambda Istanbul⁶⁰. Refusant l'humiliante procédure réservée aux homosexuels dans le cadre du service militaire en Turquie, Mehmet amena la question de l'homosexualité dans le mouvement des objecteurs.

*« Le but de l'État est d'étendre son pouvoir. Je ne le laisserai pas ceci arriver et je protégerais mes croyances. Je vois le rapport pourri qui est mis ma disposition parce que je suis gay comme le signe de la décadence de l'État lui-même ».*⁶¹

Un autre cas important a été celui d'Halil Savda. Avant de se déclarer objecteur de conscience il avait été condamné de nombreuses fois pour avoir « supporté une organisation terroriste ». Après avoir effectué son dernier séjour en prison pour sa complicité présumée avec le PKK, il a été libéré en Novembre 2004 et, comme il n'avait pas effectué son service militaire, a été transféré à son unité à Çorlu-Tekirdağ . Là, il déclare que du fait des tortures qu'il a subit en 1993, il ne pouvait pas effectuer de service pour l'armée, et se déclarait donc objecteur de conscience. Il a été libéré en Décembre 2004, avec l'ordre de se rendre à son unité militaire. Il ne s'y est pas rendu. Il s'engagera à partir de ce moment auprès des objecteurs, et tentera de relancer le mouvement par la formation de la plate-forme de l'objection de conscience le 23 Octobre 2006, avec l'objectif de « légaliser l'objection de conscience en Turquie ». Le sept Décembre, deux mois après, il a été une fois de plus arrêté et jugé pour « désobéissance répétée » envers la loi turque par la Cour Militaire de Çorlu. Comme pour les cas précédents, le cercle arrestation - emprisonnement - refus - emprisonnement

60 Association de défense des droits des homosexuels et LGBT, une des seules disposant de locaux en Turquie, elle a été menacée de fermeture par la municipalité de nombreuses fois. C'est lors de cette « fête » que j'ai rencontré des objecteurs de conscience pour la première fois.

61 Extrait de la déclaration d'objection de conscience de Mehmet Tarhan, 27 octobre 2001. www.savaskarsitlari.org

s'est mis en place, et a duré jusqu'en 2007. Depuis, Halil Savda est toujours sous la menace d'une peine d'emprisonnement.

Premier kurde à être arrêté pour objection de conscience, il apporte à la lutte des objecteurs une nouvelle dimension: celle de la torture effectuée par l'armée. Tous les objecteurs ont été plus ou moins torturés durant leurs arrestations et emprisonnement, mais seul Halil Savda mentionne la torture comme la raison principale de son objection de conscience dans sa déclaration.

De 2002 (première emprisonnement de Mehmet Bal) au moment de mon étude de terrain (en Août 2009), Mehmet Tarhan, Halil Savda et Mehmet Bal ⁶² ont été successivement arrêtés, jugés et emprisonnés pour leur objection de conscience. On remarque dans ces trois cas la présence de tortures.

Cette période marque un tournant dans l'historique de cette mobilisation, tant au niveau des autorités qu'au niveau des objecteurs aux-mêmes.

Tout d'abord, on observe une évolution paradoxale de l'initiative des objecteurs: elle gagne en popularité, et commence à toucher d'autres cercles militants qui la rejoignent au sein de la plateforme des objecteurs, mais elle perd en unité d'action, les seuls moments rassembleurs étant ceux liés à la célébration du 15 Mai, et les actions de soutien aux objecteurs lors de leur jugement, ou pendant leur emprisonnement. Nous reviendrons sur cette évolution de l'initiative dans la deuxième partie de ce mémoire.

Une évolution importante est le soutien dont commence à bénéficier le mouvement, au niveau international. Tout particulièrement, la victoire juridique de l'objecteur Osman Murat Ülke devant la Cour européenne des droits de l'Homme en janvier 2006⁶³ a permis de donner une assise juridique à la lutte des objecteurs.. Suite à de nombreux procès (le premier pour avoir incité des appelés à se soustraire au service militaire suite à sa déclaration publique d'objection de conscience, et les suivants soit pour « désobéissance persistante » lorsque ce dernier refusait de porter l'uniforme militaire lors de son renvoi dans sa garnison à l'issue de sa peine, soit pour « désertion » lorsqu'il n'appliquait pas l'ordre de se rendre à son unité d'affectation lors de l'une de ses libérations), et à l'issue de multiples condamnations, dont huit pour son refus réitéré de porter l'uniforme, « Ossi » se tourna vers la CEDH dans l'espoir de mettre fin à cette spirale de condamnations, de libérations et de nouvelle condamnation.

62 En 2008, Mehmet Bal a été arrêté et torturé pendant son arrestation, il a fini par être relâché suite à un rapport de déclarant comme « personnalité anti-sociale ». Voir l'entretien avec Mehmet Bal pour les détails.

63 Décision de la Cour européenne des droits de l'Homme, « *Affaire Ülke c. Turquie* », 24 janvier 2006, Strasbourg.

L'objection de conscience n'étant pas formellement reconnu par la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, Osman Murat Ülke fonda sa demande principalement sur l'article 9 de la convention, relatif à la liberté de conscience, et sur l'article 3 de ce même texte, disposant de l'interdiction de la torture ou de tout autre traitement inhumain ou dégradant. Estimant que l'article 9 ne trouvait pas à s'appliquer en l'espèce, la cour, constatant que les condamnations infligés à l'intéressé ne l'avaient nullement exempté de l'obligation d'effectuer son service militaire et que ce dernier avait été jugé de multiples fois pour un seul et même fait, admit en revanche que cette situation contrevenait à l'article 3 de la convention, donnant ainsi raison à l'objecteur de conscience.

Cette victoire juridique va conforter les objecteurs dans le bien fondé de leurs actions face à la pression de l'armée. La portée internationale que prend « l'affaire » des objecteurs de conscience commence à gêner les autorités, qui jusqu'ici ont usé de la tactique emprisonnements/violences, afin de briser la volonté des individus, mais la présence de soutiens rends la continuité de cette méthode délicate à assumer, la Turquie se voyant dévoyée au niveau des instances juridiques européenne pour sa non-application de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. De plus, les cas de torture ont été médiatisés à l'étranger par des associations internationales de défense des droits de l'homme d'autre part (Amnesty international, Human Right Watch). Enfin, une recommandation du Comité sur la détention arbitraire de l'ONU sur le cas Halil Savda accuse les autorités turques d'entrave aux libertés de celui-ci.⁶⁴

On assiste donc récemment à un revirement de la part des autorités dans la façon de traiter le problème que les objecteurs leur posent. De la manière forte, on passe à une stratégie plus sinieuse: la rédaction de rapports psychologiques invoquant des problèmes mentaux chez les objecteurs passant en jugement, qui permettent de relâcher l'objecteur, et ainsi de ne pas continuer une procédure contraire au droit international, tout en évitant de questionner le vide juridique qui plane autour de l'objection de conscience.

Cette tendance a été confirmée dans le cas du dernier objecteur emprisonné puis libéré cette année, Enver Aydemir, qui a été jugé « non apte au service militaire », car présentant un « trouble de la personnalité antisociale ». Un autre objecteur, Inan Suver, a été arrêté le 6 août 2010, son cas n'a pas encore été jugé.

64« *The Committee recalls its previous jurisprudence on the assessment of a claim of conscientious objection to military service as a protected form of manifestation of religious belief under article 18, paragraph 1 [of the International Covenant on Civil and Political Rights]. It observes that while the right to manifest one's religion or belief does not as such imply the right to refuse all obligations imposed by law, it provides certain protection, consistent with article 18, paragraph 3, against being forced to act against genuinely-held religious belief (...)* ». *OPINION No. 16/2008 (TURKEY)*, Comité des Nations Unies sur la détention arbitraire

Comme on peut le voir, malgré des cas très lourds portés à l'attention des médias et la réaction d'instances internationales, la situation des objecteurs n'a pas changée, et le noyau des militants tend parallèlement à se distendre. Cependant, on assiste dans le même temps à une montée en popularité de l'objection de conscience: en 2010 trente personnes différentes se sont déclarées objecteur de conscience, principalement à l'occasion de la journée du 15 Mai.

1. 2. 2. Trajectoires d'engagements d'objecteurs de conscience ou le poids des valeurs.

Risques d'arrestation, puis d'emprisonnement voir de tortures: la décision de l'objection de conscience marque un tournant important dans la trajectoire de vie des objecteurs. La réaction des autorités étatiques et militaires face à l'objection de conscience peut-être lourde de conséquences, et tous vivent plus ou moins douloureusement une sorte de « mort civile ».

Comment les objecteurs perçoivent-ils ces difficultés liés à leur objection de conscience? Comment perçoivent-ils leur engagement? Qu'est ce qui motive les objecteurs à prendre un tel risque?

Pour tenter de répondre à ces questions nous allons analyser les trajectoires croisées des différents objecteurs avec qui j'ai pu m'entretenir.

Les trajectoires d'engagement des personnes que j'ai put avoir en entretien diffèrent au niveau de leurs origines sociales. Dans mon tout petit échantillon, on retrouve des personnes ayant des parents fermiers, jusqu'à des professions intellectuelles comme journaliste, en passant par restaurateur ou fonctionnaire. De même la politisation des parents ne semble pas automatiquement jouer: bon nombre d'objecteurs sont issus de milieux non-politisés.

Pour ceux dont le milieu familial était politisé, on observe que la période du Coup d'État de 1980 a fortement marqué leur passé. Sans entrer dans les détails, les objecteurs concernés on décrit une période troublée, marquée par la peur. On peut penser que dans leur cas, cette période a put être une période clé, qu'elle a put fortement influencer leur jugement sur l'armée. Dans le cas de Yavuz c'est clairement une évidence:

« (...)comme j'ai vécu un Coup d'État à 15 ans, et que je savait pas ce qu'était le militarisme au niveau théorique, j'ai vu directement et pratiquement ce que ça signifiait.

J'ai vu l'exécution capitale d'un jeune homme de 17 ans quand j'en avais 15. Donc j'ai très vite sut ce qu'étais le militarisme, car des centaines de milliers de personnes ont fuit le pays, se sont fait arrêtées, ont été torturées ou on été tuées, et moi j'ai vécu ça très jeune, car ça a concerné des

amis à moi. Donc je savait ce qu'était le militarisme. »

On comprend bien que l'histoire récente laisse des traces indélébiles: pour ceux qui ont été directement confrontés au Coup d'État durant leur jeunesse, où qui auraient un passif familial lié à la répression, l'armée est synonyme de terreur, et ce depuis leur plus jeune âge.

Cependant, la majorité des objecteurs forgent souvent leurs idées plus tard. La rencontre avec des militants, souvent à l'université, ainsi que la lecture de journaux, périodiques, livres, leur ont permis de forger leurs opinions.

Tous les objecteurs avec lesquels je me suis entretenue ont un passif militant, et développent au fil des années un intérêt croissant pour la politique (avec cependant une chute de l'engagement ces dernières années pour certains). Cet engagement est souvent fort, ils sont impliqués pendant de nombreuses années dans des mouvements, et certains, comme Deniz ou Yavuz, abandonneront leurs études pour consacrer leur temps au militantisme, en travaillant à côté. La plupart abandonnent d'ailleurs l'école, pour Doğan et Ersan l'objection de conscience est d'ailleurs vécue comme une réponse à l'impératif de se rendre au service militaire au sortir de l'université.

Mis à par Mehmet Bal, qui a une histoire bien particulière, les objecteurs ont entendu parler de l'objection de conscience à partir de leurs contacts avec des militants anarchistes. C'est par le biais de ces groupes qu'ils ont pu avoir accès aux connaissances philosophiques et politiques qui forment aujourd'hui une large part de leur identité.

Dans tous les cas, l'accès aux idéologies anarchistes, et à l'antimilitarisme, entraîne une structuration de leur identité axée sur ces valeurs. Elles ne constituent pas une activité périphérique (mobilisation au sein d'un groupe anarchiste ou antimilitariste). Elles jouent le rôle d'un véritable facteur de structuration de leur identité, en ayant des impacts sur tous les aspects de leur vie.

Ainsi, pour la plupart des objecteurs, s'il n'existe plus de véritable organisation les regroupant depuis 1996, l'objection de conscience constitue toujours un engagement nécessaire dans le processus de maintien de leur identité: ils ne considèrent pas l'objection de conscience comme un outil militant parmi d'autres, ils *sont* objecteurs de conscience.

Tout d'abord, penchons-nous sur l'anarchisme et de sa signification pour les « militants » (ceux qui ont milité dès avant leur objection de conscience).

Il n'y a eu au sein des mes interlocuteurs qu'une seule personne qui ne se définissait pas comme anarchiste: Doğan (qui ne se définissait lui que comme antimilitariste). Tous les autres se définissaient comme tels. Comme le rappelle Ayşe Gül Altınay, l'initiative des objecteurs de

conscience a été depuis son commencement au début des années 1990 dominée par des individus se réclamant de l'anarchisme.⁶⁵

C'est le refus du principe d'organisation hiérarchique qui motive en premier lieu l'engagement anarchiste. Pour ceux qui côtoyaient des organisations de gauche radicale « classique » (communistes, socialistes, etc.), comme Yavuz, c'est d'ailleurs la principale raison qui détermine leur détachement d'avec ces organisations: « *Bien sûr j'y pensait déjà seul, car au sein du mouvement maoïste j'étais à la direction d'un mouvement de jeunesse. Et comme j'étais dans la direction, quand j'ai voulu m'en séparer, car je rejetait le principe hiérarchique, j'ai eu beaucoup de problèmes, beaucoup de bagarres avec mes anciens camarades militants. Et quand j'étais là bas j'y ai beaucoup pensé: comme il y avait une forme de direction, et une organisation, je me suis posé beaucoup de questions sur la légitimité d'une telle organisation, par rapport à l'idée de liberté par exemple* ».

Pour Deniz, l'orientation vers l'anarchisme va être plus rapide: « *Bien sûr j'étais entouré de tous ces gens là, mais les organisations de gauche, communistes, socialistes, je les trouvaient trop autoritaires, trop bureaucratiques, trop hiérarchiques* ». L'anarchisme va être une réponse à leur recherche d'engagement non-hiérarchisé. Ersan, quand à lui, sera actif dans un groupe anarchiste dès ses 15 ans.

Ersan, Yavuz, Deniz, Oğuz, Mehmet Bal, Osman Mural Ülke, tous côtoyaient ou côtoient des groupes anarchistes. L'anarchisme a d'ailleurs été une source d'inspiration pour l'objection de conscience: Henri David Thoreau a par exemple élaboré la première théorisation de l'objection de conscience, et il influence encore bon nombre de cercles anarchistes.

On retrouve une influence majeure de l'anarchisme dans la forme que prend l'objection de conscience chez ces objecteurs: c'est l'objection de conscience « totale » (*total ret*).

Cela signifie qu'ils rejettent non seulement le service militaire, mais aussi toutes les devoirs imposés par l'État. Cette caractéristique des objecteurs de conscience turc complique d'ailleurs leur situation, car ils ne conçoivent pas d'effectuer un quelconque service pour l'État. Cela veut dire que si l'État était prêt à mettre en place un service civil, il ne s'y joindraient pas: leurs réponses sont catégoriques et unanimes sur ce point là. Même Doğan, qui ne se définit pas comme anarchiste, et qui n'a jamais été engagé dans aucun groupe anarchiste, refuse l'idée d'un service civil: « *Pas du tout de service. Car si tu fais un service c'est du militarisme. Son existence n'est pas importante, si*

⁶⁵Altınay, Ayşe Gül, *The Myth Of The Military-Nation: Militarism, Gender, and Education in Turkey*, New-York, Palgrave Macmillan, 2004, p.107

tu le pense c'est comme ça, pas d'armée, pas d'État, pas de frontières. Ça c'est important ».

En fait, on s'aperçoit assez vite que la place particulière que détient l'armée en Turquie déteint même sur ceux qui sont le plus opposés à sa forme institutionnelle, comme les objecteurs de conscience. L'armée étant un État dans l'État en Turquie, et la Turquie étant un État militaire, tout est imbriqué l'un dans l'autre, et les engagements antimilitaristes génèreront souvent des engagements anarchistes, alors que l'anarchisme va nourrir l'antimilitarisme en élargissant la critique vers des sphères non « militaires » au sens propre (État, société, etc.). Yavuz résume assez bien comment l'antimilitarisme amène à l'objection totale: « *L'armée gouverne ce pays, et ça pourri le pays, on l'a vécu ça. Où que tuournes, il y a toujours l'armée dans l'État. Et c'est pour ça que mon objection de conscience est totale ».*

Pour tous les objecteurs, le fait que la société turque, l'armée et l'État turc partagent les mêmes valeurs est indiscutable. L'exemple qui revient souvent sont les leçons de patriotisme militaire qui sont données aux enfants dès leur plus jeune âge:

« La plupart ils vivent dans le militarisme, car à l'école primaire ils enseignent à des enfants de six ans que l'armée est bonne pour eux » (Doğan).

« En Turquie l'institution la plus respectée c'est l'armée nationale. Et ça dès le plus jeune âge ils l'inculquent aux enfants : « Toi tu es un soldat de la nation, un soldat de la nation, et tu es nationaliste ! ». Ils apprennent des choses comme ça aux enfants: par exemple les arméniens sont tes ennemis, les français sont des ennemis, les anglais sont des ennemis, les grecs, les kurdes sont des ennemis... ils leur apprennent tout ça. Donc si tu y es opposé il faut te défendre, où ils t'embrigaderont, tu iras au service militaire, tu servira leur cause militariste »(Deniz).

Osman Murat Ülke, en évoquant la difficulté d'être dans un état de mort civile, invoque le regret de ne pas être reconnu comme le père de son fils, alors qu'il s'apprête à « *rentrer à l'école et à se voir confronté à un milieu scolaire autoritaire et militaire ».*

En fait, seul Bülent, le déserteur, serai d'accord pour servir dans un service civil. C'est peut être d'ailleurs ce type de vision totale de l'État forcément militariste et donc infréquentable, qui éloigne le plus les objecteurs des autres citoyens, et également des déserteurs.

Dans cette optique la situation de « mort civile », n'est pas vécue comme un drame au niveau émotionnel: l'État étant forcément militariste et opposé à leurs idées, c'est une moindre perte que de

se soustraire à son influence. Certains cherchent à construire des activités indépendantes, plus en accord avec leurs idées: Mehmet Bal fait des spectacles avec des marionnettes (qu'il créé) avec sa compagne, pour les enfants, Yavuz a monté un bar à Beyoğlu où se réunissent des militants anarchistes, écologistes, LGBT, etc., Deniz organisait à l'époque le contre-sommet du FMI et vivait dans le local du collectif créé pour celui-ci (le collectif « *Direnistanbul* »). Doğan ne fait rien, vit chez sa mère, et est très heureux de sa situation, il dit qu'il faut apprendre à « *vivre avec très peu de choses* ».

Cependant tous avouent que cette situation est très difficile à gérer sur le plan matériel et social.

Cependant, pour eux, les contraintes liées à l'objection de conscience ne sont que peu de choses au regard de l'importance que revêt leur engagement, et c'est principalement la lutte contre le militarisme qui est invoquée. Cette lutte revêt d'ailleurs un caractère fortement identitaire: ils se sentent pour la plupart très isolés concernant cette question. Pour eux, l'antimilitarisme ne consiste pas seulement à combattre l'armée turque, mais à combattre toute forme de violence et de hiérarchisation dans l'ensemble de la société, en Turquie et hors de Turquie. Pour cette raison, il s'opposent non seulement à l'armée et à l'État, mais aussi à bon nombre de militants de gauche, également au sein du mouvement anti-guerre.

C'est en définitive, l'antimilitarisme qui constitue le point-clé de leur trajectoire militante: à partir du moment où ils prennent conscience de l'importance de cette question dans la définition de leur identité, non seulement politique et militante, mais aussi personnelle et philosophique, l'objection de conscience n'est plus très loin. Et à partir de la déclaration d'objection de conscience, leur vie va être marquée, à des degrés divers, par cette prise de décision. L'objection de conscience est une décision fortement coûteuse, en terme de prise de risques (menaces légales), et d'autonomie sociale (« mort civile »), ce qui détermine ce choix est le rejet du militarisme (qui est perçut comme un système régissant toute la société), et de ses deux filles naturelles: la violence et la hiérarchie.

« Quand on regarde la définition la plus largement répandue c'est refuser de faire son service militaire, mais pour la plupart des gens engagés dans ce combat, c'est rejeter tout le militarisme, c'est pas que l'armée, c'est aussi la violence, toutes les guerres, et ce n'est pas rejeter une armée mais toutes les armées. » (Mehmet Bal)

« Si tu veux mener la vie que tu as envie, de toute façon tu prends des risques, vivre c'est déjà un risque. Même en écrivant, par exemple Hrant Dink, ils l'on tué. Dans la rue, comme ça, parce qu'il écrivait pour la paix, pour propager la liberté, et ils l'on tué: c'est tout simple, tout le monde peut le vivre. Mais si tu te préoccupe de ça tu t'emprisonnes: parce exemple, en ce moment ils pourraient

m'emmener en prison, c'est un risque.. ils peuvent m'arrêter, me torturer, user de la violence, ils peuvent tout faire, mais pour moi vivre c'est très important, et vivre de façon éthique. Pour vivre de façon éthique il faut que je m'éloigne de l'État, de l'autorité, de la bureaucratie, du capitalisme. Moins j'aurais de liens avec ces derniers et plus je pourrait organiser la vie que je veux. Si tu regardes, tout appartient au pouvoir: l'eau, les terrains, les maisons, les rivières, la mer... Par conséquent la seule solution que j'ai c'est de prendre le risque de vivre comme je l'entend, de toute façon la situation est comme ça: si tu regardes il n'y a pas d'autre alternative. (...)Pour moi, l'antimilitarisme ça ne veut pas dire être non-violent et pacifiste » (Deniz)

Il est intéressant de constater que seul Bülent n'emploiera pas le mot de « militarisme », alors qu'il a une analyse du rôle de l'armée assez proche de celle des objecteurs. Cependant, lui, analyse seulement l'armée en tant qu'institution politique, il n'y a pas d'extension au niveau social. Bien qu'il possède une socialisation militante importante, et très anti-étatique (donc anti-armée), et qu'il se revendique proche des idées anarchistes, il semblerait qu'il n'ai pas eu accès au concept d'antimilitarisme, ou du moins pas suffisamment pour se définir politiquement de manière spontanée comme tel.

La base de l'engagement des objecteurs de conscience est donc constitué d'une adhésion totale au concept d'antimilitariste, par le biais du recours au concept « d'objection totale ».

Pour eux, toute hiérarchie, contrainte ou violence est militariste, et ce militarisme est présent dans toute la société. Dans ces conditions, on peut imaginer que la vie au sein de cette société n'est pas de tout repos pour eux.

Ce fossé entre leur conception de la vie en communauté et celle de leur environnement explique en partie le fait que leur initiative n'en soit restée qu'une, et ne se soit pas transformée en mouvement antimilitariste global, ce que nous allons voir dans la deuxième partie.

Il convient avant cela de relater une évolution assez révélatrice au sein des objecteurs de conscience et de leurs sympathisants: celle liée aux questions de genre et au féminisme.

C'est Mehmet Bal qui m'en a fait référence pour la première fois « (...) j'ai commencé à m'intéresser à l'analyse de genre et au féminisme, et ça a donné une nouvelle analyse à mon objection de conscience. Le militarisme perpétue ce type d'inégalités entre les genres. C'est plus profond qu'une simple objection de conscience sur le fait de participer à l'organisation militaire et de porter les armes etc. mais c'est aussi par rapport aux relations entre les gens de tous les jours. Et c'est très difficile: quand tu marches dans la rue peu importe ce que tu penses de toi même, « Je veux être un homme féministe, avec une masculinité alternative, etc. » peut importe ce que tu fais, les gens te

traite toujours dans une optique patriarcale. L'objection de conscience va au-delà d'une simple objection à la violence et au militarisme pour moi. ».

Nous l'avons vu auparavant, cette liaison des questions de genre avec le militarisme était aussi importante pour Mehmet Tarhan, pour lui la dimension hétérosexiste de l'armée a été bien sûr déterminante. Une nouvelle analyse se développe sur cette question de genres, et des articles paraissent sur ce lien entre patriarcat et militarisme⁶⁶. On peut l'expliquer par l'importance sociale qu'occupent les valeurs guerrières, et donc le service militaire dans la formation identitaire des hommes en Turquie.

« A travers la conscription, qui est considérée comme le devoir le plus sacré, les hommes se transforment en citoyens de première-classe. Le service militaire ne fait pas que masculiniser les citoyens de première classe, il définit la masculinité en elle-même ». ⁶⁷

Comme Balan va me le faire découvrir, il existe donc une nouvelle tendance chez les femmes sympathisantes des objecteurs de conscience, c'est de se déclarer elles-même comme objectrices de conscience. Et si l'on regarde la liste des objecteurs en Annexe, il y en a de plus en plus. Cette nouvelle tendance traduit la prpension à l'élargissement des objectifs des objecteurs dans leur lutte contre le militarisme: ce n'est pas seulement l'armée comme institution qui est prise à partie quand on assiste à des déclarations d'objectrices de conscience, mais bien à l'attaque de toute une société bâtie sous l'influence du militarisme.

« La raison pour laquelle il y a des objectrices de conscience c'est pour attirer l'attention sur le fait que le militarisme ce n'est pas juste participer à l'armée, ce n'est pas juste utiliser des armes et tuer des gens, c'est partout.

C'est partout où il y a une relation dictée par la hiérarchie, la violence ou le pouvoir. Et c'est partout dans l'organisation de la famille et de la société, surtout ici, c'est une société très militaire. Et on est reliées à ça: on est supposées donner la vie à des mâles, qui feront l'armée, et quand ils meurent on est supposées dire « Ils appartiennent à la mère patrie, on sacrifie nos enfants, on peut toujours en faire d'autres.. ». Donc les femmes ont ces rôles à tenir au sein de la société militaire, c'est pas se servir d'armes.. Donc les femmes en se déclarant objectrices disent: nous ne sommes pas seulement des victimes du militarisme, nous sommes aussi des actrices du militarisme, et en refusant ce dernier on participe à son anéantissement.

C'est dire que le militarisme n'est pas quelque chose qui existe par lui-même, nous l'avons construit, nous perpétons cette relation, nous perpétons cette hiérarchisation. »

66 Tout un chapitre est consacré à cette question dans : *Consciencious objection, resisting militarized society*, Özgür Heval Çınar, Coşkun Üsterci (dir.), Zed Book, London-NY, 2009

67 Ayşe Gül Altınay, *Refusing to identify as obedient wives*, in *Consciencious objection, resisting militarized society*, Özgür Heval Çınar, Coşkun Üsterci (dir.), Zed Book, London-NY, 2009, p. 90

L'antimilitarisme comme valeur de toute une société est donc un fait que les objecteurs de conscience expriment comme faisant partie de la réalité objective de la Turquie. L'armée, mais aussi l'école, l'État, la société, la famille, les relations entre les sexes sont régies par des valeurs militaristes qui sont principalement celles de la violence et de la hiérarchie. Nous avons déjà vu à quel point ces valeurs sont ancrées dans la société turque auparavant: les objecteurs ne font que confirmer ce que les chercheurs en sciences sociales ont prouvé par le biais d'études scientifiques. De par leur refus viscéral de la violence et de la hiérarchie, les objecteurs de conscience jouent le rôle de révélateur: de par leur aversion pour le militarisme, ils sont capables de voir en quoi les valeurs qui en découlent sont le produit d'une construction sociale. Pour la plupart des gens, qui ne vivent pas cette aversion, les valeurs liées au militarisme constituent la réalité des relations sociales, donc une donnée tellement banale qu'elle en devient invisible: ce que les objecteurs de conscience appellent la « militarisation » de la société est un mode de fonctionnement social qui va de soit pour la majorité des gens en Turquie.

Dans cette perspective, on se demande dans quelle mesure les objecteurs peuvent arriver à porter leur message à l'extérieur de leur petit cercle militant. Tous soulignent l'importance de l'exportation de l'antimilitarisme vers la société. Comment s'y prennent-ils?

Partie 2

La difficile mobilisation des objecteurs de conscience

Limites d'une initiative militante en Turquie

Note de terrain, Août 2009, Istanbul

En retard à un entretien, je prends un taxi afin d'arriver à l'heure.

Après quelques mètres, je demande au chauffeur si je peux fumer dans son taxi. Celui-ci me réponds « Bien sûr, juste jette ta cigarette si tu vois la police! ». Sa réflexion me fait rire, je commence à lui demander son avis sur la nouvelle loi anti-tabac qui vient de passer, nous commençons à discuter, il me demande d'où je viens et ce que je fais ici. Je lui dit que je fais des entretiens pour mon mémoire « Ah oui, sur quel sujet? », je réponds que j'étudie les objecteurs de conscience turcs. Il ne comprend pas l'appellation, je précise : « Ceux qui ne veulent pas aller au service militaire ». Il observe un silence, surpris. « Mais comment ça? En Turquie? ». « Oui bien sûr en Turquie ». « Ça existe? Il y en a beaucoup? ». « Beaucoup, non, une petite centaine ». « J'y crois pas! Ces mecs là c'est des lâches! C'est pas des hommes! On peut pas faire une chose pareille! Il faudrait tous les mettre en prison! ».

On peut déjà voir, au vu de l'anecdote ci-dessus, toute la popularité dont jouissent les objecteurs de conscience en Turquie. En effet, ce chauffeur de taxi n'était pas une personne vraiment marginale à mes yeux dans le regard qu'il posait sur les objecteurs de conscience: le service militaire ayant l'importance sociale et citoyenne que nous avons décrite plus avant, on a tout lieu d'imaginer ce à quoi peuvent s'attendre ceux qui nient ses bienfaits.

Dans ces conditions, la perspective de propager une telle hérésie paraît assez difficile. C'est pourtant ce à quoi ce sont attaqués les objecteurs de conscience au cours des vingt dernières années.

En me rendant à Istanbul à l'été 2009, je m'attendais à trouver un mouvement des objecteurs: des évènements avant mon départ, lors de mon premier séjour à Istanbul (en 2008)⁶⁸, et la présence d'un site plutôt actif sur internet m'avaient confortée dans cette idée. Arrivée sur place, force fut de constater qu'il n'existait pas de mouvement: s'était plutôt l'absence de mouvement et d'actions quelconques qui détonnaient. Dans ces conditions, outre le fait que représentait la difficulté de trouver des personnes pour mes entretiens dans cette ambiance assez morose, il a été plutôt

⁶⁸ J'avais assisté en spectatrice à une partie de la journée de l'objection de conscience, et j'étais en contact avec des personnes qui soutenaient Mehmet Tarhan à Lambda Istanbul, ce qui m'a permis de me renseigner sur son cas.

décourageant pour moi de constater la non-existence de l'objet que je voulais étudier. Restait à trouver l'occasion de transformer cette déception en opportunité. Par le biais des quelques entretiens que j'ai pu effectuer, ainsi que de mes recherches sur les sites, les groupes de diffusion, et dans certains livres, j'ai cherché à retracer la piste des tentatives de mobilisation des objecteurs au cours des dernières années, et de cerner les raisons de cet état d'apathie que j'ai observé chez les objecteurs à mon arrivée en Turquie il y a un an.

Nous l'avons vu, pour toutes les raisons explicitées dans la première partie, se déclarer objecteur de conscience en Turquie n'est pas de tout repos, et les valeurs antimilitaristes ne sont pas vraiment quelque chose de très répandu dans la société turque (comme dans bien d'autres d'ailleurs).

Cependant, les objecteurs disposent aussi d'atouts circonstanciels qui pourraient les aider à former un véritable mouvement: support d'associations et d'institutions internationales, développement de la société civile turque, baisse progressive du pouvoir politique de l'armée..

Mais ces quelques avancées ne semblent pas non plus paver la voie à la formation d'un mouvement des objecteurs. On se demande donc comment se fait-il que les objecteurs aient été si actifs au cours de la période 1992-1996 et le soient si peu aujourd'hui.

Quels sont les contraintes qui pèsent sur l'initiative des objecteurs de conscience?

Tout d'abord, il est nécessaire de revenir sur les contraintes internes au mouvement.

En effet, la formation d'un mouvement nécessite la présence d'une organisation et d'entrepreneurs de mouvement. Le délitement progressif de l'initiative est apparemment apparu suite à des oppositions au sein des objecteurs. Il y avait pourtant au départ une réelle envie de construire un véritable mouvement antimilitariste, dans ces conditions, quels sont les sujets qui ont empêché la mobilisation autour d'un projet commun? Quels sont les modes d'organisation interne des objecteurs? Quels sont les points majeurs qui les opposent? Quelles stratégies de mobilisation ont-ils développées ces dernières années?

Nous essaierons par la suite d'essayer de voir en quoi la difficulté de la mobilisation des objecteurs repose aussi sur des contraintes externes. Par ce biais, nous nous pencherons aussi sur le thème des conditions de mobilisation en Turquie. Qu'est ce qui empêche les objecteurs de rallier la population? Quels rapports entretiennent-ils avec les autres structures militantes? Quelles questions soulève les objecteurs au niveau social? Qu'est ce que cela révèle par rapport au rapports qu'entretient l'armée avec sa population?

2. 1. Chapitre 1: Les contraintes internes à l'initiative des objecteurs de conscience

Il est donc apparu que les objecteurs de conscience n'ont su construire une réelle mobilisation, et ce pour deux raisons majeures.

Premièrement, les objecteurs ont échoué à s'accorder sur la notion d'objection de conscience, ce qui est problématique pour une initiative se définissant comme voulant propager l'objection de conscience (1).

Par ailleurs, la structuration de l'entreprise de mobilisation des ressources n'a pas fonctionné, la cible des mouvements n'étant plus tant l'État que l'opinion publique elle-même (2).

2. 1. 1 L'importance de la définition des objectifs

Il semblerait tout d'abord que les objecteurs de conscience aient eu du mal à s'accorder sur les objectifs communs à leur lutte. Cela tient essentiellement à deux éléments : d'une part l'existence d'un désaccord profond sur la signification et les implications de la notion d'objection de conscience parmi les membres du mouvement, d'autre part, les hésitations pour la plateforme dans l'adoption d'un cadrage directement centré sur cette question.

A) L'objection de conscience, une notion controversée.

La première difficulté du mouvement des objecteurs de conscience quant au cadrage à adopter vient de l'absence de consensus sur la signification, ou plutôt sur les implications, du concept d'« objection de conscience » lui-même.

Pour certains en effet, l'objection de conscience doit être comprise dans son sens strict, c'est-à-dire comme la possibilité de refuser d'effectuer le service militaire en raison de principes philosophiques, moraux, voire religieux, ce qui n'exclut pas la possibilité d'une alternative civil au service militaire.

D'autres au contraire refusent farouchement d'effectuer un service national, quelque en soient les modalités. « *Hiç bir bedel ödemeyeceğiz* » (« nous ne paierons aucune contrepartie ») est leur credo. On parle alors d'« objection totale » (*total ret*), version plus extrême de l'objection de conscience partagée par une large partie des membres du mouvement.⁶⁹

⁶⁹ L'objection « totale » semblant en effet plus populaire: la plupart des personnes s'étant déclarées objecteurs de

Cette conception de l'objection totale comme corrélative à l'objection de conscience était présente chez tous mes interlocuteurs, la plupart étant des « anciens » du mouvement, le plus récemment engagé, Deniz, ayant pour sa part des convictions anarchistes. Ayşe Gül Altınay observe également ce phénomène au sein du groupe des objecteurs: la plupart sont des objecteurs de conscience totaux, et rejettent donc la possibilité de remplacer le service militaire par un service civil.

Cependant, avec le temps, d'autres personnes se sont intéressées au concept d'objection de conscience, pour des raisons différentes que des convictions anarchistes et/ou antimilitaristes.

L'objection de conscience peut également être une sorte d'excroissance de combats pour d'autres causes à caractère particulariste.

En ce sens, l'exemple du combat pour les droits des Kurdes est des plus frappants. Nombreux sont ceux qui ont refusés de faire leur service militaire pour ne pas avoir à aller affronter leurs « frères » à l'Est du pays. Il existe même un « mouvement des objecteurs de conscience kurdes » (*kürd vicdani ret hareketi*), très présent sur internet et Facebook, qui relie la question de l'objection de conscience à la guerre au Kurdistan.

Tous les objecteurs sont d'ailleurs opposés à la guerre au Kurdistan, mais ceux-ci ont parfois du mal à comprendre les initiatives de ce type: les objecteurs totaux sont profondément anti-nationalistes et considèrent que toute forme de violence organisée est une forme de militarisme (opposition aux méthodes du PKK). Au final, même s'ils comprennent d'où peuvent venir cette conception de l'objection de conscience chez les kurdes, ils ont du mal à assimiler cette nouveauté.

« Il y a un groupe de kurdes objecteurs de conscience, et c'est très intéressant car les gens qui ont commencé le mouvement des objecteurs étaient anarchistes, donc ils refusaient les frontières, les nationalités, donc personne n'aurait pensé à appeler le mouvement « mouvement des objecteurs de conscience turcs ».

Le mouvement kurde et le PKK sont très intéressés par la notion d'objection de conscience mais seulement avec la critique de l'armée turque. Mais il y a aussi des objecteurs de conscience kurdes avec une vision non-violente. Mais c'est une longue question, parce qu'il y a une guerre qui continue ici depuis longtemps. Donc c'est très difficile si tu vis dans une zone où il y a la guerre.. Car les circonstances poussent les gens à prendre parti, même si tu ne le veux pas au début, tu dois prendre le parti du PKK, tu dois prendre le parti de l'armée. » Balan.⁷⁰

Cette question de la violence reste très importante pour les objecteurs de conscience avec qui je me

conscience le 15 Mai 2010 étant des objecteurs « totaux » (observation participante à la journée des objecteurs de conscience, 15 Mai 2010).

70 Entretien avec Mehmet Bal.

suis entretenue: c'est peut-être le point de non-retour pour eux, concernant leur engagement. La violence est exclue, et il est impossible de supporter quelque mouvement violent que ce soit. Si tous rejettent la violence sur le plan personnel, tous ne semblent par contre ne pas partager la même vision concernant les formes de violence en résistance au militarisme et à la guerre, et en particulier concernant les mouvement de guérilla. Il semblerait que la question soit apparue à partir du moment de l'élargissement du mouvement à d'autres organisations, quand Halil Savda a lancé la création d'une plate-forme de l'objection de conscience.

« Moi je soutiens pour la plupart les mouvements de guérillas. Car par exemple, quand tu vis la bas, je le sais, il n'y a pas trente six solutions. Je le sais car pendant des années j'ai observé toute la violence du pouvoir de l'État turc, de l'armée, et en voyant tout ce qu'il sont capables de faire je peux pas dire à ceux qui sont dans l'Est ce qu'ils ont à faire, je ne peux pas m'y opposer. » Deniz

« Et maintenant ils essaient de populariser l'objection de conscience, avec des organisations de gauche par exemple, qui n'y connaissent rien auparavant. Donc ils ont essayé de former une grande plate-forme. Mais ça n'a pas marché. Tout le monde n'arrêtait pas de se disputer pour défendre ce qu'ils voulaient.. Par exemple il y a ce symbole du fusil que l'on casse, et c'est devenu un problème. Des gens ont commencer à dire « ça ressemble au fusil des guérilleros, on ne peut pas casser celui-là, il faut un autre etc. ». Donc ils ne voulaient pas de fusil cassé par ce qu'ils supportaient la guérilla.. Pour moi ce n'était pas acceptable: tu es un objecteur de conscience et tu ne veux pas de fusil cassé.. C'est comme revenir au degré zéro de l'objection de conscience, donc ça n'a pas marché.. »Balan.

Deniz semble s'être intéressé à la question de l'objection de conscience assez récemment, mais Balan et Mehmet sont beaucoup plus anciens dans le mouvement. La vision strictement non-violente de l'antimilitariste semble donc être mise à mal par l'ouverture du mouvement. Yavuz est le plus ancien objecteur que j'ai interrogé (le sixième déclaré en Turquie):

« Enfin à propos de cette question de la violence il y a eu pas mal de débats houleux, on a eu plein de problèmes en Turquie. Et puis, la violence dont use les fascistes contre notre mouvement a pas mal affaibli ce dernier. On a pas réussi à résoudre ces bagarres d'une bonne façon, ça, ça a affaibli le mouvement. Et les gens actifs au sein du mouvement, ça fait très longtemps qu'ils y sont, ils sont un peu fatigués. Moi aussi je suis fatigué, mais je suis toujours là. Il y a toujours des gens actifs au sein du mouvement mais ce sont juste les activistes antimilitaristes; on s'est un peu réduits. »

La violence, qui est un moyen d'action exclut pour les plus anciens objecteurs de conscience, semble avoir usée ceux-ci. Tout au long de leur mobilisation (plus effective durant les années

1990), les objecteurs de conscience ont été confrontés à la violence, aux arrestations, aux tortures, aux attaques des groupes d'extrême-droite. Il est très difficile pour ceux qui ont vécu ces moments d'imaginer d'associer l'objection de la conscience comme compatible avec une tolérance même minimale à la violence: pour eux l'objection de conscience est la négation de la violence.

Ceci a l'air d'avoir tout particulièrement posé problème avec la collaboration avec des organisations de gauche « classique » (communistes, socialistes) au sein de la plate-forme.

La mise en place de la plateforme, loin de permettre la formation de consensus, semble avoir attisé ces conflits, notamment du fait de la présence d'une vingtaine d'associations et de partis qui n'ont pas pour objet la question de l'objection de conscience.⁷¹ Bien que soutenant la plateforme des objecteurs de conscience, celles-ci demeurent en effet des institutions séparées ayant des objectifs qui leur sont propres. Ainsi, chacune d'entre elles admet la notion d'objection de conscience dans une acception qui fait sens avec son engagement initial.

Par ailleurs, au sein de la plateforme, ces divergences sont plus accentuées encore qu'au sein du groupe de base du mouvement des objecteurs de conscience, car, contrairement aux membres de ce petit groupe, ces organisations aux objectifs bien distincts n'ont pas d'intérêt particulier à faire des concessions ni à travailler avec les autres associations membres. Il s'agit plus d'une plate-forme de « soutien » que d'un réel travail de mobilisation commune autour de l'objection de conscience. La principale activité étant d'ailleurs, au moment de mes entretiens, l'envoi de mails et l'actualisation du site par Oğuz.

Enfin, il existe aussi un conflit entre les membres du petit groupe d'amis de longue date formant le cœur du noyau et la Plateforme des objecteurs de conscience à propos du cadrage. En tant que structure, la plateforme a dû adopter un objectif précis, qui est la légalisation de l'objection de conscience en Turquie. Pour cela, il lui a fallu définir de quel type d'objection de conscience. Afin que cette dernière soit le plus possible compatible avec l'objectif officiel de la plateforme, il semble que ce soit la conception d'un droit à l'objection de conscience au sens de l'existence d'une

71 A savoir, *Lambdaistanbul Lezbiyen, Gey, Biseksüel, Travesti ve Transeksüeller Dayanışma Derneği* (LGBTBT, Association de soutien aux gays, lesbiennes, travestis et transsexuels), mais aussi *İnsan Hakları Derneği* (İHD, Association des droits de l'Homme), *AMARGİ Kadın Akademisi* (Académie de femmes Amargi), *Barış Anneleri İnisiyatifi* (Initiative des mères de la paix), *Eğitim ve Bilim Emekçileri Sendikası* : 3 ve 8 No'lu Şubeler (Syndicat des retraités de l'Éducation et de la Science, guichets n°3 et 8) (Eğitim-Sen, Syndicat des retraités de l'éducation et de la science), *Demokratik Özgür Kadın Hareketi* (DÖKH, Mouvement démocratique des femmes libres), *14 Mayıs Platformu* (Plateforme du 14 mai), *Kardelen Kültür Merkezi* (Centre culturel Perce-neige), *Gökkuşluğu Kadın Derneği* (Association féministe Arc-en-ciel), *Demokratik Alevi İnisiyatifi* (Initiative démocratique alevite), *78'liler Girişimi* (Entreprise des soixante-dix-huitards) et *İstanbul Tunceliler Kültür ve Yardımlaşma Derneği* (Association culturelle et d'entraide des originaires de Tunceli), *Özgürlük ve Dayanışma Partisi* (ÖDP, Parti de la liberté et de la solidarité), *Demokratik Toplum Partisi* (DTP, Parti de la société démocratique), *Sosyalist Demokrasi Partisi* (SDP, Parti socialiste de la démocratie).

alternative civile au service militaire qui ait été retenue, car plus réaliste que les autres acceptions du terme. Or nombre des membres du mouvement n'acceptent pas cette définition restrictive, et beaucoup entrent également en conflit avec les objectifs de certaines associations membres de la plateforme.

B) L'incertitude des choix de cadrage

A cette difficulté de définition de la notion d'objection de conscience s'ajoute une hésitation de la part des objecteurs à adopter un cadrage clairement centré sur cette question. Cette hésitation se caractérise par, d'une part la tentation d'adopter un cadrage restrictif, focalisé uniquement sur une personne, à savoir un objecteur de conscience arrêté ou emprisonné dont il est demandé la libération, et celui, suivant une logique inverse, de la montée en généralité, en adoptant un cadrage centré sur le refus de la guerre en général.

Au cours des entretiens que j'ai pu avoir, les personnes citent un priorité comme moyen d'action les mobilisations de soutien quand un objecteur de conscience est arrêté. Ce type d'action a pour désavantage la centrifugation sur un cas particulier, ce qui ne concerne, a priori, que l'entourage de la personne inculpée.

Mais il n'en demeure pas moins que les objecteurs sont obligés d'adopter ce type de subterfuge pour faire passer leurs revendications. Un tel cadrage, bien que fortement restreint et *a priori* peu mobilisateur est en fait un moyen potentiellement assez efficace de montrer au grand public les « exactions » ou « l'arbitraire » de l'État et la toute puissance de l'armée en Turquie.

Revendiquer la libération d'une personne victime de ses idéaux, mettre un visage sur l'initiative des objecteurs et les brimades qu'il subit de la part d'un régime jugé répressif est une cause en soit légitime, et potentiellement efficace. Cette stratégie joue ainsi sur la sensibilité des gens et en appelle à leur conscience.

Cette stratégie de cadrage s'inscrit d'ailleurs totalement dans la logique de développement de l'initiative, qui a toujours reposé sur la mobilisation pour soutenir un objecteur de conscience précis, qui, à un moment donné est victime du système judiciaire.

Cette stratégie n'est cependant pas la seule du mouvement, qui hésite avec une montée en généralité autour de la plus large, et plus consensuelle, question de l'antimilitarisme et de la paix dans le monde. Ceux qui croient encore à la possibilité d'un mouvement parlent souvent d'antimilitarisme, qui diffère de la simple opposition à la guerre. Le mouvement qui a le plus mobilisé sur la question

de la guerre a eut lieu au moment du lancement de la guerre en Irak. C'est l'organisation BAK (*Küresel Barış ve Adalet Koalisyonu*, « Coalition globale de la paix et de la justice ») qui a organisé la plupart des événements anti-guerre dans le cadre de la campagne « *Dön evine Bush* » (« Rentre à la maison Bush ») contre la guerre en Irak. Ces derniers, sans atteindre des chiffres pharamineux, ont mobilisé plusieurs centaines de personnes, contrastant avec les quelques dizaines de manifestants présents lors des manifestations des objecteurs de conscience. Le nombre de personnes, sensiblement supérieur à celui des manifestations des objecteurs, que cette thématique mobilise atteste du fait que la montée en généralité est une solution avantageuse pour la Plateforme des objections de conscience. Il s'agit visiblement d'un thème légitime et mobilisateur.

Bien qu'au cours des dernières années la Plateforme des objecteurs de conscience n'ait pas recouru à ce cadrage, il semble, aux dires de Ayşe Gül Altınay⁷² qu'un tel cadrage fut opéré dans les années précédentes, notamment à l'occasion du festival « *militurizm* »⁷³. Selon cette dernière, ce festival était un événement très mobilisateur les premières années, surtout en 2002-2003, où il aurait réuni près de 700 personnes, dont des participants venus de l'étranger, et aurait nécessité trois ou quatre bus pour effectuer les visites prévues dans le cadre de ce festival. Or, ces années coïncident avec une période de débats intenses en Turquie relatifs à la guerre en Irak, et donc à une période propice à l'antimilitarisme. Le cadrage du festival « *militurizm* », était alors à cette époque beaucoup plus large, axé sur l'antimilitarisme de façon globale, et assurait une mobilisation beaucoup plus large qu'à l'heure actuelle.

La difficulté de l'alliance entre l'initiative des objecteurs et le mouvement anti-guerre repose sur la notion d'antimilitarisme, et c'est peut être ce qui a freiné l'orientation de l'initiative vers un cadrage plus large. En effet, s'ils soutiennent tous les initiatives anti-guerre, et participent aux actions de celui-ci, les objecteurs ne comprennent pas le positionnement de certaines organisations comme BAK, qui mobilisent contre les guerres à l'étranger mais pas contre les guerres internes ou l'armée en Turquie. Dans le cas des actions organisées contre la guerre au Kurdistan, le mouvement est dominé par des organisations kurdes, et beaucoup d'objecteurs sont opposés à leurs pratiques (violence, hiérarchie, etc.).

« Mais ceux qui sont dans l'organisation du mouvement anti-guerre sont issus de mouvements kurdes, DTP, PKK, et leurs branches organisent le mouvement: la branche des femmes, des jeunes.. »

72 Altınay, Ayşe Gül, *The Myth Of The Military-Nation: Militarism, Gender, and Education in Turkey*, New-York, Palgrave Macmillan, 2004.

73 Littéralement, « *tourisme militaire* ». C'est un événement étalé sur quelques jours, organisé chaque année à l'occasion de la Journée internationale de l'objection de conscience (15 Mai) dont l'objectif affiché est d'expliquer l'objection de conscience au grand public et de dénoncer l'omniprésence du militarisme en Turquie par le biais de visites « touristiques » auprès de bâtiments militaires. Organisé à Istanbul, Izmir et Ankara, il s'agit de la plus importante manifestation des objecteurs de conscience, qui, étant en situation illégale, doivent généralement s'en tenir à des actions plus modestes et bien souvent non autorisées.

(...)

Mais un mouvement contre toutes les guerres ça n'existe pas trop.. Par exemple, ils font des manifestations contre la guerre à Gaza d'Israël, contre l'invasion de l'Irak et de l'Afghanistan par les États-Unis, mais leurs propres proches vont se battre à l'intérieur du pays contre le PKK. La plupart des gens qui ont participé au mouvement contre les guerres des États-Unis ont fait leur service militaire, et donc peut être qu'ils ont tué un kurde. Donc le mouvement anti-guerre et le mouvement antimilitariste ne peuvent pas s'entendre. Par exemple il y a un mouvement pacifiste très important « Küresel Bak ». Donc, cette coalition, une coalition anti-guerre, n'a jamais participé au mouvement antimilitariste. Ils ne peuvent pas faire de manifestation avec eux, car l'antimilitarisme c'est une chose, être anti-guerre c'est autre chose. Les antimilitaristes sont anti-guerre, mais les anti-guerre ne sont pas antimilitaristes. » (Deniz)

Ce grand écart entre ces deux cadrages relativement opposés, l'un plus restreint, l'autre bien plus large que la question de l'objection de conscience, traduit un évident malaise de la part des objecteurs à adopter un cadrage directement centré sur la question de l'objection de conscience.

Par ailleurs, l'une comme l'autre de ces stratégies comportent des « risques » pour la mobilisation éventuelle des objecteurs.

En choisissant un cadrage centré sur une personne, les objecteurs de conscience prennent le risque d'empêcher l'initiative de se développer en véritable mouvement. C'est-à-dire que les mobilisations pour les droits d'une personne donnée peuvent avoir leur efficacité, mais leur capacité de mobilisation demeure limitée (à moins que la situation de la personne concernée ne touche véritablement le grand public, seuls ses proches ou les personnes engagées dans la même cause qu'elle militeront pour elle) et surtout, une telle mobilisation est inévitablement limitée dans le temps : une fois la personne libérée (dans le cas d'un emprisonnement), la mobilisation perd de son sens, et n'a plus véritablement lieu être, du moins pour une grande partie des personnes qui ont rallié leur cause pour cette seule occasion. Certains traduisent un sentiment d'épuisement, suite aux longues campagnes de soutien qu'ils ont eu à suivre. Enfin, la capacité de mobilisation du mouvement des objecteurs est très variable selon la personne désignée comme « martyr » dans cette stratégie.

La montée en généralité peut sembler être un choix plus sûr que le cadrage sur un objet particulier. Bien menée, elle permet une relativement importante mobilisation, donnant la possibilité par la suite de faire passer le véritable message des objecteurs (comme ce fut le cas dans le cadre du festival « *militurizm* »).

2. 1. 2. Un quasi vide structurel et organisationnel de l'initiative.

L'absence de structure est le vide qui frappe quand on interroge les objecteurs sur leurs modes d'actions. Il est rapidement apparu que l'association SKD appartenait désormais au passé, et qu'aucune autre association n'avait jamais pris sa suite, il n'y a donc pas institutionnalisation des objecteurs de conscience (même si cela fut le cas pendant environ quatre ans).

Ensuite, la Plateforme de l'objection de conscience est loin d'être un élément de progrès dans l'évolution du mouvement, mais s'apparente sans doute plus à une tentative de survie dans un contexte de « déclin » du mouvement. Enfin, l'initiative dispose d'un répertoire d'action bien plus limité qu'il n'y paraît, laissant douter de ses capacités à mener une mobilisation efficace.

A) La non- institutionnalisation des objecteurs

Le première remise en cause de l'idée que je m'étais faite du « mouvement » des objecteurs de conscience lors de mes recherches préliminaires, et qui ne fut pas de moindre, fut d'apprendre qu'il n'existait en fait plus d'association des objecteurs de conscience de type SKD ou İSKD, et ce depuis relativement longtemps. A l'occasion de mes premiers entretiens, j'appris en effet qu'après la fermeture de SKD İstanbul en 1994 et celle de İSKD par le gouverneur d'İzmir en 1996, il ne fut plus possible au mouvement de créer une nouvelle association.

Tout d'abord, les membres de İSKD ont intenté un procès à l'issue duquel ils obtinrent la réouverture de l'association, mais cette décision n'a pas été appliquée par la préfecture, condamnant ainsi l'association définitivement. Il n'est donc pas possible d'un point de vue légal de mettre en place une telle institution. Par ailleurs, il ne s'avérait plus possible de tenter a nouveau d'ouvrir une nouvelle association en espérant échapper cette fois-ci à une nouvelle interdiction car il s'agit d'un processus coûteux pour les anciens membres de l'association. Ces derniers n'étaient en effet pas assez nombreux pour se lancer dans la création d'une nouvelle association a chaque fois que la précédente est fermée. Aussi, contrairement à ce que j'avais pu penser en raison de la persistance du site Internet de l'association, il s'est avéré qu'il n'existe plus de structure institutionnalisée porteuse de la cause de l'objection de conscience. De plus il semble que la période qui a suivi la dissolution de İSKD ait marquée les personnes qui l'aient vécue: Yavuz et Osman Murat Ülke, qui étaient à Izmir au moment du délitement du petit groupe à la fin des années 1990, parlent tous deux de conflits, et d'un certain climat de déception et de violence.

B) La Plateforme: une tentative de survie pour l'initiative

A la lumière de cette information, et de plus amples recherches, la raison de la création de la Plateforme de l'objection de conscience doit elle aussi être remise en question.

Loin d'être une nouvelle étape dans un « mouvement » des objecteurs de conscience, il s'agit d'avantage d'une tentative de « survie » d'une initiative sous une forme organisée.

Devant l'impossibilité d'institutionnaliser le mouvement, la solution a donc été de relier entre elles plusieurs associations et partis politiques, ou plutôt d'essayer d'obtenir leur soutien, afin de bénéficier de leurs structures, leur organisation et leur capacité d'action, sans avoir à créer une association qui se verrait sans doute fermer tôt ou tard. Les plateformes ne sont pas choses rares en Turquie. Il s'agit parfois d'essayer de créer un mouvement en lui donnant un début d'organisation en attendant son développement futur pour l'institutionnaliser, mais il s'agit bien plus souvent d'un moyen de faire exister une mobilisation qui ne peut légalement s'institutionnaliser. Le degré d'institutionnalisation de cette structure est donc des plus faibles : selon le coordinateur de *Vicdani ret platformu*⁷⁴ il ne s'agit ni plus ni moins que d'une liste d'e-mails et d'un groupe de discussion sur Internet mettant en contact la vingtaine d'associations et partis politiques qui soutiennent la plateforme.

Par ailleurs, il semblerait qu'au final les associations inscrites sur la plateforme ne participent jamais ou presque aux manifestations ou autres événements organisés par les objecteurs. Dans ce type de situation, seule un groupe de quelques dizaines de personnes, sensiblement les mêmes à chaque fois, se mobilise. Selon Oğuz: « *La plateforme a vingt interlocuteurs, mais quand il s'agit de passer à l'action ils ne sont pas là. Il n'y a que le nom de ces associations dans la plateforme, mais pas de participation de leur part* »⁷⁵. Les actions ne seraient organisées au final que par les « véritables » membres de l'initiative, c'est à dire ceux engagés de longue date en faveur de la cause de l'objection de conscience.

C) Un répertoire d'action limité

Autre bémol qu'il faut apporter à l'idée d'une véritable mobilisation des objecteurs de conscience turcs : le caractère fortement restreint de leur répertoire d'action. Comme tout groupe protestataire, la Plateforme des objecteurs de conscience organise régulièrement des manifestations, parfois

⁷⁴Entretien avec Oğuz

⁷⁵ Conversation informelle avec Oğuz (notes)

illégalles, parfois autorisées, lors desquelles sont scandés des slogans semblables à ceux présents sur le site Internet. Ces démonstrations, ayant pour but affiché d'assurer la visibilité et une meilleure connaissance de la question de l'objection de conscience en Turquie, sont toutefois actuellement essentiellement centrées sur la revendication de la libération de tel ou tel objecteur. Par ailleurs, la portée de ces manifestations est restreinte. Ne réunissant pas plus d'une centaine de personnes à chaque fois, elles n'attirent guère l'attention des passants par leur nombre. Quant à leurs slogans, ils suscitent soit l'étonnement de nombre de personnes qui n'ont jamais entendu parler de cette cause, soit l'indifférence (plus rarement l'hostilité déclarée), des observateurs généralement acquis à l'institution de l'armée. Enfin, loin de mobiliser autant de forces de polices que d'autres mouvements, ces défilés sont strictement contrôlés par les forces de l'ordre et sont très restreintes dans l'espace (un court trajet leur est astreint et tout dépassement de celui-ci est stoppé par les autorités).⁷⁶

Pour contourner les contraintes de la manifestation, le mouvement a également souvent recours aux conférences de presse. Comme le souligne en effet Ayşen Uysal⁷⁷, le vide juridique qui entoure cette pratique rend possible le contournement de l'obligation de déclaration aux forces de l'ordre qui pèse normalement sur toute manifestation. Cette modalité d'action collective constitue en Turquie un « ersatz » des manifestations assez fréquents, permettant de réunir un groupe de personnes en plein air, devant les médias mais aussi devant les passants, et d'expliquer leurs revendications. Seul le caractère statique de ces conférences les différencie fondamentalement des manifestations traditionnelles lorsqu'il est question de mobilisation de faible taille.

En outre, il convient aussi de relativiser le « processus de contournement » mis en place par le mouvement des objecteurs de conscience. Malgré la réalité de leur travail en relation avec des organisations internationales ou étrangères, l'intensité de ce soutien venu de l'extérieur n'est pas des plus élevés. Ces relations se traduisent essentiellement par un échange d'informations, par la signature par ces organisations étrangères de pétitions auprès du Parlement européen, et d'envois de lettres ou d'e-mail aux autorités turques. Mais la participation effective aux actions de l'initiative ou l'organisation en Turquie d'action à dimension internationale sont des plus rares.

Par ailleurs, le soutien des instances européennes ne se traduit que par peu, pour ne pas dire aucun, effet sur les autorités étatiques turques. La décision de la Cour européenne des droits de l'Homme, bien qu'ayant condamné la Turquie en raison du caractère disproportionné de la sanction au regard

⁷⁶ Observation participante à la manifestation pour Inan Suver, 18 août 2010, Galata, Istanbul

⁷⁷ Uysal, Ayşen, «Maintien de l'ordre et risques liés aux manifestations de rue», in Dorronsoro, Gilles (dir.), *La Turquie contestée*, Paris, CNRS Editions, 2005

de l'infraction et du mauvais traitement excessif qu'elle a entraîné, la cour n'a pas jugé le service militaire obligatoire contraire à la Convention européenne des droits de l'homme. Par ailleurs, la décision de la cour n'a jamais été appliquée par l'État turc.

2. 2.Chapitre 2: Les contraintes externes à la mobilisation des objecteurs

Le cas des objecteurs de conscience en Turquie, par son caractère tout à fait original, est un bon révélateur de l'ensemble des contraintes propres à ce pays qui peuvent peser sur les mobilisations. Celles-ci sont globalement de deux ordres : « organisationnelles », en ce sens qu'il existe des mécanismes étatiques qui pèsent sur les modalités d'organisations même de la mobilisation (1), et « discursives », dans la mesure où il existe de fortes pressions sociales (dans l'existence desquelles l'État n'est pas sans responsabilité) quant aux discours légitimes, en dehors desquels un cadrage a peu de chance d'être efficace (2).

2.2.1. Les contraintes organisationnelles : les réactions types d'un « régime sécuritaire » turc et leur évolution

Le premier élément d'explication au caractère improbable de la mobilisation pour l'objection de conscience en Turquie tient aux contraintes que font peser les autorités étatiques sur les objecteurs. Celles-ci peuvent être interprétées à la lumière du concept de « régime sécuritaire » développé par Gilles Dorronsoro⁷⁸. Résumé par Olivier Fillieule ce concept « renvoie à quatre dimensions : la répression brutale des années 1980, qui modifie l' « habitus politique », la domination de l'État par les institutions de sécurité et l'autonomie corrélative de l'armée, le maintien des apparences de la démocratie face aux bailleurs de fonds étrangers, ce qui implique des formes de « domination indirecte » ; une méta-idéologie définie par l'obsession de la sécurité nationale »⁷⁹.

A) Les réactions types d'un « régime sécuritaire »

Un premier type de conséquences d'un tel régime en termes de mobilisation en Turquie tient à des mécanismes légaux de contrôle ou de répression des mouvements. Interdiction des manifestations, décisions de fermeture des associations, sanctions judiciaires dures et arbitraires, ainsi que non

⁷⁸ Dorronsoro, Gilles, « Mobilisations et régime sécuritaire », in *La Turquie contestée*, Dorronsoro Gilles (dir.), Paris, CNRS Editions, 2005, p.13-30.

⁷⁹ Fillieule, Olivier, « Requiem pour un concept, vie et mort de la notion de structure des opportunités politiques », in *La Turquie contestée*, Dorronsoro Gilles (dir.), Paris, CNRS Editions, 2005, p.209.

application des décisions de justice défavorables aux autorités étatiques font partie de cette gamme de mécanismes.

Dans le cas des objecteurs de conscience, la plupart de ces mécanismes sont ou ont été mis à l'œuvre, avec d'autant plus de facilité que ces derniers sont dans une situation d'illégalité.

Comme évoqué précédemment, l'organisation de manifestations n'est pas chose facile, et se heurte souvent à l'interdiction des autorités turques. Les autorités étatiques n'hésitent par ailleurs pas à recourir à la justice pour sanctionner les objecteurs et leurs sympathisants. Et, comme nous l'avons mentionné, ce ne sont pas les bases légales et les chefs d'accusations qui manquent.

En outre, les sanctions en question ont souvent un caractère arbitraire, et surtout exemplaire. Le cas d'Osman Murat Ülke, jugé, entre autres, huit fois pour le même chef d'accusation, et celui de Mehmet Tarhan, qui a expérimenté le même cercle vicieux qu'« Ossi » et qui a cumulé quatre ou cinq procès simultanés pour divers motifs (insubordination, insubordination persistante, désertion, incitation d'autrui à ne pas faire le service militaire...) sont des exemples explicites de cet état de fait. Par leur caractère répété, voire récurrent, et la durée cumulée des sanctions qui en découlent, ces actions en justice sont une source de risques considérables pour toute personne prétendant rejoindre la cause des objecteurs de conscience.

Par ailleurs, les diverses associations ayant pour objet la question de l'objection de conscience ont été successivement fermées par des décisions officielles, privant ainsi les objecteurs de toute possibilité de s'institutionnaliser. Mais plus encore, alors que les membres de l'ancienne association avaient obtenu une décision judiciaire permettant la réouverture de İSKD, la préfecture ne l'a pas appliquée faisant traîner en longueur ce processus de sorte à ce que les objecteurs de conscience ne puisse plus se relever de sa fermeture.

Il est ainsi possible de constater l'importance de la voie judiciaire dans les stratégies étatiques relatives aux mouvements contestataires. Les autorités turques font en effet une utilisation habile de la justice : tout en utilisant les nombreuses voies légales permettant de sanctionner, voire d'empêcher la formation d'un véritable mouvement, elles n'appliquent pas les décisions judiciaires allant à leur rencontre.

Dans le cas d'un État qui ne reconnaît pas la légalité de l'objection de conscience, il ne peut toutefois sembler guère étonnant que ce dernier utilise la voie légale, qui trouve naturellement à s'appliquer en la matière. Quand bien même cela s'accompagne d'entorses à la légalité et d'une propension à l'« acharnement juridique », il n'est guère d'État qui ne cherche pas à faire respecter la loi lorsque celle-ci est violée. Cependant, il est possible de constater une évolution intéressante

des stratégies de l'État dans les dernières années.

B). L'évolution de la contrainte: les nouvelles stratégies des autorités turques.

Après les premières années de mobilisation, les objecteurs de conscience, il semblerait que le nombre d'arrestation et de jugement d'objecteurs de conscience ait largement diminué. Les nouvelles déclarations de conscience ne se suivent presque plus jamais de poursuites en justice, et les anciens objecteurs de conscience ont put un temps circuler en toute liberté. Lors du procès de Halil Savda du 15 mars 2007 a la cour militaire de Çorlu, de nombreux objecteurs de conscience déclarés et connus des services de police sont entrés dans l'enceinte du bâtiment militaire et ont décliné leur identité, sans que cela n'entraîne d'arrestation de ces derniers. De la même manière, lors des manifestations, les objecteurs de conscience (qui sont généralement fichés) ne font l'objet d'arrestations que s'ils troublent l'ordre public de façon excessive.

D'après les objecteurs interrogés, les autorités savent pourtant qui sont et où se trouvent les objecteurs de conscience. Mais il semble que les autorités turques aient renoncé un temps à les poursuivre en justice de façon systématique.

Un tel développement s'explique par le fait que, chaque arrestation, mais surtout chaque procès, attire l'attention du public, national et international, permettant la publicisation de la cause de l'objection de conscience et attirant les foudres de la communauté internationale. Renonçant à ces stratégies largement contre-productives, les autorités turques semblent avoir préféré une stratégie de laisser faire, moins coûteuse, et surtout plus efficace.

Il est en effet remarquable de voir que l'inaction, ou plutôt la moindre action de l'État, est plus efficace que la répression des objecteurs. Cela tient à deux éléments essentiels : d'une part, les autorités évitent de jouer le jeu des objecteurs en contribuant à sa diffusion, et d'autre part la situation de « mort civile » que connaissent les objecteurs de conscience est une punition des plus redoutable en soi, condamnant ces derniers à une vie difficile et réduisant de façon drastique leurs moyens d'actions.

Cette période d'accalmie semble s'être cependant terminée, mais les cas récents d'objecteurs arrêtés n'ont rien à voir avec les plus anciens. S'il y a eu quelques arrestations ces dernières années, elles n'ont pas données lieu au cercle infernal qu'ont pu connaître Osman Murat Ülke, Halil Savda ou Mehmet Tarhan.

Dans le cas récent d'Enver Aydemir (premier objecteur arrêté depuis Mehmet Bal, soit un an et demi

plus tard), les autorités n'ont emprisonné celui-ci que quelques mois (de décembre à juin, ce qui est peu de choses comparé aux années qu'on passé ses prédécesseurs en prison), avant de le relâcher pour raison d' « inaptitude au service militaire pour cause de personnalité antisociale ».

Cette « mode » des rapports psychologiques semble être une nouvelle stratégie des autorités: gênées par l'agitation que créent les objecteurs de conscience autour d'eux chaque procès (particulièrement quand des instances internationales s'en mêlent), la nouvelle stratégie de l'État semble se diriger vers une voie plus sinueuse, usant de la pression des arrestations et jugement, mais sans aller jusqu'à faire subir aux objecteurs ce qu'a put expérimenter Halil Savda par exemple.

La réaction de Balan concernant ces rapports est intéressante, elle est d'abord surprise, puis elle y voit une stratégie de l'État:

« Le cas de la personnalité antisociale est très intéressant, quand on en a entendu parler la première fois, on s'est dit « Ok, la socialisation doit être militaire, donc les antimilitaristes sont antisociaux ». Mais après quand on a lu ce qu'est vraiment un antisocial, c'est comme un sociopathe ou un psychopathe, quelqu'un qui a le potentiel d'être un tueur en série. Et comme Mehmet était objecteur de conscience et qu'un des aspects des personnalités antisociales est de ne pas respecter l'autorité..(...)

L'affaire des rapports psychologiques est importante. Parce qu'ils utilisent ceux-ci pour se justifier de manière internationale. Par exemple si un objecteur de conscience est attaqué par l'État turc de par son objection de conscience, il va y avoir des réactions d'ordre internationale, la cour européenne des droits de l'homme peut attaquer la Turquie, l'Europe peut la condamner, etc. Mais s'il n'y a pas d'objecteurs de conscience, mais seulement des personnes « présentant des troubles antisociaux », alors plus de problèmes, la Turquie pourra toujours répondre « un droit à l'objection de conscience, mais pourquoi puisqu'il n'y en a pas chez nous ? » »

On se rend compte donc que la stratégie apparemment plus coulante des autorités est en réalité un moyen de se distancier des désagréments que peuvent provoquer la publicisation du cas des objecteurs de conscience. Sans vouloir trop se faire remarquer au niveau international par leur abus judiciaires, les autorités essayent quand même de maintenir la pression sur les objecteurs, en arrêtant un de temps en temps, tout en le faisant passer pour un malade mental. Comme Oğuz le résume de manière imagée: « *On est comme des moustiques pour l'État: petits, mais très agaçants* ».

La pression effectuée sur les médias par le biais de l'article 301 et 318 complète leur isolement: tous les objecteurs soulignent la surdité des journaux, et surtout de la télévision à leur cas.

« Oui bien sûr, car les grands groupes de presse ne veulent pas se faire mal voir des militaires.

Parce qu'ils ont peur que si quelqu'un rend public son objection de conscience cela se répande dans le pays, même si c'est pas nécessaire. Donc la plupart n'en disent rien, peut être Radikal, un peu, Taraf, qui est religieux et opposé aux militaires, mais pas tant que ça. Donc c'est plus dans les médias alternatifs: Bianet, BirGün.. Mes parents n'avaient aucune idée de ce qui arrivait à Mehmet à l'époque de son arrestation, car ils regardent les médias les plus courants. » (Balan)

Cette stratégie des autorités, qui laisse courir la plupart des objecteurs, les laissant s'enfoncer dans l'anonymat et l'isolement, tout en maintenant la pression par le biais d'arrestations suivies de jugements rapides les discréditant par le biais de rapports décrédibilisants, semble fonctionner, puisque les objecteurs ne semblent toujours pas s'être adaptés à cet état de fait.

2. 2. 2. Les contraintes discursives : le consensus social

Le cadre légal turc et son utilisation par les autorités étatique ne sont pas les seules contraintes qui pèsent sur l'initiative de mobilisation pour l'objection de conscience. Un certain nombre de normes d'ordre d'avantage social ont également des effets néfastes sur cette celle-ci. Ainsi, non seulement l'objet même de cette dernière est perçue comme généralement illégitime dans la société turque (illégitimité qui s'ajoute à son illégalité, laissant ainsi peu d'espoir que cette cause trouve quelque soutien), mais aussi l'image même de l'initiative, de la relative marginalité de ses membres, le prive du soutien de la population turque.

A) L'illégitimité du cadrage du mouvement

La difficulté des objecteurs à adopter un cadrage clairement centré sur la question de l'objection de conscience que l'on a observé s'explique en fait par la profonde illégitimité de ce thème en Turquie (plus d'ailleurs que par l'illégalité de l'objection de conscience).

Or le cadrage opéré par une mobilisation a justement pour fonction la légitimer en tant que telle. Ainsi, pour un même objet, plusieurs cadrages peuvent être opérés, et le succès d'un mouvement dépend en grande partie du caractère pertinent de celui qui a été retenu, plus que de l'objet à la base de la mobilisation. Ainsi, les protestations écologistes en Turquie⁸⁰ auraient, dans les années 1990, adoptée une « rhétorique nationaliste » pour défendre une cause qui, dans la plupart des autres pays, donne lieu a un cadrage beaucoup plus universaliste (insistant sur la nécessité de protéger le « patrimoine de l'humanité » et sur les risques au niveau global). Ce constat est un exemple des plus intéressants pour comprendre les contraintes qui pèsent en Turquie sur le discours que les

⁸⁰ Toumarkine, Alexandre, « Les protestations écologistes en Turquie dans les années 1990 », in *La Turquie conteste*, Dorronsoro Gilles (dir.), Paris, CNRS Editions, 2005, p.69-88.

mobilisations peuvent ou ne peuvent pas (voire doivent) adopter si elles veulent avoir une quelconque légitimité, et qu'Elise Massicard résume ainsi : « *la défense de la République et de ses valeurs fondamentales contre ses ennemis est le seul moyen légitime d'articuler des revendications* »⁸¹. Cette contrainte discursive peut s'expliquer à la lumière du concept de « méta-idéologie sécuritaire », qui constitue l'une des caractéristiques d'un régime dit sécuritaire et que Olivier Fillieule définit ainsi : « *la "méta-idéologie sécuritaire", qui est initialement le produit de l'activité de propagande étatique, contribue à définir largement le pensable politiquement, contraignant du même coup les mouvements, quels qu'ils soient, à s'y inscrire* »⁸². Il existe donc en Turquie une forme de consensus social sur certaines valeurs, dont la principale serait la notion de sécurité nationale, produite par l'État au cours de son entreprise de « formation » du citoyen, formant un ensemble de « *règles en partie implicites touchant à ce qu'il est légitime de dire, notamment pour les groupes contestataires* ».

En l'occurrence, le thème de l'objection de conscience ne se situe pas seulement en dehors de ce champ du possible pour les discours que peuvent adopter les mouvements contestataires en Turquie, mais se trouve même en opposition totale avec celui-ci. Alors que la sécurité nationale (dont les piliers sont notamment l'armée et le service militaire) serait l'élément central dans cette « méta-idéologie sécuritaire », la notion d'objection de conscience est intrinsèquement porteuse d'une négation de l'obligation militaire et de l'importance de l'armée, et, par extension, est susceptible de menacer à long terme cette sécurité nationale en sapant les fondements.

La conséquence de cette espèce de consensus social est l'adjonction d'une limite supplémentaire pour le mouvement des objecteurs de conscience, qui ne se situe plus cette fois-ci au niveau étatique mais au niveau social. A la contrainte organisationnelle créée par l'État, s'ajoute une contrainte en terme de cadrage, qui émane d'avantage de la société, quand bien même il ne faut pas perdre de vue que ces valeurs sont avant tout le fruit du « travail de propagande » de l'État. Cependant, cette propagande a été si importante dans l'histoire de la Turquie, qu'elle a fini par marquer la réalité sociale du pays: la Turquie et les turcs sont militaristes et nationalistes.

B) Les valeurs dominantes comme limite de la mobilisation

Si le concept de régime sécuritaire est fort utile pour expliquer la majorité des contraintes qui pèsent sur les mobilisations en Turquie, celui-ci, et notamment son corollaire, la « méta-idéologie sécuritaire », connaît en l'espèce des limites en tant qu'élément d'explication du sort des objecteurs

81 Massicard, Elise, « *Les mobilisations "identitaires" en Turquie après 1980 : une libéralisation ambiguë* », in *La Turquie contestée*, Dorronsoro Gilles (dir.), Paris, CNRS Editions, 2005, p.100.

82 Fillieule, Olivier, Op.cit.

de conscience. Il n'y a en effet pas que la transgression de règles à caractère sécuritaire qui expliquent les difficultés de cadrage et de mobilisation de ceux-ci. De manière plus large, il s'agit de la transgression d'un certain nombre de règles morales ou de valeurs dominantes, dont le caractère n'est pas nécessairement sécuritaire, qui met les objecteurs en porte-à-faux avec la majorité de la société turque. Si les concepts de « régimes sécuritaires » et de « méta-idéologie sécuritaire » sont évidemment pertinents pour mettre en évidence les caractéristiques les plus saillantes et les plus originales du régime politique turc, leur fait qu'ils ne concernent que l'aspect sécuritaire de ce régime tend à évincer tous les autres aspects ou tous les autres particularismes de la société et du système politique turc. Par exemple, et sans être trop catégorique quant à cette affirmation, si l'on ne peut retenir la religion comme facteur d'explication pour ce qui concerne les mobilisations en Turquie, et que de manière générale ce facteur ne doit en aucun cas être surestimé ou utilisé comme seul prisme d'analyse de la société turque, on ne peut sans doute pas non plus totalement neutraliser cet élément lorsqu'il est question d'étudier celle-ci.

Mais la aussi, ne pas prendre en compte les autres facteurs que ceux relevant du domaine, certes prégnant, du sécuritaire revient sans doute à s'interdire de saisir pleinement les mécanismes de la mobilisation en Turquie.

Ainsi, le premier des reproches fait aux objecteurs de conscience par le citoyen turc lambda n'est pas de refuser de participer à la sécurité nationale, mais de ne « pas être un homme ». Ce n'est pas tant d'avoir renoncé à son devoir de citoyen mais à sa masculinité qui constitue le principal grief qu'a l'opinion publique turque à l'encontre des objecteurs. Il est en effet communément admis en Turquie que l'on ne devient un homme qu'après avoir effectué son service militaire. Cette masculinité est une valeur, elle aussi inculquée par l'État au citoyen turc masculin, qui visiblement ne relève pas à proprement parler du champ sécuritaire mais qui revêt en Turquie, selon Ayşe Gül Altınay⁸³, une importance fondamentale. Selon cette dernière, le service militaire (qui, comme dans tout État nation, joue un rôle dans la formation du citoyen) joue effectivement un rôle de rite de passage pour l'acquisition par le citoyen turc de sa masculinité, et dans sa démarcation par rapport à la femme. Celle-ci n'ayant en effet pas reçu l'instruction de l'armée, elle se retrouve en position inférieure par rapport à l'homme turc, qui désormais possède des connaissances sur la société et la vie politique turque auxquelles les femmes n'ont pas accès. Voilà donc un exemple de valeurs également inculquées par l'État, intériorisée par les hommes, mais également par les femmes (un grand nombre d'entre elles ayant également tendance à mépriser un homme qui n'aura pas satisfait au service national).

83 Chapitre trois « *Becoming a Man, becoming a Citizen* », Altınay, Ayşe Gül, *The Myth Of The Military-Nation: Militarism, Gender, and Education in Turkey*, New-York, Palgrave Macmillan, 2004, p. 61

En effet, le mouvement des objecteurs de conscience est assujéti à de nombreux stigmates qui sont fonction de valeurs dominantes dans la société turque, résultant du processus de formation du citoyen turc. Les stigmates « kurde », « homosexuel », relativement lourds à porter, ainsi que les moins discriminants stigmates « anarchiste », « féministe » etc. contribuent à la formation d'une image négative du mouvement aux yeux de l'opinion turque, ce qui ne peut que pénaliser son entreprise de mobilisation. Ainsi, la relative marginalité des membres de ce mouvement constitue également une importante limite.

La question de l'homosexualité est en ce sens intéressante à double titre. D'une part elle révèle l'impact de ces stigmates sur la tentative de mobilisation, et d'autre part met en évidence le rôle de l'État dans la formation de ces stigmates. Comme évoqué précédemment, la non réalisation du service militaire a pour effet « mécanique » de confiner le sujet en question dans une situation de « non masculinité », de le priver de son titre d'« homme ». Ceci est donc la conséquence du travail de propagande de l'État. A partir de là, le basculement de cette situation de « non masculinité » à la qualification, très négative en Turquie, d'homosexuel est assez facile. Cette idée déjà sous-jacente au seul fait de ne pas être un homme à part entière a trouvé confirmation avec l'arrivée de Mehmet Tarhan au sein des objecteurs de conscience et la grande campagne menée pour sa libération, et beaucoup plus couverte médiatiquement que celle des autres objecteurs. Au risque de caricaturer un peu, Mehmet Tarhan a sans doute apporté bien malgré lui confirmation aux yeux du grand public turc que les objecteurs de conscience étaient très probablement un vaste rassemblement d'homosexuels.

Lorsque l'on s'interroge sur le pourquoi du caractère aussi péjoratif de l'homosexualité dans la société turque (qui est loin d'avoir le monopole d'une telle stigmatisation de l'homosexualité), le rôle de l'État paraît assez clair. En plus de la forte valorisation de la masculinité véhiculée, entre autres, par le service militaire, l'État contribue fortement à la fabrication de ce stigmate en soumettant l'individu homosexuel à un examen discriminant et humiliant et en le cataloguant comme malade mental.

Les conséquences de ces contraintes « sociales » sont l'existence d'une certaine réticence, quand il ne s'agit pas d'animosité, de la part de la société turques face à ce type d'initiative. L'illégitimité de son objet et les stigmates attachés à ses membres ne lui attirent en effet guère la sympathie du citoyen turc lambda. Dans le cas les plus extrêmes, il peut ainsi arriver que les objecteurs et leurs sympathisants doivent affronter la répression de la société elle-même. Ce fut ainsi le cas lors du procès de Halil Savda du 15 mars à Çorlu. Durant le procès, ceux du groupe de soutien à Halil qui étaient restés dehors furent attaqués par une vingtaine de personnes, obligeant les forces de polices

présentes à faire un cercle autour de ce groupe pour les protéger. De même, une fois le procès terminé, les observateurs rassemblés devant la cour militaire, échauffé par les slogans antimilitaristes scandés par les membres de ce groupe de soutien à l'occasion d'une brève conférence de presse, se ruèrent sur ces derniers, et, arrêtés par les policiers, finirent par lancer des pierres sur les objecteurs de conscience.

Cette image négative de objecteurs au sein de la population turque pourrait également expliquer le non ralliement des *asker kaçakları* à l'initiative des objecteurs de conscience, soutien potentiellement considérable au demeurant. Bien que les personnes interrogées aient toujours expliqués le faible nombre d'objecteurs de conscience au regard du nombre important de *asker kaçakları* par la crainte de ces derniers des risques encourus dans le cas où il s'afficheraient ouvertement comme objecteur de conscience, on peut également penser que ces personnes qui refusent de faire le service militaire partagent elles aussi cette image négative des objecteurs, et ne veulent pas être affublées de l'un ou l'autre des stigmates qu'il véhicule. Car tout *asker kaçağı* n'est pas forcément un marginal. Son profil peut être relativement proche de celui d'un citoyen turc « standard », à la différence près qu'il refuse, pour une raison ou une autre, d'effectuer son service militaire. Il est donc fort possible dans ce cas que ces personnes partagent un certain nombre des valeurs dominantes de la société turque, et voit dans le mouvement des objecteurs de conscience un rassemblement de marginaux. Le stigmatisme de l'homosexualité semble d'ailleurs être le plus dissuasif, à en juger par le nombre de personnes que j'ai pu rencontrer cette année se disant prêtes à refuser de faire le service militaire, mais pas à devenir un « *ibne* » (que l'on peut traduire en français par le terme « pédé ») en faisant le choix de l'objection de conscience.

Conclusion

Les objecteurs de conscience, reflet en négatif d'une société militarisée

Ce mémoire de recherche, de par les conditions dans lesquelles il a été produit, présente nombre de lacunes méthodologiques. Le temps imparti à l'auteur de ce mémoire, et la situation de retrait militant dans laquelle se trouvaient les objecteurs au moment de l'étude expliquent en partie ces difficultés. Cependant, cette situation a paradoxalement été productive: elle a conduit à s'interroger sur les limites des mobilisations en Turquie, et, par la même, à se tourner du côté des contraintes discursives et organisationnelles qui pèsent sur les mobilisations.

Dans l'étude des mobilisations en Turquie, le cas de « l'initiative » des objecteurs de conscience, bien qu'il s'agisse d'un objet en soit très restreint, apparaît en fait être un élément révélateur de nombres des mécanismes à l'œuvre et de particularismes de ce pays. En raison de son objet particulier, car radicalement opposé à l'une des bases de l'État, le militarisme, il sert en quelque sorte de « groupe témoin », permettant de tester les contraintes qui pèsent sur les mobilisations en Turquie. Cet exemple atteste de la présence d'un « régime sécuritaire », avec les limites que comporte toutefois ce concept centré sur l'aspect sécuritaire de la Turquie. Toutes les contraintes qui sont attachées à cette notion sont en effet présentes dans le cas de l'objection de conscience en Turquie.

Cependant, cet exemple montre également que les contraintes évoluent, et qu'elles ne dépendent donc pas d'une structure préexistante et fixe. Ce qui caractérise ce type de régime est en effet la façon dont est utilisé le cadre légal existant : il peut l'invoquer en cas de besoin, et ne pas l'appliquer dans le cas où il se retourne contre lui ; il peut l'utiliser pleinement, ou au contraire moduler sa réaction, comme c'est le cas avec les objecteurs de conscience depuis que les autorités turques ont décidé de mettre de côté la répression du groupe des objecteurs tout en maintenant leurs efforts sur les personnes cherchant à diffuser la question de l'objection de conscience dans la société turque.

Dès lors que l'on admet que les contraintes pesant sur les mobilisations ne sont pas statiques, et donc que l'on introduit un élément dynamique dans l'analyse des actions contestataires, il faut impérativement poser la question de la rationalité des acteurs en présence. En l'absence de

structures objectives déterminant les règles du jeu, ce sont donc les actions, les choix des acteurs qui vont déterminer le développement d'une mobilisation.

Or, ces choix sont-ils nécessairement rationnels ? En regardant l'exemple du mouvement des objecteurs de conscience, on peut être amené à en douter. Si chacun des acteurs se positionne par rapport aux autres, rien n'empêche que les individus qui composent ces acteurs (sociaux ou étatiques) n'interprètent mal la réalité, ou ne soit pas en mesure d'en saisir toute la complexité.

Et dans une telle hypothèse, il est fort possible que les acteurs anticipent des contraintes qui ne sont pas forcément présentes. Le jeu d'anticipation des acteurs, c'est-à-dire leurs tentatives pour interpréter une réalité qu'ils ne dominent pas du fait de leur rationalité imparfaite sont donc une composante qu'il peut être intéressant de prendre en compte dans l'étude des mobilisations. En ce sens, l'acquisition d'une « expérience » ou d'un « savoir faire » des membres d'un mouvement contestataire au fil de leurs actions et du temps ne serait pas nécessairement un avantage pour ces derniers. Le fait de connaître et d'anticiper les actions des autorités auxquelles l'on se confronte ou l'on s'oppose risque d'entraîner une routinisation de laquelle il peut être difficile de sortir, et donc de faire anticiper des contraintes ou des réactions qui ne seront pas obligatoirement toujours présentes, ou qui pourront se décliner sous des modalités différentes. Par exemple, le fait que la quasi totalité des objecteurs avec lesquels je me suis entretenue pensent que l'objection de conscience sera « naturellement » bientôt reconnue par les autorités est une incitation au délitement: car les objectifs peuvent être atteints sans se mettre en danger en bravant les interdits de l'État. Il y a une anticipation des dangers encourus à se faire remarquer: l'État, la société et même une partie du milieu militant sont perçus comme trop éloignés, ils ne « comprennent pas ».

Mais on cette anticipation des objecteurs aux difficultés qui les attendent est également un signe de l'influence du militarisme sur la société: ainsi tous les objecteurs enquêtes se disent « fatigués » pas le processus de mobilisation: les procès répétition et les difficultés d'accords internes les ont usés. Quand on remarque que la principale pomme de discorde tourne autour de l'antimilitarisme (le fait de se positionner contre la violence et la hiérarchie, et contre toutes les formes de militarisme, y compris en Turquie), on se rend compte de tout le pouvoir dont dispose les autorités. En effet, au delà de l'arsenal juridique dont il dispose pour « punir » les objecteurs, l'État a également pour lui l'avantage de la légitimité sociale: la normalité c'est d'être nationaliste, et de défendre la Turquie, et pour défendre la Turquie, le militarisme est nécessaire.

L'idéologie de la « Nation-Militaire » que met en lumière le livre d' Ayşe Gül Altınay est un processus des plus frappants: les institutions turques, telles que l'armée, l'école, etc., on sut imposer leur idéologie à toute la société, en jouant sur les particularités de celle-ci. Ainsi, la catégorisation de genre, symbolisée par la domination des hommes au sein de la famille, ou la phobie du « pédé »,

trouve sa confirmation dans l'organisation du service militaire : les femmes en sont exclus, les homosexuels aussi (où ils y participent sans se faire reconnaître comme tels). L'État, l'armée, le militarisme, le nationalisme et toute la société turque ne font qu'un: la réalité sociale c'est la Turquie nationaliste et militaire.

Dans cette optique, on pourrait attendre une certaine décontraction de la part de l'État: si toute la société est acquise à sa cause, pourquoi se préoccuper d'un groupuscule d'une centaine de personnes (voir d'une dizaine en terme de mobilisation effective) qui s'opposent à sa politique militariste?

Tout d'abord, ce qui est observable à travers le cas des objecteurs de conscience, est la relative méfiance de l'État vis-à-vis de sa population.

Alors que l'habituel déploiement de forces lors des manifestations, même les plus modestes, interroge l'observateur étranger sur qui des manifestants ou des observateurs les forces de l'ordre sont-elles censées dissuader de faire acte de contestation, la « phobie » de l'État que l'idée du refus de faire le service militaire se répande dans la société turque laisse penser que, malgré sa remarquable entreprise de « formatage » du citoyen turc, les autorités n'accordent qu'une confiance limitée à leurs propres administrés.

D'autre part, au cours de mes contacts auprès de diverses associations, j'ai pu être frappée de constater la forte présence de Kurdes au sein du milieu associatif turc. Outre les associations connues pour leurs positions « kurdistes », nombre des associations féministes, pacifistes etc. comptaient une large fraction, si ce n'est une majorité, de Kurdes dans leurs membres.

S'il n'est possible de tirer aucune conclusion solide de cette observation « incidente », il pourrait s'avérer intéressant de pousser d'avantage l'étude dans ce domaine afin de voir si l'engagement associatif ne serait pas en quelque sorte « spolié », ou investi par les défenseurs de la cause Kurde, dans le sens où il s'agit du principal moyen légal de peser sur l'État.

Au regard de ces observations générales, il est important en conclusion d'opérer un recadrage plus actuel et politique.

Quand j'ai effectué mes entretiens avec les objecteurs de conscience, la dernière arrestation avait été celle de Mehmet Bal (en juin 2008): pendant un an et demi les autorités sont restées indifférentes à leur présence. Cependant, on a assisté cette année à un redémarrage des sanctions contre les objecteurs. Contre Enver Aydemir tout d'abord, arrêté en Décembre 2009, et contre ses supporters ensuite (dont Halil Savda), menacés de poursuites par la justice en Juin 2010 à la suite d'une manifestation qui a eu lieu le 6 Janvier 2010, toujours sous l'égide de l'article 301.

Bien qu'Enver Aydemir ai été relâché récemment (grâce à un nouveau rapport psychologique le présentant comme ayant une « personnalité anti-sociale »), les autorités ont l'air de vouloir durcir la

ligne, car un autre objecteur, Inan Suver, a été arrêté peu après, le 6 Août 2010.

Cette soudaine activité des autorités, qui ne semble pas pour l'instant se solder par des sanctions lourdes, mais enchaîne les arrestations, et donc intimidations, semble à première vue totalement dénuée de stratégie quelconque. Cependant, on peut, à la lumière des événements récents, jeter un peu de lumière sur cet étrange comportement.

Depuis peu de temps, l'armée est menacée dans sa position de toute puissance au sein de l'État en Turquie. Les affaires Balioz et Ergenekon ont fortement tachées sa réputation, ce qui est un tournant important: l'armée était jusqu'ici jugée « sans tâche » par la population, beaucoup plus que le monde des politiciens en tout cas. Ces affaires liées à ce que l'on appelle « l'État profond » montre la faculté corruptible de l'armée, et la délégitime dans sa position de toute puissance institutionnelle en Turquie. De plus, avec l'arrivée de l'AKP au pouvoir, l'armée a trouvé un adversaire politique qui, bien qu'ayant ses propres faiblesses, ne se soumet pas à l'autorité de l'armée, et entend bien tenter de réduire le pouvoir de cette dernière. Le prochain vote pour la nouvelle constitution insufflé par l'AKP (qui aura lieu le 12 septembre prochain) témoigne de cette volonté: la constitution prévoit en effet de réduire les pouvoirs de l'armée en tant qu'institution.

Comment dans ce cas l'armée peut-elle prouver la nécessité actuelle de sa présence au cœur de l'État? Comment éviter de se retrouver réduite à être un ministère comme les autres?

C'est la guerre qui a une nouvelle fois été la porte de salut pour l'armée. Cette année 2010, des attentats attribués au PKK ont eu lieu dans divers villes de Turquie, ce qui a donné lieu une nouvelle sortie de l'armée dans les montagnes du Kurdistan, au nord de l'Irak, afin de traquer les « terroristes ». Roulements de tambour, images guerrières de contingents partant pour le front sur fond de bande-son à la « Rambo », la propagande militariste de la télévision a été impressionnante. C'est en effet cette « guerre à l'Est » qui maintient l'armée dans sa position: la présence d'ennemis intérieurs justifie le poids du militarisme.

A l'heure actuelle, il est difficile de prédire si un jour l'armée perdra de son pouvoir, cependant beaucoup de tendances laissent présager une évolution par rapport à la situation actuelle. En effet, la plupart de mes interlocuteurs, objecteurs de conscience ou non, pensent qu'il n'est pas possible de continuer avec un État de guerre permanent dans le pays et une armée qui fausse le jeu politique. Tous pensent que le mécontentement populaire qui s'organise derrière l'AKP, et la pression extérieure des États-Unis et le l'Union Européenne vont avoir pour conséquence l'affaiblissement progressif de l'armée.

D'autre part, il semblerai que l'armée turque va être peu à peu dans l'obligation de se professionnaliser: afin d'assurer une stabilisation de la région Moyen-Orientale et Caucasienne, le vœu des puissances occidentales serait de pouvoir compter sur une Turquie stable, avec une armée

plus professionnelle. Ceci est bien sûr beaucoup plus qu'un vœu quand on songe que l'armée turque fait partie de l'OTAN et entretient des relations étroites avec l'Europe et les États-Unis depuis des décennies.

Qu'en est-il des objecteurs de conscience? Tous pensent que le service militaire sera prochainement aboli, ou qu'il existera bientôt un droit l'objection de conscience. L'affaiblissement de l'armée sur le plan politique semble aussi aller dans le sens de leur lutte antimilitariste. Cependant, on se demande, dans l'optique où ceux-ci ont déjà du mal à cadrer leurs actions quand il s'agit de s'attaquer au militarisme d'État, ce qu'ils vont pouvoir faire si jamais l'armée turque s'affaiblissait, et qu'il se retrouveront à combattre le militarisme de toute une société.

Bibliographie

Livres et articles

Altınay, Ayşe Gül, *The Myth Of The Military-Nation: Militarism, Gender, and Education in Turkey*, New-York, Palgrave Macmillan, 2004.

Becker, Howard, *Outsiders*, Paris, édition A. M Metailé, 1985

Bessin, *Autopsie du service militaire 1965-2001*, Paris, Editions Autrement (Collections Mémoires N°76), 2002

Peter L. Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, 1966, trad. fr. 1986, rééd. Armand Colin, coll. « Références », 1997

Hamit Bozarslan« *Le chaos après le déluge : notes sur la crise turque des années 70* », Cultures et Conflits n° 24-25,1997

Peter Brook, *Liberty and conscience: a documentary history of the experience of conscientious objectors in America through the Civil War*, Oxford university Press, New York, 2002

Yvette BENUSIGLIO, «*Problèmes identitaires et Nationalismes en Turquie*», in *Cemoti*, n° 25 - Les Ouïgours au vingtième siècle

Birand, Mehmet Ali, *Shirts of steel: an anatomy of the Turkish armed forces*, London New York, I. B. Tauris, 1991

Conscientious objection, resisting militarized society, Özgür Heval Çınar, Coşkun Üsterci (dir.), Zed Book, London-NY, 2009

Copeaux, Etienne, *Espaces et temps de la nation turque. Analyse d'une historiographie nationaliste*, Paris, CNRS-Editions. 1997

Dorronso, Gilles (dir.), *La Turquie conteste*, Paris, CNRS Editions, 2005

Cynthia Enloe, *Maneuvers: The International Politics of Militarizing Women's Lives*, University of California Press; 1 edition , February 1, 2000

Fillieule Olivier, *Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel, post-scriptum*, in *Revue française de science politique*, Année 2001, Volume 51, Numéro 1

Gérard GROG, «*La "société civile" turque entre politique et individu*», in *Cemoti*, n° 26 - L'individu en Turquie et en Iran

Goffman, Erving , *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les éditions de Minuit, 1968

Samuel Huntington, *The soldier and the state : the theory and politics of civil-military relations*, Havard College Press, 2000

Sam Kaplan, *The pedagogical state : education and the politics of national culture in post 1980 Turkey*, Standford university Press, 2006

Ertugrul Kürkçü, « *Une société civile sous contrôle* », in *Confluences Méditerranéennes*, N°23, Automne 1997

JENKINS, Gareth, *Context and Circumstance : The Turkish Military and Politics*, Oxford New York, Adelphi paper, Oxford University Press for the International Institute for Strategic Studies, 2001

Susie M. Jacobs, Ruth Jacobson, Jennifer Marchbank, *State of conflict: gender, violence and resistance*, Zed Books, 2000

Nadire Mater, *Voices from the Front: Turkish Soldiers on the War with the Kurdish Guerrillas*, Palgrave Macmillan, November 24, 2005

Christian Mellon, *Qu'est ce que la désobéissance civile? Alternatives non-violentes*, n°108, 1998

Neveu Erik (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères »

« *Ordu ve Milliyetçilik* » in *Bir Zümre Bir Parti: Türkiye’de Ordu*, ed. Ahmet Insel; Ali Bayramoğlu, *Birikim Dergisi*, Istanbul, 2004

Pinto, Louis, “*L’armée, le contingent et les classes sociales* “, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975

Thoreau, Henri David, Guillaume Villeuneuve, *La désobéissance civile*, Editions Mille et une nuits, 2001

Alain Touraine, *La production de la société*, Paris Seuil, 1973, rééd. 1993

Jean-William Lapierre, Georges Noizet, *Les jeunes français devant l’objection de conscience*, *Revue Française de sociologie*, 1963

Sümbül Kaya, « *La fabrique du « soldat-citoyen* » à travers la conscription en Turquie », *European Journal of Turkish Studies*, N°8 “Surveiller, normaliser, réprimer”, 2008

ÜNSALDI, Levent, *Le militaire et la politique en Turquie*, Paris, Budapest, Kinshasa, L’Harmattan, 2005, 353 p.

ÜNSALDI, Levent, « *L’institution militaire en Turquie : un acteur incontournable* », in *Questions internationales* n° 12, « *La Turquie et l’Europe* », La Documentation française, mars-avril 2005, p.19-20.

Stéphane Yerasimos, *Civil society in the grip of nationalism: Studies on political culture in contemporary Turkey*, Ergon, 2000

Gordon Zahn, *Un témoin solitaire, vie et mort de Franz Jägerstätter*, Seuil, 1967

Documents officiels

Organisation des Nations Unies (ONU)

OPINION No. 16/2008 (TURKEY), Comité des Nations Unies sur la détention arbitraire

Conseil de l'Europe

- L'objection de conscience au service militaire obligatoire, Rapport, Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques, Conseil de l'Europe, Décembre 2007

Rapport de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme relatif aux droits de l'Homme des membres des forces armées du 24 mars 2006.

Recommandation 1518 relative à l'exercice du droit à l'objection de conscience au service militaire dans les États membres du Conseil de l'Europe de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 2001.

Rapport de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme relatif à l'exercice du droit à l'objection de conscience au service militaire dans les États membres du Conseil de l'Europe du 4 mai 2001.

Rapport de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme relatif à l'exercice du droit à l'objection de conscience au service militaire dans les États membres du Conseil de l'Europe du 13 juillet 2000.

Rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe relatif au droit à l'objection de conscience au service militaire du 29 janvier 1993.

Avis 132 sur l'objection de conscience au service militaire obligatoire, 1987.

Recommandation R (87) 8 du Comité des Ministres, 1987.

Recommandation 816 relative au droit à l'objection de conscience au service militaire, 1977.

Recommandation 478 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 1967.

Résolution 337 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 1967

Commission européenne

Rapport de suivi 2005, COM (2005)561 final, 9 novembre 2005.

Rapport régulier 2004 sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion, COM (2004) 656 final.

Rapport régulier 2003 concernant les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion.

Rapport régulier 2002 sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion, COM (2002) 700 final, 9 octobre 2002.

Rapport régulier sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion, 8 novembre 2000.

Rapport régulier 1999 sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion, 13 octobre 1999.

Rapport régulier 1998 sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion, novembre

Parlement Européen

Résolution du Parlement européen sur les progrès accomplis par la Turquie sur la voie de l'adhésion du mercredi 27 septembre 2006.

Résolution du Parlement européen sur l'ouverture des négociations avec la Turquie du mercredi 28 septembre 2005.

Résolution du Parlement européen sur le rapport régulier 2004 et la recommandation de la Commission européenne concernant les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion du mercredi 15 décembre 2004.

Résolution du Parlement européen sur le rapport régulier 2003 de la Commission sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion du jeudi 1 avril 2004.

Résolution du Parlement européen sur la demande d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne du jeudi 5 juin 2003.

Résolution du Parlement européen sur le rapport régulier 2000 de la Commission sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion du jeudi 25 octobre 2001.

Résolution du Parlement européen sur le rapport régulier 1999 de la Commission sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion du mercredi 15 novembre 2000.

Cour européenne des droits de l'Homme

Décision de la Cour européenne des droits de l'Homme, « *Affaire Ülke c. Turquie* », 24 janvier 2006, Strasbourg.

Sites Web

<http://www.savaskarsitlari.org> [13/06/2007]

Site officiel du mouvement antimilariste (en Turc).

<http://www.wri-irg.org/>

Site de l'organisation *War Resisters' International* (Internationale des Résistant(e)s à la Guerre).

<http://www.turkishdailynews.com.tr/>

Site Internet du journal d'informations turc en Anglais « Turkish Daily News ».

<http://europa.eu> [13/06/2007]

Portail officiel de l'Union européenne

<http://www.coe.int> [13/06/2007]

Site officiel du Conseil de l'Europe

<http://bianet.org/>

Site du journal Bianet

www.ejts.org

Site du « European Journal of Turkish Studies »

www.infoturk.org

Site d'information informel en français et turc sur le Turquie

Sources Orales

- Entretien avec Mehmet Bal, objecteur de conscience
- Entretien avec Ersan, objecteur de conscience
- Entretien avec Oğuz, coordinateur de la Plateforme pour l'objection de conscience
- Entretien avec Doğan, objecteur de conscience
- Entretien avec Deniz, objecteur de conscience
- Entretien avec Bülent, déserteur
- Entretien avec Yavuz, objecteur de conscienc

Observation participante

- Participation à la journée de l'objection de conscience, 15 Mai 2008
- Participation à la fête de libération de Mehmet Tarhan, 20 Juin 2008
- Participation à la journée de l'objection de conscience, 15 Mai 2010
- Participation à a manifestation de soutien à Inan Suver, 18 Août 2010

Annexes

Liste des objecteurs de conscience

- 1-1989 Aralık-Tayfun Gönül
- 2-1990 Şubat-Vedat Zencir
- 3-1993 16 Ocak-Erkan Çalpur
- 4-1993 16 Ocak-Atilla Akar-
- 5-1993 16 Ocak-Yusuf(Doğan?)
- 6-1993 Mart-Yavuz Atan
- 7-1994 17 Mayıs-Gökhan Demirkıran
- 8-1994 17 Mayıs-Arif Hikmet İyidoğan-
- 9-1995 1 Eylül-Osman Murat Ülke-
- 10-2000 15 Mayıs-Uğur Yorulmaz
- 11-2000 15 Mayıs-Timuçin Kızılay
- 12-2000 15 Mayıs-Hasan Çimen
- 13-2001 27 Ekim-Mehmet Tarhan
- 14-2001 27 Ekim-Erdem Yalçınkaya
- 15-2003 22 Ocak-Mehmet Bal
- 16-2003 24 Ocak-Erkan Ersöz
- 17-2003 24 Ocak-Sertaç Girgin
- 18-2003 24 Ocak-Emir Üner
- 19-2003 24 Ocak-Mustafa Şeyhoğlu
- 20-2003 15 Mayıs-Sami Serkan Kazak
- 21-2003 15 Mayıs-Ahmet Cem Öztürk
- 22-2003 20 Kasım-Tuğkan Tuğ
- 23-2004 15 Mayıs-Mahmut Elkuş
- 24-2004 15 Mayıs-Cemal Karakuş
- 25-2004 15 Mayıs-Ersan Uğur Gör
- 26-2004 15 Mayıs-Yaşar Öner
- 27-2004 15 Mayıs-İnci Ağlagül
- 28-2004 15 Mayıs-Ebru Topal
- 29-2004 15 Mayıs-Yöntem Yurtsever
- 30-2004 15 Mayıs-Nazan Askeran

31-2004 15 Mayıs-Hürriyet Şener
32-2004 27 Haziran-Doğan Özkan
33-2004 27 Haziran-Sinan Dünder
34-2004 5 Eylül-Ömer Sezer
35-2004 5 Eylül-İmdat Şanlı
36-2004 5 Eylül-İsmail Sabancı
37-2004 5 Eylül-Salih Arıkan
38-2004 5 Eylül-Hasan Akyürek
39-2004 5 Eylül-Levent Duranyan
41-2004 04 Ekim-Şahin Özbay
42-2004 28 Ekim-Necdet Özaktın
43-2004 26 Kasım-Halil Savda
44-2004 18 Aralık-Veli Akdağ
45-2005 03 Ocak-Necati Balbay
46-2005 14 Mayıs-Ferda Ülker
47-2005 14 Mayıs-Ayten Demir
48-2005 14 Mayıs-Yahsan Çatak
49-2005 14 Mayıs-Hilal Demir
50-2005 14 Mayıs-Bülent Bektaş
51-2005 14 Mayıs-Ayşe Girgin
52-2005 14 Mayıs-Mehmet Öd
53-2005 14 Mayıs-Fikret Yetişener
54-2005 14 Mayıs-Eylem Barış
55-2005 14 Mayıs-Ercan Aktaş
56-2005 03 Ağustos-Figen
57-2005 03 Ağustos-Erkan Yertutan
58-2006 14 Mayıs-Ahmet Özdemir
59-2006 15 Kasım-İsmail Saygı
60-2007 19 Nisan-Gökhan Aydın
61-2007 13 Mayıs-Ahmet Aslan
62-2007 20 Mayıs-Özlem Mollamehmetoğlu
63-2007 24 Temmuz-Enver Aydemir
64-2008 15 Mart-Hakan Filizlibay
65-2008 18 Mayıs-Deniz Özgür
66-2008 18 Mayıs-Eylem Polat

67-2008 18 Mayıs-İbrahim Yılmaz
68-2008 18 Mayıs-Özkan Kuru
69-1994 Mayıs-Özkan (Kalın) Kılıç
70-2008 15 Ağustos-M.Ali Avcı
71-2006 Mayıs-Tufan Demir
72-2008 27 Eylül-İnan Mayıs Aru
73-2008 10 Ekim-Ahmet Karayay
74-2009 7 Mart-Ali Aydın Çiçek
75-2009 16 Mayıs-Gizem Altınordu
76-2009 26 Mayıs-B.Kaan Kavlak
77-2009 9 Ekim-İnan Suver
78-2009 27 Ekim-Özgür Bircan
79-2009 15 Mayıs-Ahmet M. Öğüt
80-2009 24 Aralık-Süleyman Aytaç
81-2009 24 Aralık-İbrahim Kaya
82-2009 24 Aralık-Seyda Can Yılma
83-2009 24 Aralık-Zeynep Varol
84-2009 24 Aralık-Elif Akgül
85-2009 24 Aralık-Deniz Küçükbumin
86-2009 24 Aralık-Rıdvan Coşkun
87-2010 8 Ocak-Ümit Yiğit Ilgın
88-2007 10 Nisan-Necip Fazıl Kocaoğlu
89-2010 2 Mart-Muhammed Serdar Delice
90-2010 15 Mayıs-Ali Ekber Toprak
91-2010 15 Mayıs- Aslı Candan
92-2010 15 Mayıs-Berk Yeter
93-2010 15 Mayıs-Ceyhun Erdem
94-2010 15 Mayıs-Deniz Erbak
95-2010 15 Mayıs-Eray Güven
96-2010 15 Mayıs-Ezgi Aydın
97-2010 15 Mayıs-Furkan Çalik
98-2010 15 Mayıs-Mazlum Çelik
99-2010 15 Mayıs-Onur İşıtmaz
100-2010 15 Mayıs-Ozan Gökşin
101-2010 15 Mayıs-Sercan Keriñç

102-2010 15 Mayıs-Hüseyin Şirin
103-2010 15 Mayıs-Murat Aydın
104-2010 15 Mayıs-Banu Yıldız
105-2010 15 Mayıs-Furkan Mustafa
106-2010 15 Mayıs-Burcu Aslan
107-2010 15 Mayıs-Ali Haydar Akdeniz
108-2010 15 Mayıs-Onur Can Sönmez
109-2010 15 Mayıs-Deniz Şimşek
110-2010 15 Mayıs-Yaren Bozkuş
111-2010 15 Mayıs-Utku Aydın
112-2010 15 Mayıs-İlyada Erkuş
113-2010 15 Mayıs-Canan Özyılmaz
114-2010 15 Mayıs-Gürşat Özdamar
115-2010 15 Mayıs-Ahmet Ertuğrul Güneş
116-2010 15 Mayıs-Yusuf Şahin Serdaroğlu
117-2010 15 Mayıs-Eyüp Rol
118-2010 15 Mayıs-Hayri Kamala
119-2010 29 Mayıs-Mutlu Haner
120-2010 6 Haziran-Sezai Ozan Zeybek
121-2010 26 Haziran-Şendoğan Yazıcı

Entretiens

Précisions concernant les entretiens.

Ces entretiens ont été réalisés soit en anglais, soit en turc. C'est donc l'auteur de ce mémoire qui a traduit les entretiens. Dans la mesure où il ne s'agissait pas d'entretiens en français, j'ai essayé d'adapter la traduction le plus possible au type de langage que l'interlocuteur employait. J'ai laissé quelques expressions familières, mais j'ai coupé les mots comme les tics de langage, et les précisions sur tel ou tel mot (dans les entretiens en turc particulièrement, du fait de mon moindre niveau par rapport à l'anglais).

Oğuz

2 Août 2010, Istanbul

(en turc)

N'est pas objecteur de conscience mais participe au mouvement depuis un certain moment et centralise les informations sur le site internet.

Je vais peut être commencer par des questions te concernant plus: quand as-tu commencer à t'intéresser à la question de l'objection de conscience?

Oğuz: En 1996, treize ans auparavant. Par le biais du magazine *Savaşı Karşı Barış* (La paix contre la guerre), j'ai commencé à m'intéresser à ce type de questions. Puis à la question de l'objection de conscience au moment où ils ont pris Osman Murat Ülke.

Et ça c'était il y a pas mal de temps déjà?

Oui en Novembre 1996, c'est à ce moment là qu'il a été pris. Ce magazine a duré très peu de temps, mais après j'ai continué.

Et après qu'est ce qui c'est passé?

Après cela je me suis plus penché sur le cas d'Osman, et puis au sein du mouvement de soutien à celui-ci ont à former le collectif « *Istanbul Antimilitarist Inisyativ* ».

Et comment ça se présentait?

Il n'y avait pas de structure, de bureau, etc. Par exemple on se retrouve à cet endroit, puis à un autre.. Ça a duré aussi quelques années, puis ça c'est arrêté. Quelques autres actions ont été menées, mais maintenant, c'est beaucoup plus si il y a quelque problème, on y va en support. Par exemple si un objecteur de conscience se déclare, qu'il se fait arrêter, on y a va tout de suite, on s'organise. Mais il n'y a plus d'organisation sur le long terme.

Donc il n'y a plus d'organisation véritable du mouvement en ce moment?

Maintenant non, mais par le passé il y en avait vraiment.

Est ce que tu pourrais me rappeler ce qui s'est passé au moment où ils ont arrêté Ossi?

O: Quand ils ont arrêté Ossi, on a mis en place un comité de soutien à Osman Murat Ülke. A Istanbul, Ankara, Izmir, Antalya, des comités ont été mis en place pour le soutenir, pour se réunir au moment de ses procès, manifester. A ce moment là on a formé l'organisation « Istanbul Antimilitarist Inisyativ »

Quand ça?

O: A l'été 1997. Après cela, pour la première fois en Turquie on a organisé pour le 15 Mai la journée mondiale de l'objection de conscience. D'ailleurs c'est devenu un jour très central, par exemple on a pas de véritable organisation sur le long terme, mais tous les 15 Mai ont organisé un événement. Et souvent le 15 Mai, les nouveaux objecteurs de conscience se déclarent comme tel. En 2000, pour la première fois on a organisé la journée mondiale de l'objection de conscience et trois personnes ont déclaré en même temps leur objection de conscience. Ça a été très important parce que ça nous a aidé à nous renouveler: on pensait qu'on ne pouvait pas faire une telle chose, mais après ça, tous les ans, on a organisé des choses pour le 15 Mai.

Puis on a fait quelques actions, comme Savaş Karşı, au départ avec ce qui se passait à Chypre, puis on a fait des petits groupes, actions. Puis de temps en temps on a fait des conférences. C'est tout. En fait on s'est beaucoup plus investi dans l'organisation des 15 Mai.

Puis, il y a eu les cas de Halil Savda, de Mehmet Tarhan et de Mehmet Bal.

Oui, après Ossi, il y a eu le cas de Mehmet Bal, puis Mehmet Taran puis Halil Savda, qui ont été arrêtés. Pour les soutenir et maintenir la pression on a fait des manifestations.

Et selon toi pourquoi l'action s'est-elle concentrée sur les événements ponctuels et ne s'est pas organisée dans le temps?

Tout d'abord si on réunit des personnes autour d'une action, si il y a beaucoup à faire et peu de personnes, ça devient difficile, et ils peuvent s'en désolidariser rapidement. Puis, ce groupe, Savaş Karşıtları, il est composé de personnes venant d'autres mouvements. Donc il viennent, restent un peu, puis ils repartent. Par exemple ils viennent des mouvements de gauche, ou du mouvement anarchiste, ils viennent, participent un peu, puis s'en vont à nouveau. Ça ne marche pas sur le long terme.

Mais vous avez essayé, non? Je veux dire de créer un groupe plus solide?

On s'est arrêtés avec « *Istanbul Antimilitarist Inisyativ* ». Pendant un moment on a essayé de former une organisation, mais bon, les gens viennent aux réunions, puis repartent.. Ils ont leur propres priorités, donc c'est pas primordial.

Peut être qu'il n'y a pas de consensus sur les problèmes soulevés..

Ils nous apportent leur soutien : « c'est une belle idée, on vous soutient etc. », mais « cette société ne peut être changée », c'est comme ça qu'ils voient les choses. Et pour vraiment changer les choses il faudrait agir différemment, au moins au niveau organisationnel.. Mais nous on ne fait pas ces choses. Alors ils s'en vont et rejoignent d'autres causes. Le mouvement antimilitariste et anti-guerre il tourne, il n'a pas d'organisation.

Et pourquoi selon toi?

Les autres mouvements politiques sont plus anciens et se maintiennent, ce mouvement-là est plus nouveau, il n'est pas préparé, alors il est plus faible.

Mais la question militaire elle est très importante en Turquie..

En Turquie et dans le monde aussi..

Mais c'est plus évident (ça saute aux yeux) en Turquie

Oui bien sûr. Mais ceux qui sont contre l'armée ne la voit pas comme une entité à part entière. Par exemple il y a l'armée, bien sûr, mais il y a aussi les riches, la bourgeoisie, et l'armée n'est qu'une partie du complot bourgeois, et l'on doit se centrer sur la lutte contre la bourgeoisie? Donc si nous on dit « Non, regardez l'armée », ils pensent qu'on évite le sujet de la bourgeoisie et donc qu'on en est plus ou moins. C'est comme ça qu'ils voient les choses.

Car tu ne serais qu'anti-guerre?

Ce qu'on fait ils ne le voit que comme une petite partie. Le tout c'est la bourgeoisie, l'État. Mais

nous on ne verrait pas ça, on ne verrai que l'armée. Ils nous voient comme réducteurs: on ne regarderais pas le tout, seulement l'armée.

Et ceux qui vous soutiennent, ils viennent de quels mouvements, des mouvements anarchistes?

Oui du mouvement anarchiste, moi je connais plus d'anarchistes. Ceux qui comprennent la question de la violence, ils nous soutiennent, ceux qui sont pour la paix. Mais ceux qui veulent détruire, brûler l'État, ceux qui veulent changer les choses par la violence, eux ils nous soutiennent pas trop. Tout le monde ne pense pas que pour être anti-guerre il faut être non-violent, mais pour la plupart, oui, on pense comme ça.

Et ça, ça peut poser un problème?

Oui, il peut y avoir des disputes, des débats assez houleux. Mais par rapport au passé, je pense qu'on a avancé. On en a beaucoup discuté, maintenant, on est plus d'accord.

Et quand tu as entendu le mot « objection de conscience », c'était pour Ossi?

Oui

Et tu l'avait déjà entendu avant?

Avant je l'avais entendu, j'étais socialiste, mais j'étais contre, je pensait pas que c'était quelque chose de juste.

Pourquoi?

Je n'avais pas de bonnes connaissances sur les anti-guerre, l'objection de conscience... Et à l'époque j'étais dans une optique plus violente. Mais après mes idées ont peu à peu changées, j'ai travailler dans ce magazine, et puis je suis allé aux premières manifestations pour les objecteurs.. et mes opinions ont changé. Avant je savais que ça existait bien sûr, mais j'y étais opposé.

Et pourquoi ça a changé?

C'est mes idées socialistes qui ont changé.

Dans quel type d'organisation tu étais?

Dans un mouvement communiste. Et on pensait « illégal », on respectait pas la loi.

Et comment ça se fait que tu ai considéré la violence de manière différente à un moment donné?

En 1990 le rideau de fer est tombé.. Et comme le communisme n'avait pas marché, on a commencé à se disputer au sein du groupe. Ca faisait longtemps qu'il y avait des discussions. Et puis le communisme comme idée et comme système nous avait déçu.. Donc moi j'ai commencé à penser que la violence n'était pas un bon moyen d'action. Et je pense toujours comme ça. Il y avait quelque chose d'injuste.

Et c'était quoi?

Le socialisme. Car s'imposer à la société, l'organiser, la contrôler, gouverner, tout ça est mauvais. Ou que les travailleurs soient soumis à l'État. C'est mauvais. Moi je ne veux pas être le patron de qui que ce soit.

Et puis tu as pensé de manière plus anarchiste..

..Oui un peu, mais.. Moi je ne pense rien du tout en fait, je suis juste antimilitariste(rires), je cherche juste a être antimilitariste.

Et de manière à parvenir à ce but, tu fais quoi pour changer les choses en Turquie?

Moi je pourrais jamais changer les choses en Turquie ! (rires) Le monde non plus d'ailleurs. Non, j'essaye juste de vivre selon mes idées. Au quotidien, si on rencontre un problème, on fait une action.. Des petits trucs.. J'ai pas d'obsession.

Mais peut-être qu'il n'y a pas tant d'opportunités que ça..

Non, la vie change.

Mais s'il y avait un peu plus de pressions, par exemple venant d'Europe..

Ce qu'on peut faire on le fait, par exemple avec le Conseil de l'Europe, ou on a des contacts avec des groupes allemands, on a des relations. On a fait des conférences ici, mais l'État turc a des problèmes plus importants que nous à régler. Ils n'écoutent pas, c'est tout. Mais on les mets un peu mal à l'aise, comme des moustiques, juste un petit peu..

Mais par exemple, s'il y avait plus de communication..

Mais ça on peut pas le faire. Il faut regarder la situation de plus loin, on est en Turquie. Cette guerre contre les kurdes, l'État, l'AKP essaye de le changer, mais le CHP, le MHP sont contre. Et ils représente quelque chose comme 40% de la population, avant c'était 60% peut-être, mais 40% c'est pas rien.. Donc si on veut que ça change il faudrait que ces 40% là changent aussi d'opinion, et c'est pas facile. Ça c'est une question très importante, il y a des gens qui meurent.. Donc les objecteurs de conscience? Ils restent dans leur trou! Enfin, il y a des questions vraiment très importantes: la question kurde, la question chypriote, la question arménienne, l'armée qui se mêle beaucoup trop de la politique.. La question de l'Union Européenne. Donc il y a des questions importantes, et l'objection de conscience, c'est petit. Si on résout ces grandes questions, on pourra penser à l'objection de conscience, ça se résoudra tout seul. Mais ça se résoudra pas tout seul, il faut changer ces problèmes avant. Et le Conseil de l'Europe met la Turquie dans une position difficile sur cette question, car la Cour Européenne des Droits de l'Homme, dans le cas d'Osman Murat Ülke à condamner la Turquie. Et la Turquie doit changer ses lois sur ça. Mais elle ne le fait pas. Donc ils peuvent l'attaquer sur ça. Normalement, la Turquie devrait suivre ces recommandations, mais ils ne le font pas. Par exemple, en Turquie il y a les alévis et les sunnites, il y a des cours de religion à l'école, mais ils étudient la même chose (enseignement sunnite). La Cour Européenne des Droits de l'Homme dit que c'est mal, mais ils ne changent pas. Car la majorité est sunnite. Et l'objection de conscience c'est pareil. Ils n'écoutent pas. La Turquie, en règle générale, elle n'est pas démocratique. Donc ces petites questions, elles restent en l'état.

Et toi, tu penses que ça va changer tout ça?

Ça va changer, c'est sûr. Car les changements qui s'opèrent dans le monde vont influencer la Turquie. Car en Turquie il y a des tensions qui restent (les kurdes, les objecteurs de conscience, etc.), et ça l'Europe et les États-Unis n'en veulent pas en Turquie. En Turquie il y a des pipe-lines qui vont passer, du gaz naturel, quand la Guerre en Irak sera finie, il faudra acheminer le pétrole, ou ils voudront faire pression sur l'Iran depuis la Turquie.. Donc il ne faut plus qu'il y ait de problèmes

en Turquie. La question arménienne, les kurdes, etc. il faut se laver de tout ça, se débarrasser de cette honte, on doit s'en détacher, les régler. On verra, dans les temps à venir, ces questions vont ressurgir. Ça ne peut se passer que comme ça.

Et donc en ce moment, en ce qui concerne l'antimilitarisme et l'objection de conscience il ne se passe pas grand chose..., et il n'y a que ce site web?

Oui

Et c'est toi qui le fait?

Et oui! (rires)

Et donc ça se passe comment si il se passe quelque chose?

Il y a un groupe mail sur internet, et là on envoi des mails au groupe. Moi sur le site web, juste je met en ligne des documents.

Ils viennent d'où ces documents?

D'autres sites.

Lesquels?

Tous. Je lit les journaux quotidiens, et depuis là je les met sur le site.

D'accord, et c'est tout ce qui se passe en ce moment?

Pour tout de suite, oui.

Il y a eu des très grosses manifestations pour la guerre en Irak, ça a pas l'air d'être la même chose pour les guerres intérieures..?

Oui, ça ça vient de l'idée générale qu'il y a au sein de la gauche « socialiste », pour eux le plus grand ennemi c'est l'impérialisme. Et c'est qui les impérialistes? Les américains. L'Amérique fait la guerre

en Irak, il faut la combattre.. S'ils font la guerre en Afghanistan, ils font des manifestations.. Mais pour les autres lieux, si c'est pas l'Amérique ils ne regardent pas. Par exemple le Timor-Est.. Ils s'en foutent. L'Amérique est mauvaise, et c'est tout.

.. Donc juste pour la gauche, pour les religieux c'est..

... Ah, mais les religieux ils ont le même type de vision! Ils ne s'occupent que des États-Unis. Et puis les religieux ils supportent aussi plus les guerres où des musulmans sont attaqués. Et c'est à ce moment là qu'ils s'y opposent.

Cette année il y a eu des manifestations contre l'invasion de Gaza, ça c'est passé comment en Turquie?

Tout le monde était contre, car c'est une guerre. AKP soutient Gaza. Les gens de gauche sont contre l'Amérique, Israël. Donc tout le monde était contre, et soutenait les Gazaouis. Mais, pour une autre partie du monde, ils n'auraient pas affiché autant de soutien. Par exemple, au Congo, en une semaine 700 000 personnes sont mortes.. Personne dans le monde n'a protesté. Les gens n'ont pas bougé. Surtout les Français, ils ont des liens pourtant, mais ils n'ont pas bougé. Voilà, il y a un problème comme ça, un regard de ce type.

Et, vous avez travaillé avec des organisations étrangères?

Une fois on a fait un truc pas mal. Un Workshop, pendant une semaine, pour la non-violence. Puis des réunions d'objecteurs de conscience, en 2001, je pense. Ils venaient du Chili, d'Europe.. je me souviens pas de tout. C'est War Resister's International qui a lancé l'appel, nous on l'a organisé ici. Il y avait des allemands qui vivaient en Turquie, à Izmir, ils y ont participé aussi.

Mehmet Bal

Août 2009, Istanbul

(en turc avec Mehmet, en anglais avec Balan)

L'entretien a été mené en présence de Mehmet Bal et de sa compagne Balan. Celle-ci connaissant par cœur l'histoire de Mehmet, ayant assisté à son arrestation en 2008, et participant également aux réunions des objecteurs de conscience, a pu m'aider pour la traduction car elle parlait également très bien l'anglais.

C'est elle qui me raconte l'histoire de Mehmet (qui comprend l'anglais), en lui demandant confirmation de certains faits de temps en temps.

Puis Mehmet reprendra la parole en turc quand je poserai des questions sur ses idées.

Vers la fin, c'est en son nom qu'elle me parle de son point de vue sur les objecteurs de conscience, et des objectrices de conscience.

Où et quand es-tu né?

M: Le 1er Mai 1975, dans la région de la Mer Égée.

Ta famille est turque?

M: Oui.

Qu'est ce qu'ils faisaient comme métier?

M:Fermiers.

Tu avais des frères et sœurs?

M: Oui.

Combien?

M:11.

Vraiment? Ça fait beaucoup!

M: (rires) Oui c'est pas mal... Il y en a quatre qui ne vivent plus, mais sept vivent encore.

Tu es le combienième?

M: L'avant-dernier.

Est ce qu'on parlait de politique dans votre famille?

M: Ils étaient plutôt conservateurs, nationalistes.

Religieux?

M: Pas tellement, mais conservateurs, oui. Mais ils étaient croyants, oui.

Et toi, tu as étudié?

M: Oui, j'ai fait le lycée.

Et après?

M: J'ai étudié pendant un an à l'université, en économie, puis j'ai abandonné.

Et qu'est ce que tu as fait après?

M: Après, en ce qui concerne l'école, rien d'autre.

Et après, tu as travaillé ?

M: Pendant trois ans après ça j'ai travaillé comme mécanicien.

Et après, pendant quelque chose comme sept années, j'étais en prison.

Et après tu es sorti?

M: Oui, je suis sortie. J'ai été appelé au service militaire puis j'ai proclamé mon objection de conscience. Ça a commencer en 2002, et ce n'est qu'en juin 2008 que mes devoirs militaires ont été abrogés.

(Continuation avec la traduction de Balan)

Balan: La première fois qu'il est allé en prison c'était pas pour des raisons politiques. Il était juste dans cet état d'esprit « nous devons nous sortir d'ici », avec son groupe d'amis, car ils n'avaient rien à faire et pas de futur dans cette petite ville.

Ils voulaient de l'argent, donc ils ont décidé de voler une bijouterie, ils n'étaient que trois mais ils ont décidé de le faire et de tuer le mec de la bijouterie.

Donc ils y sont allés, ont tout pris, et un d'entre eux a tapé le bijoutier à la tête, et puis ils se sont enfuis. Et personne n'a trouvé qui a tué le bijoutier, et ça c'était peu avant d'être envoyés au service militaire, et peu après ils ont été envoyés au service militaire, à différents endroits.

Mais un d'entre eux quand il est rentré pour une permission a commencé a se sentir très mal par rapport à ce qu'ils avaient fait et donc il a finit par le dire à quelqu'un.

Et donc ça s'est su, et la police a commencé à les rechercher, mais ils faisaient leur service militaire à ce moment là. C'était quatre mois après qu'il soit envoyé au service militaire.

Donc il a été envoyé à la prison militaire.

Ce qui est arrivé c'est que, tant que le crime n'a pas été jugé, normalement on peut être alors détenu comme un prisonnier civil, mais comme il était soldat à ce moment là, il a été détenu à la prison militaire. Tant que le procès n'est pas terminé, on est détenu à la prison militaire, car on est considéré comme un soldat tant que le service militaire est en court.

Donc il est resté dans cette prison pendant cinq ans, avant qu'il y ait un jugement.

Au début il niait le crime, il n'avait aucune orientation politique, juste il avait autour de lui des associations religieuses, et il s'est tourné vers l'islam.

Mehmet était issu d'un milieu plutôt traditionaliste et religieux, il se considérait comme musulman, etc., mais là il s'est retrouvé entouré, à la prison militaire, de personnes qui étaient là pour désertion ou insubordination pour la plupart.

Ils restaient à la prison pour peu de temps, quelques mois.

Mais Mehmet était un de ceux qui sont restés le plus longtemps car il attendait son procès, qui

continuait, il n'avait rien à voir avec l'insubordination ou quelque chose comme ça. A un moment il est devenue le « contremaitre », ou « chef » du dortoir où il était en prison, de manière informelle il avait une certaine position dans la prison. Il était celui qui accueillait les nouveaux prisonniers, il organisait, il avait comme un droit d'ancienneté car il avait passé beaucoup de temps dans cette prison.

Avec le temps il a commencé à revoir ses idées car il a rencontré des personnes différentes. Les deux premières années il était juste dans un état de repentir, « Je vais rattraper toutes les prières que je n'ai pas faites étant plus jeune, je vais lire le Coran, etc. ». Mais ça ne l'a pas aidé, car il continuait à nier, il disait que c'était le « destin ».

Il était assez déprimé pendant les deux ou trois premières années, mais il a finit par comprendre que la religion ne l'aidait pas alors il a finit par laisser tomber.

Il a commencer à chercher quelque chose, peu à peu, à chercher une explication. Après ces deux années, alors qu'il était à la recherche d'autre chose que la religion, Osman Murat Ülke est venu dans son secteur dans la prison. Quand Ossi est arrivé, la direction de la prison a dit à Mehmet: « Ok, il est nouveau et son problème n'a rien à voir avec toi, alors ne lui parle pas, ne te mêle pas de ses affaires ». Il est resté environ pendant trois semaines, puis il est parti et revenu encore. Alors Mehmet a commencer à être intéressé par son cas, car il revenait une seconde fois, et c'était sûrement juste pas parce qu'il avait fuit ou quelque chose comme ça.

Il ne savait pas ce qu'il avait fait pour être envoyé en prison?

B: Il savait un peu. Il savait qu'il y avait une affaire de rejeter le service militaire, ou quelque chose comme ça, mais l'objection de conscience est quelque chose de très lointain pour les personnes qui ne connaissent pas.

Donc Ossi est revenu pour un nouveau procès pour désertion: généralement il te jugent pour désertion, puis te libèrent et te disent « il faut que tu ailles au service militaire », et ça continue comme ça. Et généralement ils t'attrapent et te disent « Ok, met ton uniforme » et toi tu réponds « Non, parce que je suis un objecteur de conscience etc. », et donc ça continue comme ça encore et encore. C'est arrivé à Ossi d'être renvoyé à la prison comme ça sept fois en deux ans, là où était Mehmet.

C'était quelle prison?

M: Eskisehir.

B: Donc plus Ossi revenait plus Mehmet était intrigué, il revenait à chaque fois et ça n'avait pas l'air de se solutionner. Et peu à peu ils se sont mis à parler. Au début ils se disputaient beaucoup, parce qu'ils étaient vraiment opposés politiquement, mais ils étaient ouverts, et Ossi recevait beaucoup de soutien, il avait des livres qui lui arrivaient de dehors, etc.

C'était quand ça?

M: Entre 1997 et 1999.

Donc il y avait des livres qui lui arrivaient?

B: Oui, il recevait beaucoup de livres. Au début ça rebutait Mehmet car leurs idées étaient trop opposées, mais à un moment il a commencé à se poser des questions. Ils se battaient beaucoup mais peu à peu Mehmet à commencer à changer la façon dont il voyait le monde.

Par exemple, normalement quand un nouveau prisonnier arrivait, ils se mettaient en rang autour de lui et chacun lui donnait un coup en guise de bienvenue. Mais Mehmet a abandonné cette pratique après avoir reconsidéré ses idées, et il a essayé d'organiser le dortoir en communauté, car il commençait à s'intéresser à ces idées nouvelles: la collectivité, l'égalité, tout ça.

Puis Ossi est parti en 1999, il a été libéré, et Mehmet est resté là pendant presque deux ans de plus. Il devait rester dix ans de plus normalement mais il y a eu une amnistie générale.

Donc à la sortie il avait deux solutions: il pouvait être envoyé au service militaire, car au sortir de la prison ils peuvent te prendre tout de suite après ta libération. Il avait quelque chose comme un jour pour se promener, puis il devait aller l'unité militaire où il était rattaché. Donc il avait le choix entre se présenter au centre militaire ou objecter. Mais il ne pouvait pas le faire, car il avait passé déjà sept ans en prison et il ne voulait pas y retourner.

Donc il est allé à l'unité militaire, il est allé faire son service militaire, mais il a essayé de le faire (pendant quatre mois), sans toucher aucune arme. Donc il s'en tenait aux services non actifs en terme militaire, comme du jardinage, etc. Et aussi il essayait de se faire suspendre pour motifs psychologiques, se faire prescrire des médicaments, etc.

Mais au bout d'un moment il s'est dit: « Il faut vraiment que je me décide ».

En 2002 il est parti en permission et a décidé de pas revenir. Il est allé dans son unité militaire et leur a donné son numéro militaire et ses vêtements militaires comme preuve de son objection, et a envoyé sa déclaration d'objection de conscience aux journaux.

Quand il est arrivé à l'unité militaire, ils le connaissaient tous, mais ils ne connaissaient pas l'objection de conscience, « C'est quoi ça, on ne peut pas accepter ça », c'est comme ça qu'ils ont réagit. Donc ils l'ont inculpé pour insubordination, ils ont essayé de lui faire porter l'uniforme, il n'a pas voulu donc ça c'est transformé en insubordination insistante. Comme il avait envoyé sa déclaration à la presse, ils ont fait référence à l'article 155: incitation à la non-réalisation du service militaire, mais maintenant c'est un article différent, le 318.

Après ça il a passé environ un mois de nouveau à la prison militaire, et il était à ce moment là en grève de la faim parce qu'ils essayaient aussi de lui faire porter l'uniforme. Une des personnes détenue à la prison a été chargée de le forcer à porter l'uniforme de force, en lui liant les mains et en le forçant à rester au garde à vous. Il s'est mis en grève de la faim, il est repassé devant les juges, puis on l'a libéré.

Après ça il a donc été libéré et est allé vivre environ deux mois chez Ossi et après Le JITM, qui est une sorte de police secrète, l'a emmené au milieu de la nuit et puis à la prison militaire d'Adana, mais après il a été déplacé à l'hôpital militaire, car il y a certains critères, si tu as passé quelques années en prison, tu dois faire des tests psychologiques, pour voir si tu ne serait pas une personnalité antisociale, et ils peuvent te donner une dispense de service militaire, si tu n'est pas apte à effectuer le service pour des raisons psychiatriques.

Ils ont essayé de lui faire passer ce test, il a refusé, puis ils lui ont donner une permission de trois mois pour qu'il se « remette » et change d'avis, et lui ont dit de revenir dans trois mois, et « on évaluera tes caractéristiques psychiatriques », bien sûr il n'est pas revenu.

Ça c'était il y a cinq ans, et après il n'a pas été ennuyé, jusqu'au mois de juin dernier quand ils sont venus ici pour le trouver.

Donc ils ne l'ont pas embêté jusqu'au mois de juin, et c'est intéressant qu'ils soient venus ici, car il n'est pas enregistré ici, la maison est à mon nom.

Alors, ce qui s'est passé c'est qu'ils ne sont pas venus directement ici, ils sont restés à l'extérieur, mangeant du poisson et regardant les alentours toute la journée... Ils avaient des photos plutôt criminelles de Mehmet, avec le crâne rasé du temps de la prison, mais ses cheveux à cette époque étaient longs jusqu'à la taille, donc il était difficile de le reconnaître. Et j'ai pas compris pourquoi ils ont été si gentils et aimables...

Bon, on était sortis pour se balader, et ils nous ont interpellés dans le parc, et ils nous ont dit « Tu ressemble à quelqu'un qu'on recherche, est ce qu'on peut voir ta carte d'identité? », et ils étaient si gentils, ce qui n'arrive pas souvent quand la police te contrôle..

Mais bon, je ne pensais pas du tout qu'ils puissent venir, je ne pensait pas qu'ils puissent contrôler son identité, on n'y croyait pas, mais ils disaient « on te recherche », mais bon, ils étaient

sympathiques, ils m'ont attendue et j'ai pris son téléphone portable et un peu d'argent. Cette partie là était sympathique, jusqu'à qu'ils l'amènent à la station des gendarmes à Beşiktaş, là ils n'étaient plus du tout sympas. Parce que la police s'en fiche de l'objection de conscience, c'est pas leur problème. Quand il est arrivé à la gendarmerie, ils se sont transformés en connards pour Mehmet, ils font toujours ça pendant la nuit, quand on ne peut pas avoir accès à un avocat. L'avocat ne peut venir que de 8h à 17h; et là il était plus de 20h.

Est ce que tu l'as accompagné?

B: Je ne l'ai pas accompagné, j'étais choquée, je suis revenue ici, j'ai appelé des gens et j'ai essayé de trouver un avocat. J'en ait trouvé un à 11h, et à ce moment là je parlait encore avec Mehmet au téléphone, et il allait encore bien. Et après il a été ramené en cellule et a fermé son téléphone...

Et les hauts gradés sont partis, seuls des gendarmes moins gradés sont restés.

Ils se sont comportés en connards avec lui: ils ne le laissaient pas aller aux toilettes, ils l'empêchaient de dormir, ils le harcelait, à un moment donné, il était environ 3h du matin, il leur à dit: « je dois aller aux toilettes, je doit vraiment y aller », et là ils l'ont sortis, et le poussaient quand il est revenu des toilettes, et au matin ils ont essayer de le réveiller avec de l'eau bouillante et d'autres merdes comme ça.

Il est resté là juste une nuit, donc j'ai pas pu le voir, j'ai rencontré un avocat qui faisait parti d'une association d'avocats le matin, et ils l'ont emmené à la prison militaire, moi j'essayais de voir ce qu'on pouvait faire, et Mehmet était un peu secoué mais ça allait bien.

On lui a parlé, puis on a écrit un rapport à propos de la violence advenu la nuit d'avant. Puis on est rentrés en ville, car le lendemain matin nous devions faire une déclaration à la presse, donc on devait y travailler pendant la nuit. Et au matin j'allais partir pour la déclaration de presse, et j'ai demander à un ami d'appeler la prison, et on nous a dit qu'il était à Güymüşsuyu.

Il y a un hôpital militaire là-bas. Donc ils l'ont emmené à l'hôpital militaire et on a appris qu'il était en grève de la faim, et il nous avait dit qu'il se mettrait en grève de la faim que si il y avait quelques violences, donc ont s'est dit « Merde, qu'est ce qui s'est passé ? ».

On a réussi à obtenir l'autorisation pour aller à l'hôpital de Güymüşsuyu, Suna y est allée, c'est l'avocate habituelle des objecteurs de conscience, ils ont eu du mal à rentrer dans l'hôpital, et Suna venait d'Ankara spécialement... Enfin ils ont finis par nous laisser rentrer, et on a compris pourquoi en voyant Mehmet finalement, car il était vraiment dans un sale état avec des bleus partout, car ils l'avaient frappé tellement violemment. Ça c'est passer à Hasta, à la prison militaire.

Donc ce qu'on a appris après, c'est que quand il l'ont emmené à Hasta, bien sûr ils t'emmène dans

une prison militaire et essayent de te faire porter l'uniforme. Donc Mehmet a expliqué qu'il était objecteur de conscience, qu'il ne voulait pas porter un uniforme, qu'il se considérait comme un civil, si vous me coupez les cheveux ou me faite porter un uniforme par la force je commencerais une grève de la faim, vous pouvez faire ce que vous voulez de moi mais ce sera contre mon gré..

Ils ont d'abord essayé de lui couper de force ses cheveux, il y avait environ six personnes autour de lui, et le sergent-chef, celui qui était en gros chargé de veiller sur la prison pendant la nuit l'a emmené à un dortoir, et il y avait trois personnes là, qui étaient les commandants du dortoirs.

Donc ils ont donné Mehmet à ces hommes-là, en leur disant « enseignez à celui-là les règles de la prison militaire ». Et ils ont commencer à l'interroger en se moquant « pourquoi tu ne fais pas ton service militaire?, Comme ça tu refuses... ». Et Mehmet a essayer de leur expliquer « je n'ai pas de problème avec vous, mon problème c'est par rapport au système et vous n'êtes pas concernés, ne le prenez pas personnellement, etc. ». Mais ils n'ont pas voulu l'écouter.

Puis ils ont commencé à le battre. Et quand il s'effondrait sur le sol ils l'emmenaient à la douche, une douche froide, c'est une technique de torture , car l'eau froide empêche d'avoir trop de marques. Donc ils ont continué à le frapper, et après ça il était dans un sale état, inconscient, donc ils l'ont déshabillé et mis dans un lit, car ils avaient peur de l'avoir tué et lui ont verser de l'eau froide encore dessus, et il tremblait, il l'ont maintenu éveillé toute la nuit et à un moment donné ils se sont dit « ce mec va mourir, il faut l'emmener à l'hôpital ». Donc ils l'ont emmener.

Ils ont tout d'abord essayer de l'emmener à Güymüşsuyu, à l'hôpital, pour le traiter, mais Mehmet refusait d'être traité par des docteurs militaires. Donc ils l'ont ramené. Mais Mehmet n'allait pas du tout bien, au matin, donc ils l'ont ramené à l'hôpital, et c'est à ce moment là qu'on l'a trouvé avec l'avocat. Pour pouvoir le traiter ils ont fait passer des médecins militaires comme civils, mais en fait ils n'ont pas fait grand chose, juste l'ont fait se reposer, etc. Si tu regardes le rapport de l'hôpital c'est assez drôle : « On pense qu'il a quelques problèmes, il arrête pas de dire qu'il est un objecteur de conscience, on pense qu'il est psychosomatique ».

Enfin, ils l'ont ramené à la prison militaire, mais ils voulaient le mettre dans le même dortoir, mais l'avocat s'y est opposé, donc ils l'ont mis dans un autre dortoir.

Mais à ce moment là on a fait vivre un enfer à la prison militaire: l'avocat appelait, les associations de défense des droits de l'homme, des associations internationales envoyaient des faxes partout..

Donc après ça ils ont été très gentils avec lui.

Après ça est venue l'enquête, mais ceux qui la conduisaient n'ont jamais parlé avec Mehmet, ils ont juste parlé avec ceux responsables de l'agression, puis : « Oh, rien n'est arrivé » et ils ont finit l'enquête comme ça.

Après ça, Suna est arrivée, et il y avait quelqu'un qui pouvait toujours le visiter et contrôler la situation comme ça. Elle s'est occupée d'ouvrir une nouvelle enquête et de faire voir au procureur

les marques sur le corps de Mehmet, ils sont d'abord allés à Beşiktaş, et généralement ils prennent le parti des autorités, mais là c'était tellement évident qu'ils ne pouvaient pas nier. Donc ils ont approuvé scientifiquement que Mehmet avait été battu avec des objets durs. Parce que, tu sais, c'est un cliché répandu, ils disent « On ne l'a pas battu, il s'est juste frappé lui même contre les murs ». Et ce rapport médical a été accepté par la cour comme véritable, donc ils pouvaient ouvrir le dossier.

Après Mehmet a été transporté à la prison d'Adana, car Hasta était juste un point de transition, il devait rester un peu plus longtemps là mais le processus a commencé à s'accélérer.

Ils voulaient se débarrasser de Mehmet rapidement car il y avait pas mal de merdes pour eux à l'horizon.

Mais à un moment donné, alors qu'on essayait d'organiser son transport, Mehmet a disparu.

On voulait le faire amener en ambulance car son dos était en vraiment mauvais état, il ne pouvait pas marcher, il ne pouvait pas bouger ses mains.

Donc le procès a eu lieu à Adana, ils l'ont acquitté car il ne pouvait pas être inculpé d'insubordination car il n'était pas un soldat à ce moment là.

Par rapport à ceux qui l'ont battu, ils ont dit pouvoir inculper les trois hommes qui l'ont battu sur commande, mais ni la direction de la prison ni le sergent-chef qui avaient donné l'ordre n'ont été inquiétés. Et ils ne les ont pas inculpés pour torture, mais pour blessure volontaire. Pendant le procès, témoins après témoins ils ont essayé de discréditer Mehmet « Ils se battait lui même contre les murs » ou « il insultait la mère patrie », etc.

Donc ce qui est arrivé c'est qu'ils l'ont inculpé à partir de l'article 301, nous n'en connaissons pas la teneur avant. Donc c'est ridicule: tu ouvre une affaire pour torture et à partir de ce que disent les témoins dans ce procès ils ouvrent une autre affaire pour avoir insulté la patrie, ou quelque chose comme ça.

Le cas de la personnalité antisociale est très intéressant, quand on en a entendu parler la première fois, on s'est dit « Ok, la socialisation doit être militaire, donc les antimilitaristes sont antisociaux ».

Mais après quand on a lu ce qu'est vraiment un antisocial, c'est comme un sociopathe ou un psychopathe, quelqu'un qui a le potentiel d'être un tueur en série.

Et comme Mehmet était objecteur de conscience et qu'un des aspects des personnalités antisociales est de ne pas respecter l'autorité.. Mais il y a un autre aspects qui est sur la conscience, tuer de façon répétée les gens autour de toi et ne pas te sentir coupable ou avoir de remords. C'est ce qui fait un psychopathe, donc on était là « Bon, c'est vraiment une blague... ».C'est tellement ironique qu'ils donnent cette qualification à un objecteur de conscience, parce qu'il refuse de faire partie d'une tuerie, sur la base de sa conscience..

D'où te sont venues tes idées sur le plan théorique? Quels livres as-tu lus par exemple?

M: Je lit tout ce qui me tombe sous la main, les classiques etc. Mais ce n'est pas principalement les livres qui m'ont influencé, c'est beaucoup de débats, de rencontres aussi. Petit à petit, au fil de l'accumulation des connaissances je me suis dirigé vers l'anarchisme.

Puis j'ai commencer à m'intéresser à l'analyse de genre et au féminisme, et ça a donné une nouvelle analyse à mon objection de conscience. Le militarisme perpétue ce type d'inégalités entre les genres. C'est plus profond qu'une simple objection de conscience sur le fait de participer à l'organisation militaire et de porter les armes etc. mais c'est aussi par rapport aux relations entre les gens de tous les jours. Et c'est très difficile: quand tu marches dans la rue peu importe ce que tu penses de toi même, « Je veux être un homme féministe, avec une masculinité alternative, etc. » peut importe ce que tu fais, les gens te traite toujours dans une optique patriarcale. L'objection de conscience va au-delà d'une simple objection à la violence et au militarisme pour moi.

Par rapport à l'avenir de l'objection de conscience en Turquie?

B: L'affaire des rapports psychologiques est importante. Parce qu'ils utilisent ceux-ci pour se justifier de manière internationale. Par exemple si un objecteur de conscience est attaqué par l'État turc de par son objection de conscience, il va y avoir des réactions d'ordre internationale, la cour européenne des droits de l'homme peut attaquer la Turquie, l'Europe peut la condamner, etc. Mais s'il n'y a pas d'objecteurs de conscience, mais seulement des personnes « présentant des troubles antisociaux », alors plus de problèmes, la Turquie pourra toujours répondre « un droit à l'objection de conscience, mais pourquoi puisqu'il n'y en a pas chez nous ? (*des objecteurs*) ».

Est ce qu'on a beaucoup parlé de ce cas-ci dans la presse?

B: Peut être dans la presse alternative, mais pas dans les grands journaux.

Est ce qu'ils évitent le sujet?

B: Oui bien sûr, car les grands groupes de presse ne veulent pas se faire mal voir des militaires. Parce qu'ils ont peur que si quelqu'un rend public son objection de conscience cela se répande dans le pays, même si c'est pas nécessaire. Donc la plupart n'en disent rien, peut être *Radikal*, un peu,

Taraf, qui est religieux et opposé aux militaires, mais pas tant que ça. Donc c'est plus dans les médias alternatifs: *Bianet*, *BirGün*.. Mes parents n'avaient aucune idée de ce qui arrivait à Mehmet à l'époque de son arrestation, car ils regardent les médias les plus courants.

Donc la plupart des gens en Turquie n'ont aucune idée de ce qu'est l'objection de conscience?

B: Oui pour la plupart. Enfin ça commence à se répandre, beaucoup plus de gens connaissent que 15 ans auparavant, mais c'est toujours quelque chose de très étranger pour la plupart des gens. C'est dur à expliquer: ce qu'est la conscience, et comment on objecte avec sa conscience de manière objective, ils pensent qu'on objecte notre conscience. Ça n'a aucun sens pour la plupart des gens car c'est un terme étranger. Il y avait une histoire assez drôle, quand on allait au tribunal, un des gendarmes nous à dit: « Qu'est ce qui arriverait si moi aussi je rejetait ma conscience, vous me supporterez aussi peut-être? » . Donc, non, la plupart des gens n'ont pas idée de ce que c'est, mais parallèlement ça se diffuse un peu dans certains cercles.

Et puis, l'objection de conscience ce n'est pas seulement refuser le service militaire, non?

B: Oui, quand on regarde la définition la plus largement répandue c'est refuser de faire son service militaire, mais pour la plupart des gens engagés dans ce combat, c'est rejeter tout le militarisme, c'est pas que l'armée, c'est aussi la violence, toutes les guerres, et ce n'est pas rejeter une armée mais toutes les armées. Il y a aussi des femmes objectrices de conscience, tu en as entendu parler?

Oui, comme ça, mais j'ai pas la définition exacte, car elles sont objectrices mais pas soumises à la conscription...

B: Exactement, la raison pour laquelle il y a des objectrices de conscience c'est pour attirer l'attention sur le fait que le militarisme ce n'est pas juste participer à l'armée, ce n'est pas juste utiliser des armes et tuer des gens, c'est partout.

C'est partout où il y a une relation dictée par la hiérarchie, la violence ou le pouvoir. Et c'est partout dans l'organisation de la famille et de la société, surtout ici, c'est une société très militaire. Et on est reliées à ça: on est supposées donner la vie à des mâles, qui feront l'armée, et quand ils meurent on est supposées dire « Ils appartiennent à la mère patrie, on sacrifie nos enfants, on peut toujours en faire d'autres.. ». Donc les femmes ont ces rôles à tenir au sein de la société militaire, c'est pas se servir d'armes.. Donc les femmes en se déclarant objectrices disent: nous ne sommes pas seulement

des victimes du militarisme, nous sommes aussi des actrices du militarisme, et en refusant ce dernier on participe à son anéantissement.

C'est dire que le militarisme n'est pas quelque chose qui existe par lui-même, nous l'avons construit, nous perpétons cette relation, nous perpétons cette hiérarchisation.

Et j'ai trouvé ce positionnement très enrichissant, car ce n'est pas un positionnement victimaire : « Oh, je suis opprimée et blabla... », c'est : « Non, j'ai été un oppresseur, et je veux que ça s'arrête ». C'est très très important quand les femmes objectent, car ce n'est pas que contre le service militaire mais contre tout le système militaire. Car l'apport des femmes n'est pas que dans la reproduction, on attend toujours quelque chose de toi, comme « Oh, si je pouvais, moi aussi j'irais me battre, blabla... », donc objecter en tant que femme c'est montrer que le militarisme ne commence ni ne finit avec la circonscription.

Et est ce qu'il y a des connexions entre le mouvement des objecteurs de conscience et les mouvements antimilitaristes ou anti-guerres au sens large? Et est ce que c'est difficile ou pas de travailler ensemble?

B: C'est très dur car il y a beaucoup de gens qui s'intéressent à l'objection de conscience mais qui n'ont aucune critique de la violence, ou qui sont pro-violence.

Et il y a un groupe de kurdes objecteurs de conscience, et c'est très intéressant car les gens qui ont commencé le mouvement des objecteurs étaient anarchistes, donc qui refusaient les frontières, les nationalités, donc personne n'aurait penser à appeler le mouvement « mouvement des objecteurs de conscience turcs ».

Le mouvement kurde et le PKK sont très intéressés par la notion d'objection de conscience mais seulement avec la critique de l'armée turque. Mais il y a aussi des objecteurs de conscience kurdes avec une vision non-violente. Mais c'est une longue question, parce qu'il y a une guerre qui continue ici depuis longtemps. Donc c'est très difficile si tu vis dans une zone où il y a la guerre.. Car les circonstances poussent les gens à prendre parti, même si tu ne le veux pas au début, tu dois prendre le parti du PKK, tu dois prendre le parti de l'armée.

Il y a quelques exceptions, comme Mehmet Tarhan, mais pour lui aussi c'est différent, puisqu'il est gay, ça aurait été tout aussi difficile de s'engager dans le PKK. Mais c'est toujours dur de prendre parti, surtout sur cette question de la violence.. Car certaines personnes, vivant dans un environnement violent, vont prendre le chemin de la violence, quand d'autre vont s'en écarter tout à fait. Donc c'est un problème qui n'est pas résolu.

Et maintenant ils essaient de populariser l'objection de conscience, avec des organisations de gauche par exemple, qui n'y connaissent rien auparavant. Donc ils ont essayé de former une grande plate-

forme. Mais ça n'a pas marché. Tout le monde n'arrêtait pas de se disputer pour défendre ce qu'ils voulaient.. Par exemple il y a ce symbole du fusil que l'on casse, et c'est devenu un problème. Des gens ont commencer à dire « ça ressemble au fusil des guérilleros, on ne peut pas casser celui-là, il faut un autre etc. ». Donc ils ne voulaient pas de fusil cassé par ce qu'ils supportaient la guérilla.. Pour moi ce n'était pas acceptable: tu es un objecteur de conscience et tu ne veux pas de fusil cassé.. C'est comme revenir au degré zéro de l'objection de conscience, donc ça n'a pas marché..

La plate-forme a été créée en?

B: je pense en 2006, mais je suis pas sûre.

Ce qui veux dire qu'il n'y a pas d'accord unanime sur ce qu'est l'objection de conscience et que l'on peut être pro-violence et objecteur de conscience?

B: Oui bien sûr il y a en a qui pensent comme ça: on refuse une certaine armée, mais on veut se battre pour Dieu, ou une certaine cause.. Et bien sûre l'histoire du terme permet ce type de digressions, c'est pour ça que le terme d'objection totale existe. Il n'y a pas d'accord sur ce que c'est d'être un résistant à la guerre, si c'est à toutes les guerres, à une seule guerre. Il y a un débat qui a duré trois jours en avril, on a pas eu le temps d'y aller, mais ils avaient des ateliers très intéressants sur cette question, ils avaient des débats théoriques mais aussi une part imaginaire, par exemple: « Imaginez que les États-Unis attaquent la Turquie, que ferait le mouvement anti-guerre? ». Mais on est d'accord pour discuter, c'est bien d'ailleurs, mieux que quelque chose de fermé. Donc qu'est ce qu'on fait: quand on est d'accord pour faire quelque chose.. et bien c'est bien! De prendre des décisions de manière consensuelle.

Ersan

25 Août 2009, Istanbul

(en turc)

M: Quand est ce que tu es né?

En 1978

Et où?

A Adapazarı.

Et ta famille est turque?

Oui, ma famille habite là-bas.

On parlait de politique dans ta famille?

Non, pas trop.

Tu as étudié à l'université?

Oui, mais j'ai pas terminé l'école. Ça a trainé, j'ai pas eu tous mes examens, il m'a fallut travailler.

Et tu fais quoi depuis?

Je travaille.

Et quand est-ce que ce problème s'est posé: aller au service militaire?

En 2004.

Et comment tu as pris ta décision de ne pas y aller?

J'avais pris la décision bien avant, j'avais rencontré des objecteurs de conscience, avant comme j'étais à l'école j'étais pas trop concerné par ce problème, une fois que j'ai laissé tomber l'école j'ai pris ma décision, car j'allais m'y retrouver confronté.

Tu avais d'autres activités politiques avant?

J'étais dans un groupe anarchiste, bien avant de déclarer mon objection de conscience. Mais je ne suis plus du tout aussi actif maintenant.

Et ce sentiment antimilitariste il vient de cette période?

Oui, c'est lié à ça.

Et depuis combien de temps tu participe à ça?

Depuis 14, 15 ans je les connais.

Comment tu les as rencontrés?

Ossi⁸⁴ a déclaré son objection de conscience, et il a été emmené dans ma ville natale en prison. On a fait une campagne de soutien, j'ai connu comme ça.

Et quand est-ce que tu as décidé de te déclarer objecteur de conscience?

A ce moment là

Mais quand est-ce que ça s'est passé après?

Huit, neuf ans plus tard. Je m'étais décidé depuis 1995. Mais comme toutes les années après j'étais à l'école je ne me suis pas déclaré, quand j'ai quitté l'école en 2003, après en 2004 je me suis déclaré objecteur de conscience.

Et donc ça a été surtout au vu de tes idées anarchistes?

84 Osman Murat Ülke, *nda*.

Oui, mais en même temps je commençais à m'éloigner de ce mouvement à ce moment là, donc c'est surtout mes convictions antimilitaristes qui ont jouées.

Et comment ça t'es venue cette pensée antimilitariste: des rencontres, des livres.. ?

De toute façon comme il y avait une pression militaire constante à cause de la guerre dans les années 1990, on sentait cette militarisation partout.

Et quand est-ce que tu t'es déclaré, la police t'a recherché?

Deux jours avant que je me déclare objecteur ils m'ont cherché. Ils on envoyé une lettre à ma mère, puis ils m'ont téléphoné une fois. C'est tout.

Et quand est ce qu'il y eu les procès pour Mehmet Taran, Mehmet Bal, tu as rejoins le mouvement?

Pour Mehmet Bal j'ai rejoins quelques manifestations, pour Mehmet Tarhan je m'y suis plus impliqué.

Et donc à par ça.. Par ce que j'ai l'impression qu'il y a pas grand chose part la participation a 15 Mai et aux manifestations de soutien quand il y en a qui se font emprisonner.. En 2004 il y avait un mouvement non?

En 2004, il y avait le militarizm⁸⁵. Moi j'ai plus été présent au début, mais après 2000 j'ai été beaucoup moins actif. Après 2004, je suis devenu objecteur, et donc seulement à ce moment je me suis plus rapproché du mouvement. Donc on a organisé l'évènement militarizm pour célébrer le 15 Mai d'une façon différente. Et pendant les procès des objecteurs de conscience on a monté des campagnes de soutien. Quand Ossi est sorti de prison il n'y a pas eu beaucoup d'activités pour le mouvement. La première fois qu'ils ont pris Mehmet Bal, quand il était au service et qu'il s'est échappé, il y a eu quelques actions. Puis ça s'est calmé pendant un moment encore. Il y eu quand même quelques nouveautés: les femmes objectrices de conscience, le mouvement des gays objecteurs de conscience.. Et puis il y a eu la campagne pour Halil Savda, pendant sept ans il était en prison, puis il l'ont emmené au service militaire, il a refusé d'y participer et à été renvoyé en prison, à ce moment là il y a eu des actions. A ce moment là on a voulu grandir un peu, on a

⁸⁵ Action qui consiste à suivre un parcours dans la ville qui relie les différents lieux militaires (casernes, prisons, etc.) et à organiser des performances devant chaque lieu, *nda*.

travaillé avec des groupes de l'étranger, on s'est réunis avec des groupes politiques de Turquie, pour qu'ils nous soutiennent. Et puis on a essayé de sortir un peu d'Istanbul: il y a eu des manifestations à Izmir, à Ankara. On a essayé d'informer les gens de la situation, de fournir un avocat aux objecteurs. Pour Halil Savda ça a duré un mois et demi puis ils ont pris Mehmet Tarhan.

En général, quand ils en prennent un on se réunis plus, on fait plus d'actions, etc. Mais généralement quand ils le laisse ça se calme. Mais bien sûr on fait les manifestations antimilitaristes quand il y en a. On écrit des articles, on contacte les nouveaux objecteurs pour leur déclaration, on informe les journaux, on organise les manifestations, on s'occupe des relations avec la Mairie, on récolte des sous pour aider les objecteurs emprisonnés ou sous le coup d'un procès...

En général beaucoup de gens en Turquie ne savent pas ce que c'est l'objection de conscience, comment ça se fait selon toi?

Ils ne connaissent pas mais en général ça c'est quand même beaucoup plus diffusé ces derniers temps. Le mouvement des objecteurs a une histoire de vingt ans, et pendant très longtemps, l'armée, qui a énormément de pouvoir en Turquie jusqu'à aujourd'hui, a empêché que ça se diffuse. Par la censure dans les journaux, l'arrestation de ceux qui relayaient l'information, etc. Et d'ailleurs, même s'ils savent ils feront comme s'ils ne savent pas car c'est un tabou important en Turquie « *Her türk asker doğar* »⁸⁶ été très popularisé après 1980, et il y a cette pression les gens depuis vingt ans et plus, et donc puisque tout le monde est soldat, personne ne peut être objecteur de conscience. Et d'ailleurs à propos de ceux qui ne veulent pas faire leur service il y a beaucoup de préjugés, on les regardent comme des gens pas normaux.

Et toi tu est un objecteur de conscience total? Pas de service civil donc?

Non, je ne veux pas.

Et de manière générale tu ne reconnais pas l'État..?

Oui, non plus.

Et toi tu penses quoi? Qu'il ne peux y avoir de violence dans tous les cas où que c'est possible parfois?

86 « Tout turc est né soldat », Mustafa Kemal Atatürk

Pour les gens qui vivent ici il y a une véritable culture de la violence. La violence dans la famille, la violence à l'école, dans tous les lieux il y a une violence diffuse. C'est un façon tout à fait normale de fonctionner ici. Il faut d'abord essayer d'enlever cette idée de violence de la tête des gens, de leur montrer d'autre façon de régler leurs problème, et alors, peu à peu, il n'y aura plus de violences.

C'est quoi la différence entre un objecteur de conscience et un déserteur?

Il y a une grande différence. On peut être objecteur de conscience pour de multiples raisons: car on ne veut pas être dans une armée qui combat son peuple (kurdes), qu'on veut respecter l'islam, etc. Donc il y a quand même une idée antimilitariste pour moi, on ne peut pas lutter avec des armes, moi je pense comme ça.

Les déserteurs, ils ont leur propre technique en fait, tous ne sont pas obligés de se déclarer comme objecteurs, il y a plusieurs façon de refuser le service militaire, d'essayer d'y échapper, l'objection de conscience en est une, mais il y en a d'autres.

Qu'est ce qui t'a décidé à passer au dessus du risque que représentait se déclarer comme objecteur?

Moi je savais que je ne ferais jamais le service militaire. Je ne peux pas être soldat. Et si tu veux suivre ta propre conscience, parce que tu refuses ce qu'on t'impose, tu doit faire des actions, pour ne pas avoir à tuer, avoir à apprendre à tuer, à tuer quelqu'un que tu ne connais pas. Si tu es conscient de ce que représente l'armée turque, à quel point elle contrôle tout dans le pays, et comment elle avili les gens, c'est pas possible de faire son service militaire.

Et comment tu vois l'avenir, ça va être mieux la situation plus tard?

Ça a changé bien sûr, mais dire si ça va être pire ou mieux, c'est difficile, car la balance politique en Turquie est très instable, si on se retrouve dans une mauvaise conjoncture ça peut être pire encore. Par exemple si un coup d'État se produit en Turquie maintenant, comme ils essayent de faire d'ailleurs, à tous les coups, ils voudront faire des exemples.

Bülent

5 Août 2009, Istanbul

(en turc)

Un hasard de circonstances m'a fait rencontrer Bülent, qui n'est pas objecteur, mais déserteur. Voulant savoir qu'est ce qui pouvait motiver quelqu'un à ne pas aller à l'armée sans qu'il aille jusqu'à objecter, je l'ai contacté pour un entretien.

M: Tu es né quand ?

Bülent: En 1973

Et ta mère et ton père ils faisaient quoi?

Mon père était professeur en école primaire, et ma mère femme au foyer.

Et où?

Dans beaucoup de lieux différents, en dernier à Tokat, avant de venir à Istanbul. A Istanbul il a enseigné dans une école près d'un *gecekondu*⁸⁷, mais après il est mort. A 47 ans, d'un cancer du pancréas.

Et puis après on est restés avec notre mère, on est quatre.

Et toute ta famille est turque?

En 1927 il y a eu les transferts de populations, le père de ma mère et celui de mon père sont venus de Grèce en Turquie quand ils étaient petits. Ils sont venus s'installer dans un ancien village *Rum*⁸⁸. C'est ici que mon père est né, puis il a été professeur un peu partout en Turquie.

Il y avait des discussions politiques dans ta famille?

Dans ma famille, non, car ils étaient juste démocrates, de gauche, mais il y avait pas de politique radicale de gauche.. Ils votaient pour des gens un peu comme le CHP actuel. Mais avant la junte de

87 Bidonville en dur (« *construit la nuit* »).

88 Nom donné aux grecophones chrétiens de Turquie

1980, mon père avait des amis professeurs plus à gauche, moi je les connaissais aussi, j'avais de la sympathie pour eux, mais j'étais très petit.

Puis après que mon père soit mort, au lycée j'ai commencé à militer contre l'enseignement fasciste, et pour une éducation gratuite et plus égale. Au lycée de *Bahçeler*, j'ai rencontré à ce moment là des gens de gauche, enfin « vraiment » à gauche. A ce moment là j'ai été pas mal suivi et arrêté par la police. J'ai été en prison. Durant les manifestations j'avais photographié les policiers, et c'était interdit. Mais j'ai été relâché, car les photos c'était pas suffisant, j'ai dit que je recommencerais plus. Mais dans la prison j'ai rencontré pas mal de militants politiques.

C'était quand ça?

En 1990. J'avais 17 ans. Je suis sorti, mais mon ancien lycée ne voulait plus de moi, donc j'ai dû chercher un autre lycée. Ils ont fait un rapport sur moi, et au final aucune école a voulu de moi. Et là j'ai rencontré d'autres personnes.

Pour avoir un système plus démocratique et égal, il fallait participer à quelque chose de plus grand, c'est ce que je pensais. J'ai participé à un mouvement de jeunesse marxiste. Et là on a commencé à se dire que si on voulait changer quelque chose dans un pays comme la Turquie il fallait passer à un stade plus révolutionnaire, et plus radical, et donc on a voulu aussi faire des actions violentes.

Avoir une lutte plus sérieuse en fait. A ce moment là je me suis réuni avec sept autres personnes, et on est allés à Izmir. A ce moment là, les États-Unis envahissaient l'Irak, c'était la guerre du Golf. Donc là on a fait des actions violentes.

Par exemple, il y a le Consulat américain, là l'OTAN se réunissait, ils y ont des bâtiments, des bureaux, des armes aussi, des ordinateurs où ils développent des programmes...

Donc là on a fait des manifestations contre la guerre en Irak, on a jeté des bombes, etc. Et là, la police avait pris ma photo pendant les manifestations, ils m'ont arrêté, et j'ai été conduit en prison. Et là, ça a été très sérieux, ça a duré cinq ans. Car ils savaient que j'étais dans une organisation de gauche radicale.

Normalement d'ailleurs j'aurais dû avoir la peine de mort pour avoir lancé des bombes sur des bâtiments officiels, mais comme j'étais mineur à l'époque ils ne pouvaient pas me donner cette peine là. Après il y a eu une nouvelle loi, qui a pu rallonger notre peine selon notre comportement, et comme on avait fait des émeutes pour changer le fonctionnement de la prison on a rallongé notre peine, on a fait une grève de la faim pendant 47 jours, il faisait froid, mais ça a marché, et finalement je suis sorti en 1996.

Après, vu que j'avais 21 ans, il fallait que j'aille au service militaire. J'ai dit que je venais de sortir de prison, que je voulais d'abord voir mes amis et ma famille. On m'a dit « Ok, tu reviens dans un

mois alors ». Et j'y suis pas retourné, j'ai encore participé au mouvement de gauche, mais cette fois-ci il n'y avait pas de violence, j'ai travaillé dans un journal de gauche, je faisais la mise en page sur l'ordinateur.

Et puis la police m'a arrêté en 1998, ils ont fait une descente au journal. Et là encore ils m'ont dit que je devais aller au service militaire, puis ils m'ont relâché avec un papier et m'ont dit d'aller me faire enregistrer pour le service militaire. Mais moi de nouveau j'y suis pas allé, et je suis retourné chez mes amis.

Après cela, j'ai pas eu d'autre problème, parce que j'ai arrêté de militer et je ne fréquentais plus de militants. Mes idées avaient changées, puis j'en avait marre des descentes de police, d'être arrêté, de voir des amis disparaître. Et aussi, je sais pas si c'est nécessaire de le raconter, mais j'en ai pas fait mention avant, en 1991 quand j'ai été arrêté, j'ai été torturé: on m'a tabassé, je suis passé à la torture à électricité, j'ai eu des séquelles physiologiques et psychologiques.. De toute façon, il y a rien à faire, ça existe ça en Turquie..

Donc j'ai abandonné la politique, et je me suis dit que j'allais travailler, que je gagnerai mes sous, et que je vivrais tranquillement. J'étais pas suffisamment fort pour supporter tout ça, je ne pensais plus qu'on pouvait changer quelque chose, ça ne fait que nous porter préjudice: on tue nos amis, etc.

Et puis j'avais peur...

Donc j'ai commencé à travailler dans un journal, puis j'ai été graphiste dans des agences, et je me suis repris en main. J'ai vécu une vie plus normale, plus calme.. Voilà, comme ça.

Et depuis je travaille, je travaille dans une agence de pub maintenant. Il reste quelques petites choses: on peut te contrôler, et là ils voient que t'as pas fait ton service, ou alors tu ne peux pas sortir hors du pays, car tu ne peux pas faire de passeport, parce qu'il faut montrer ton numéro de carte d'identité.

Et puis pour le travail, dans d'autres agences de pub par exemple, ils voulaient une preuve que j'ai fait mon service militaire, mais là où je suis ils ne me l'ont pas demandée. J'ai été présenté par une amie à mon travail, et ils avaient vraiment besoin de quelqu'un à l'époque, et puis après ils ne m'ont pas demandé de certificat, donc j'ai continué à travailler là.

Et je veux toujours pas y aller, car si, comme moi, tu n'as pas été à l'université, tu dois faire un service de 15 mois.

Et qu'est ce qui se passe ensuite?

Tu peux aller au Kurdistan, et au Kurdistan il y a la guerre. Et là tu devras tirer sur des gens, tu seras obligé de tuer.. et moi, d'ailleurs je ne crois pas à une chose: qu'ils veulent détruire la Turquie ou je ne sais pas quoi. Il y a des kurdes en Turquie, ils veulent avoir des droits, il y a des kurdes dans le gouvernement en Turquie, mais ils y sont en tant que turcs, ils n'ont pas d'identité kurde, ils n'ont

jamais accepté de les considérer comme kurdes. Donc la guerre qu'on mène contre eux est mauvaise. Par exemple on dit plein de choses sur les kurdes qui on émigré à Istanbul: à Tarlabası⁸⁹ par exemple on dit qu'on peut se faire voler etc.

Eux ils arrivent de l'Est, il n'y a pas de travail, et pour vivre il faut de l'argent, donc oui, ils vont voler, ou vendre de la drogue. Et ils sont de plus en plus remontés contre les turcs, ça eux ils travaillent, eux ils ont moins de problème, et ça vient en partie du fait qu'on a occupé leurs terres pendant des années, qu'on s'est servi de leurs richesses aussi.

Donc ce que fait l'armée là-bas c'est vraiment un sale travail: c'est pas seulement une guerre, c'est une manière de maintenir ces gens dans une dépendance. Et on ne peut pas dire qu'on soit dans un système démocratique: l'armée elle impose ce qu'elle veut par le biais du MGK, elle dit aux gens « Vous ferez comme ci ou comme ça », c'est la honte, on ne peut pas dire qu'ils sont légitimes dans ce cas là.

Et moi ça ne me convient pas, je ne pourrais jamais accepter ça. D'ailleurs si je faisais le service militaire j'aurais vraiment mauvaise conscience. Et ce qu'il se passe c'est qu'on t'envoie au Sud-Est, et là tu dois tuer des gens, tu vois des gens se faire tuer.. Des fois ils reviennent pas, mais ceux qui reviennent, leur psychologie est perturbée, et moi je ne veux pas être comme eux. Des fois ils reviennent et ils ont l'air normal, mais ceux-là c'est parce qu'ils trouvent que faire des choses pareilles c'est normal. Et si tu refuses de faire quelque chose, c'est pas possible, car on te donne des ordres, si tu refuses, tu te fait rallonger ton service, ou alors tu vas en prison..

Donc pour tout ça moi je n'irait pas au service militaire, d'ailleurs je n'y suis pas allé, ça fait des années que je fuit. Et c'est pas toujours facile car il faut se soustraire aux contrôles de police. Après, par exemple j'ai été en vacances à Fethiye, et là je ne voulait pas donner mon nom pour la chambre de la pension, car les gendarmes peuvent contrôler. Donc c'est la personne qui est avec moi qui rempli la fiche, moi je donne pas mon identité.

De pas aller au service militaire ça apporte pas mal de tracas dans ta vie.. Par exemple, là, on parle dans un café, si celui qui est à coté l'entend et le dit, je peux être arrêté. Ou si je sort jusqu'à tard la nuit et qu'il y a un contrôle, ils peuvent m'emmener. Bien sûr que ça a des inconvénients, je ne peux pas sortir à l'extérieur du pays, mais je ne veux vraiment pas aller au service militaire!

Peut être que des années plus tard, si la Turquie rentre dans l'Union Européenne par exemple, le service militaire ne sera plus obligatoire, et je pourrais alors voyager ? J'adorerais d'ailleurs, rencontrer d'autres gens, des gens différents. Des gens qui pensent pas comme nous, avec des habitudes et des cultures différentes, qui savent d'autre choses que nous.

⁸⁹ Quartier populaire d'Istanbul, ayant assez mauvaise réputation (tels que trafics de drogue, vols, etc.). Il est surtout habité par des kurdes et de gitans.

Pourquoi tu n'a pas déclaré ton objection de conscience? A cause de cette histoire de prison?

Oui, j'ai peur. Car si je me déclare comme objecteur.. Par exemple, j'ai fini par être relâché plus tôt, mais si on te reprends et que tu as fait d'autres trucs avant, alors ils peuvent te rajouter des années à ta peine, ça s'ajoute. Si je fais comme eux, je me ferais remarquer, parce qu'ils en veulent pas trop en Turquie.. Il y a 200 000 ⁹⁰déserteurs en Turquie, mais normalement tu peux y échapper que si tu es handicapé ou homosexuel. Moi je n'ai pas besoin d'être homosexuel pour ne pas vouloir aller au service militaire, je ne suis pas homosexuel, mais de toute façon je ne veux pas y aller. Si tu te declares objecteur, ils vont t'attraper, et ensuite ils vont te condamner à de la prison. Et il n'a pas que ça, il y a pas d'exemple de personnes qui sont mortes dans des « accidents » ou qui on fait des « suicides » assez louches... Moi j'ai peur.. Donc je pense que l'objection de conscience c'est quelque chose de juste, mais je ne veux pas vivre ce qu'ont vécu les objecteurs de conscience, ça je ne pourrais pas le supporter. Mais en même temps je ne veux pas porter d'armes.

Donc tu as un problème avec le port d'armes et la guerre, mais tu pourrais travailler pour l'armée, ou l'État?

Pour l'armée, non je pense pas, mais pour l'État, quelque chose comme un service civil, je pourrais le faire. Donner des cours à l'école, ou, je sais pas moi, construire une école, c'est autre chose. Mais « Prends une arme, bats les autres, frappe-les, torture-les, fais la guerre... », ça non.

Et s'ils t'attrapent, tu fais quoi alors?

S'ils m'attrapent, ils m'enverront au service, d'ailleurs je me pose souvent la question.. Je pense que je me sauverai pendant une permission, ou je m'évaderai pendant un transfert..Je m'enfuirai de toute façon. Je pense comme ça.

Et ta famille en pense quoi?

Ma mère, elle voudrait que j'arrête; mais non, c'est pas possible. Mes grands frères ne s'en mêlent pas. Un l'a fait, l'autre lui aussi est déserteur. Pour moi ce n'est pas de l'humanisme, ça n'a rien à voir, c'est politique.

90 Pour ma part j'ai plus souvent entendu et lu le chiffre de 400 000.

Deniz

17 Août 2010, Istanbul

(en turc)

Deniz était à l'époque très impliqué dans le mouvement qui préparait le contre-sommet du FMI, qui s'est déroulé à Istanbul en septembre 2010. C'est quelqu'un de très militant, je l'ai vu sur tous les fronts pendant un mois, et il a un discours très politisé. A l'époque de l'entretien, il vivait dans le local où le contre sommet était organisé, des concerts de soutien avaient lieu sur le même étage.

Tu es né quand?

En 1982

Et tes parents font quoi?

Mon père il dirige un *lokanta*⁹¹. Ma mère, elle travaille pas d'ailleurs, mais de temps en temps elle garde des enfants.

Tu es né à Istanbul?

Non, à Adana.

Quand est-ce que tu es venu à Istanbul?

Moi, je suis venu en 2002.

Et tu as des frères et sœurs?

Oui, j'ai deux frères.

Et ta famille est turque?

Non kurde. De Diyarbakir.

91 Restaurant populaire

Et on parlait politique dans ta famille?

Non, ils ne s'intéressent pas à la politique.

Tu as étudié à l'université?

Oui, après le lycée j'ai commencé à étudier la langue et la littérature turque, à Denizli, pendant un an. Après j'ai eu des problèmes avec les fascistes, j'ai fui. C'était une très mauvaise université. Ensuite je suis venu à Istanbul. Ensuite j'ai étudié l'anthropologie pendant un an. J'ai aussi laissé tomber, j'ai commencé à militer.

Quand est ce que tu as laissé tomber?

En 2005

Et après tu as milité..?

Oui, depuis cinq ans principalement je milite.

Et comment tu vis?

Je travaille à côté. J'ai travaillé dans un hôtel, j'y ai fait le ménage, pendant un an à peu près. Après j'ai abandonné ce job, pendant un an j'ai travaillé dans un magasin bio. Après, là aussi j'ai laissé tomber.

Quand est ce que tu as commencé à te préoccuper de politique au tout début? Comment c'est venu?

C'est venu principalement en étudiant. J'ai lu la littérature de gauche, puis des lectures anarchistes et anti-autoritaires. Marx, Lucas, des auteurs anarchistes, je m'y suis penché. Après j'ai étudié la gauche libertaire, plus libre que la gauche orthodoxe que j'avais étudiée avant. En lisant les auteurs anarchistes et libertaires, mon regard au monde, à l'éducation, à la famille, au système économique, à la société, à l'État, au système de santé, à la psychiatrie, aux sciences sociales, aux disciplines universitaires: sociologie, psychologie...; j'ai changé de regard sur tout ça. Par exemple, pendant mes études d'anthropologie il y avait un cours de psychologie, pendant cette période je me suis

intéresse à l'anti-psychiatrie. J'étudiais une forme de l'anthropologie classique, mais j'avais un regard anarchiste sur les choses, donc j'ai fait des travaux anarchistes pendant mes études.

Et qu'est ce qui a été le plus important pour toi: la rencontre avec les gens, ou les idées que tu pouvais glaner dans les livres?

La rencontre avec les idées a été la plus importante. C'est en étudiant que je me suis formé. Et bien sûr la rencontre et les discussions avec les activistes a été aussi importante.

A quel moment tu as commencé à t'intéresser à ces questions, au lycée, plus tard?

Ah, non, au lycée je lisais bien sûr, j'étais curieux, bien sûr ça a commencé là, mais le plus important ça a été à Istanbul quand j'étudiais l'anthropologie. Là j'ai rencontré des personnes, des personnes différentes, des anarchistes, des groupes de gauche, puis j'ai rencontré des groupes marxistes, j'ai participé à des mouvements avec eux. Les universités d'Istanbul sont très politisées, il y a beaucoup de groupes, donc j'étais toujours en contact avec ces questions là. Bien sûr j'étais entouré de tous ces gens là, mais les organisations de gauche, communistes, socialistes, je les trouvaient trop autoritaires, trop bureaucratiques, trop hiérarchiques..

... dans les groupes de gauche « classiques »?

Oui, « classiques » on peut dire ça. Mais moi je voulais plus participer à un mouvement qui ai une vision anti-autoritaire, anti-hiérarchique.. Pour cela l'anarchisme, la gauche libre, je la sentait toujours plus proche de moi. Et j'ai commencé à me rapprocher d'eux. A ce moment là l'OTAN est venu en Turquie, en 2004, et c'est là que j'ai rencontré le plus de personnes. J'ai participé à des expériences plus enthousiasmantes, et plus pratiques aussi.

Et quand est ce que tu as commencé à t'intéresser à l'antimilitarisme?

Au moment où je me suis penché sur les idées anarchistes, de 200 à 2003, il y a avait un magazine anarchiste que je lisais par exemple, j'ai pu apprendre comment ils organisaient le mouvement, ce que les gens pensaient, puis j'ai rencontré les personnes de ce groupe. Mehmet Tarhan, Yavuz, Mehmet Bal, j'ai rencontré quelques personnes. Et bien sûr que je me suis senti proche de leurs idées. Ensuite Halil Savda a été emprisonné en 2006, c'est à ce moment là que je me suis vraiment rapproché du mouvement antimilitariste, il y a trois ans. On a fait des manifestations, des

performances, des concerts de soutien. Donc ça fait depuis 2004 que je suis dans le mouvement antimilitariste.

Au final, quand est-ce que tu as décidé de déclarer ton objection de conscience?

Moi j'ai décidé de déclarer une objection de conscience totale. De toute façon j'étais déjà dans une situation active: je participais à beaucoup de mouvements, j'étais dans plusieurs groupes. Si tu te déclare objecteur de conscience, tu peux avoir une série de problème, être arrêté, ça peut être dangereux, et alors tu ne peut pas continuer à militer. Mais moi je voulais continuer à militer. Mais je savais que je n'irais pas au service militaire: je ne pouvais pas accepter de me soumettre à une organisation autoritaire. N'importe quelle organisation que ce soit d'ailleurs, mais d'autant plus si c'est une organisation qui propage la guerre et la mort, j'y suis opposé.

Mais en 2008, j'ai décidé de déclarer mon objection de conscience, pour me mettre en accord avec mes idées. C'est le jour des objecteurs de conscience que j'ai fait ma déclaration, il y avait un tour d'organisé, le « militarism », on a fait quelques petites choses, un peu de théâtre de rue, on a joué à trois endroit, à Taksim, Besiktas et Kadiköy, à la fin à Kadiköy on a fait notre déclaration, avec quatre autres personnes, ensemble. Le 18 Mai en 2008, j'ai déclaré mon objection de conscience.

Qu'est ce qui t'as décidé à passer au dessus du risque que représente de se déclarer objecteur de conscience?

Oui, si tu penses à la vie quotidienne, ça représente un gros risque: on peut t'attraper dans la rue, tu peux être emprisonné, torturé, voir même tué. Oui il y a une série de problèmes. Mais ce qui est important pour moi c'est de pouvoir vivre la vie que je veux, vivre une vie libre. Et si tu regardes, il y a plein de choses qui t'en empêchent: l'État t'en empêche, les gendarmes t'en empêche, ton patron, les règles, le capitalisme...tout t'en empêche. Tout se dresse contre ta liberté de vivre, l'école t'en empêche, l'éducation.. Donc si tu veux mener la vie que tu as envie, de toute façon tu prends des risques, vivre c'est déjà un risque. Même en écrivant, par exemple Hrant Dink, ils l'on tué. Dans la rue, comme ça, parce qu'il écrivait pour la paix, pour propager la liberté, et ils l'on tué: c'est tout simple, tout le monde peut le vivre.

Mais si tu te préoccupe de ça tu t'emprisonnes: parce exemple, en ce moment ils pourraient m'emmener en prison, c'est un risque.. ils peuvent m'arrêter, me torturer, user de la violence, ils peuvent tout faire, mais pour moi vivre c'est très important et vivre de façon éthique. Pour vivre de façon éthique il faut que je m'éloigne de l'État, de l'autorité, de la bureaucratie, du capitalisme. Moins j'aurais de liens avec ces derniers et plus je pourrait organiser la vie que je veux. Si tu

regardes, tout appartient au pouvoir: l'eau, les terrains, les maisons, les rivières, la mer... Par conséquent la seule solution que j'ai c'est de prendre le risque de vivre comme je l'entend, de toute façon la situation est comme ça: si tu regardes il n'y a pas d'autre alternative.

Et toi tu as donc fait partie du mouvement des objecteurs?

Oui.

J'ai eu l'impression que la plupart des personnes en Turquie ne connaissent pas l'objection de conscience, c'est vrai non?

Oui, c'est vrai.

Alors je me demandais comment dans ce cas tu penses changer cette situation, par quels moyens? A moins que tu ne veuilles pas faire quelque chose pour le changer, je ne sais pas....

Bien sûr que j'aimerais faire changer les idées des gens..

.. oui en fait, je voulais dire ça: qu'est ce qui est important, que les autres personnes comprennent ton initiative, ou alors tu veux juste vivre libre?

Et bien, d'ailleurs si je ne change pas les idées des gens, je ne peux pas vivre. Il y a environ 70 objecteurs de conscience, mais on vit au milieu de peut être 60 millions de nationalistes, de fascistes. Donc la communication est très importante. Mais pour le moment le mouvement des objecteurs de conscience est très faible. Car on fait très peu de manifestations, de meetings, de performances, de magazines, etc. Il y a une histoire antimilitariste de vingt ans en Turquie, depuis vingt ans il y a des objecteurs de conscience, des objecteurs totaux, en Turquie. Il faudrait qu'on grandisse, qu'il y ait plus d'objecteurs de conscience, plus d'actions organisées autour d'eux. Mais ce pouvoir de l'armée n'est pas du tout proche de sa fin. Pendant très longtemps le militarisme va continuer en Turquie, car il y a une armée très puissante, et puis la société est très militarisée. En Turquie l'institution la plus respectée c'est l'armée nationale. Et ça dès le plus jeune âge ils l'inculquent aux enfants : « Toi tu es un soldat de la nation, un soldat de la nation, et tu es nationaliste ». Ils apprennent des choses comme ça aux enfants: par exemple les arméniens sont tes ennemis, les français sont des ennemis, les anglais sont des ennemis, les grecs, les kurdes sont des ennemis... ils leur apprennent tout ça. Donc si tu y es opposé il faut te défendre, où ils

t'embrigaderont, tu iras au service militaire, tu servira leur cause militariste. Et donc, c'est très difficile de se faire entendre, car toutes les familles sont sous la pression de ce système de propagande, on t'apprends ce qu'est le peuple turc, en fait le peuple turc c'est du fascisme.

Donc tu dis que vous êtes très faible?

Oui, on est vraiment très faibles.

Et c'est dur de construire un mouvement..

C'est très dur.

Mais pourtant, il est possible de construire des mouvements contre la guerre. Contre la guerre en Irak, en Palestine. Il en avait beaucoup contre la guerre au Kurdistan?

Oui, bien sûr il y en a toujours. Il y aura encore un grand meeting le 1er septembre à Diyarbakir et à Istanbul.

Mais ceux qui sont dans l'organisation du mouvement pacifiste sont issus de mouvements kurdes, DTP, PKK, et leurs branches organisent le mouvement: la branche des femmes, des jeunes.. Mais il y a aussi des organisation turques: anarchistes, antimilitaristes, anti-autoritaires... il y a une grande coalition, des syndicats. Mais par exemple, pour les guerres à l'extérieure du pays, enfin les mouvements contre les guerres menés par l'Amérique, là il y a beaucoup de bruit, on les entend, là ça monte beaucoup.

Mais un mouvement contre toutes les guerres ça n'existe pas trop.. Par exemple, ils font des manifestations contre la guerre à Gaza d'Israël, contre l'invasion de l'Irak et de l'Afghanistan par les États-Unis, mais leurs propres proches vont se battre à l'intérieur du pays contre le PKK.

Donc la plupart des gens qui ont participé au mouvement contre les guerres des États-Unis ont fait leur service militaire, et donc peut être qu'ils ont tué un kurde. Donc le mouvement anti-guerre et le mouvement antimilitariste ne peuvent pas beaucoup s'étendre. Par exemple il y a un mouvement pacifiste très important « küresel bak ». Donc, cette coalition, une coalition anti-guerre, n'a jamais participé au mouvement antimilitariste. Ils ne peuvent pas faire de manifestation avec eux, car l'antimilitarisme c'est une chose, être anti-guerre c'est autre chose. Les antimilitaristes sont anti-guerre, mais les anti-guerre ne sont pas antimilitaristes.

Donc ils peuvent se battre contre la guerre, mais que contre certaines guerres?

Oui, que contre celles de l'étranger. Parce que au fond ça correspond à une vision nationaliste.

Cette idée d'ennemis?

Oui.

Est ce que tu te considères comme profondément pacifiste et anti-violent, ou est ce que tu acceptes l'idée de violence dans certains cas? Par exemple dans le cadre d'une manifestation, etc.?

Pour moi, l'antimilitarisme ça ne veut pas dire être non-violent et pacifiste. Mais qu'est ce que c'est être violent?

Si tu vas vers un homme et que tu le tues, moi je suis contre. Mais par exemple mettre une bombe dans un bâtiment étatique où il y a rien, ça je peux le faire. Ou je pourrait saccager un commissariat.. Ou casser les vitres d'une banque...euh..

.. La violence symbolique est possible..

Oui voilà, la violence symbolique, je pourrait l'utiliser, mais pas la violence sur les personnes.

Mais par exemple qu'est ce que tu penses des guérillas?

Moi je soutiens pour la plupart les mouvements de guérillas. Car par exemple, quand tu vis la bas, je le sais, il n'y a pas trente six solutions. Je le sais car pendant des années j'ai observé toute la violence du pouvoir de l'État turc, de l'armée, et en voyant tout ce qu'il sont capables de faire je peux pas dire à ceux qui sont dans l'Est ce qu'ils ont à faire, je ne peux pas m'y opposer.

Donc toi tu ne veux pas de violences, mais tu peux la comprendre de temps en temps..

Oui, je peut essayer d'user d'un peu d'empathie.

Et quand tu a déclaré ton objection de conscience il y a eu des problèmes?

Par exemple au sein de la famille, au travail?

Au travail il y a pas eu de problèmes, car je leur ai pas dit. Si je leur avait dit il y aurait pu y avoir

des problèmes. Mais je l'ai raconté à ma famille, ma mère, mes frères, mon père. Ma mère a été très triste.. D'ailleurs elle n'aime pas tout ça: le militantisme, la politique.. Elle me dit d'aller au service militaire: « Bon d'accord tu veux pas, mais tu es obligé, car sinon tu iras en prison ». Mais moi ma conscience elle me dit de ne pas aller au service militaire, alors je suis obligé de ne pas y aller. Elle a été très triste bien sûr, elle a pleuré, pleuré.. Mais au final, elle s'y est habituée.

Et la police elle ne t'a pas recherché?

Pas pour les problèmes de service militaire.

Ils t'ont recherché pour autre chose?

Oui, lors du Premier Mai⁹², ils m'ont arrêté.

Et tu penses qu'à ce sujet, sur l'autorité, la police, etc. tes idées peuvent changer..

Bien sûr que mes idées peuvent changer, mais pas par rapport à ce sujet.

Non, je veux dire ça: si tout se passe comme tu le souhaites, qu'il y a comme une sorte de révolution, comment tu imagines que ça se passera.. Pour toi on peut vivre sans armée, sans police, sans État..?

Oui, pour moi c'est possible. C'est pas un rêve ou une idée, c'est possible. Et d'ailleurs si ça n'était pas possible je ne participerais à aucun mouvement. Mais quelle forme ça prendra, ça je ne peux pas le dire. Il n'y a pas de recette ou de théorie toute prête. Par exemple, maintenant tout le monde est relié au centre, et peut être qu'on peut briser ces liens. Peut être qu'on peut penser à d'autres formes de lieux, par exemple Istanbul, c'est un lieu très mélangé, et très grand. Vingt millions de personnes ne sont pas obligées de vivre ensemble, ça pourrait être divisé, en plus petits lieux. Et dans ces lieux on pourrait prendre les décisions en commun, en petits groupes, quelques centaines, quelques milliers à la limite. Moi je crois à ça: pour sortir de ce système étatique, capitaliste, etc., il faut vivre sans centre. Pour tout le monde il doit être possible de construire sa vie indépendamment d'un centre.

92 Jusqu'en 2010, le Premier Mai n'était pas férié en Turquie, et il était interdit de manifester sur la place Taksim à Istanbul (qui est un lieu très symbolique). Chaque année des groupes forçaient l'interdiction, ce qui donnait toujours lieu à des affrontements violents avec la police (chairs à eau, lacrymogènes, etc.), et à des arrestations massives.

Ces dernières années il y a eu les cas de Mehmet Bal et de Halil Savda.. Mais là on a l'impression que ça se calme.. J'ai parlé avec Mehmet Bal, et il m'a dit que il pensait qu'ils changeaient de technique: maintenant ils font des rapports psychologiques qui te déclarent inaptes au service militaire. Ça permettrait de se débarrasser du problème sans avoir de remontrances du Conseil de l'Europe.

Donc ma question c'est ça: est ce que tu penses qu'avec la pression venant d'Europe, au moins cette question peut changer?

L'objection de conscience?

Oui. Car il y a deux type de pressions: celle de l'OTAN et celle de l'Europe. Ils peuvent réclamer le respect des droits humains et travailler en même temps avec l'armée turque, qui fait une guerre au Kurdistan..Donc comment tu vois cette pression extérieure (internationale)?

Ils soutiennent l'objection de conscience, mais bien sûr d'un autre côté avoir une armée turque plus grande permettrait de faire la guerre dans d'autres pays. D'ailleurs, en ce qui concerne l'objection de conscience, la Turquie commence à faire des progrès. Peu être que quatre ou cinq ans plus tard, l'objection de conscience sera reconnue comme droit.

Pour l'instant ils utilisent la technique des rapports psychologiques: avec Mehmet Bal c'est ce qu'ils on fait, avec Mehmet Taran, parce qu'il était gay ils ont produit un rapport dégueulasse. En ce moment la Turquie elle fait des pas vers l'Europe, pour pouvoir y entrer. Mais je ne crois pas à ça.. Comme l'Europe est une force politique puissante et que l'État et la population on envie que la Turquie rentre en Europe, on assiste à des progrès au niveau juridique. Mais je considère ça comme de la poudre aux yeux: ils font des lois, pour se faire bien voir, mais le fascisme et la pression en Turquie continue.

Donc peut être qu'avec les années on se dirigera peu à peu vers un droit à l'objection de conscience, mais je ne crois pas à un changement majeur même si ça arrive, car la société est elle-même militariste, et même si l'armée capitule sur ce point, ce qui est difficile vu son pouvoir, les esprits restent très militarisés. Ici les gens ils vont au service militaire en chantant des chansons, avec dix voitures, en faisant du bruit...Il y a deux jours dans une même fête de départ pour le service militaire, ils ont tué un kurde...Par conséquent, même si le droit à l'objection de conscience était reconnu, ils pourraient toujours lyncher cette personne, voir la tuer si ils étaient au courant. Donc moi je pense que la reconnaissance de l'objection de conscience, le fait de pouvoir échapper au service militaire ne changera rien à la situation sociale générale. Et d'ailleurs comme organisation antimilitariste, on n'a pas ce genre d'attente.

Même si ils le reconnaissent, ça ne marchera pas pour nous, car ils voudront que je me joigne à un service civil, et moi le service civil je ne m'y joindrais pas. Car dans le mouvement il y a plus de « *total red* ». donc même si sous la pression de l'Europe ils reconnaissent le droit à l'objection de conscience et qu'ils font un service civil, nous on continuera à faire notre propre mouvement.

Il y avait des organisation étrangères qui participaient au mouvement?

Il y a des amis qui viennent de l'étranger qui participent au mouvement. Par exemple, il y a deux ans il y a eu une conférence sur l'objection de conscience en Turquie, il y avait plein de personnes d'Europe et d'autre pays, à ce moment là j'ai pu rencontrer beaucoup d'étrangers. On fait des choses ensemble, on a manifester ensemble pour Halil Savda, en Grèce, en Allemagne. Par exemple pour les militants de Palestine et de Grèce on a fait des manifestations, en Europe il a eu des manifestations pour les objecteurs de conscience turcs, surtout pour Mehmet Tarhan. Donc on se soutien malgré tout au niveau international aussi.

Doğan

5 Août 2009, Istanbul

(en anglais)

M: Est ce que tu peux me dire tout d'abord ton âge et quand tu es né?

Doğan: J'ai trente ans, je suis né à Istanbul.

Et ta famille est seulement turque?

Oui

Et le métier de ton père c'était quoi?

Il était journaliste..

Et ta mère, elle travaillait?

Oui, elle travaillait, mais je ne sais pas exactement qu'est ce qu'elle faisait, manager peut être. Elle travaillait dans la vente.

Tu as des frères et sœurs?

Une sœur, elle est un an plus jeune que moi.

Et tu disais que ton père était communiste ou..

Oui, mon père était communiste, et il l'est toujours.

Est ce que vous parliez beaucoup de politique à la maison?

Non, non. J'ai lu quelques livres de mon père. Quand j'étais plus jeune je lisais ses livres à propos de Che Guevara, sa vie, et puis ses livres sur Khrouchtchev, et puis des livres sur Lénine, etc.

Dans quoi il écrivait ton père?

Il était journaliste, il écrivait des articles, des articles communistes, je sais pas trop... Tu sais tout, est secret, secret..

Ah, il en parlais pas..

Oui. Mais maintenant, des fois il me raconte ce qu'il faisait avant le Coup d'État. Il y avait une armée.. « l'armée du peuple », je crois, il en était membre, je pense, maintenant il en parle plus, je sais pas.. comme j'ai dit, c'est des secrets.

Est ce qu'il a eu des problèmes après le coup d'État ?

Oui, l'armée le cherchait car il avait pas fait son service militaire, il voulait pas le faire. Moi je n'ai pas eu de carte d'identité jusqu'à ce que j'ai 11 ans, parce qu'il se cachait et que pour avoir une carte d'identité, il faut celle de votre père. Donc je n'ai pas pu avoir de carte d'identité jusqu'à la troisième classe, et après ça j'ai eu une carte d'identité, mais à ce moment là la police était chez nous quasiment tous les jours, et mon père devait donc encore plus se cacher.. c'était pas une bonne période pour nous.

Donc il était pas à la maison?

Si il était à la maison, mais il n'ouvrait pas la porte, et si la police venait pour le rechercher elle leur disait qu'il n'était pas à la maison, et qu'elle ne savait pas où il était, qu'il avait juste quitté la maison. Donc c'était pas super, et ça a duré jusqu'à mes treize ans, puis il est parti, et moi jamais mieux ça car c'était mieux avec juste ma mère.

Donc maintenant ils sont divorcés?

Oui, ils sont divorcé

Quand est-ce que tu as commencé l'université?

Quand j'ai été à l'université j'attendais le coup d'état, car je savais qu'Ergenekon, qui es comme

Gladio, voulait faire un coup d'État, et je savais pas comment faire: finir l'université et travailler pour l'État.. quel était mon choix? J'ai cherché pendant trois ans des réponses, et ma réponse a été l'objection.

Donc tu étais à l'université et tu ne voulais pas aller au service militaire?

Oui, plus ou moins.

Et tu continues à étudier pour ça?

Non, je ne veux juste pas travailler, car les classes travailleuses font durer le capitalisme. Tu sais, le capitalisme dépend de la classes travailleuse, donc je ne voulait pas aider les capitalistes à continuer.. Donc je ne veux pas travailler, pas étudier, je veux juste vivre.

D'accord, et quand tu as quitté l'université, il a fallut que tu fasses ton service militaire?

Oui, c'était le problème, l'objection a été la réponse.

Et donc ils t'ont cherché?

Oui, il m'ont cherché, mais je ne me cachais pas. Car je ne voulais pas me cacher comme mon père. Donc je n'ai fuit devant personne: je suis resté à la maison, j'ai assisté aux procès d'un objecteur à la cour militaire, je pensais qu'il m'arrêterai, ils ne m'ont pas arrêté. Juste une fois ils sont venus chez moi, mais ils ne sont pas venus chez moi, ils sont venus chez mon voisin. Et mon voisin s'appelle Doğan aussi, et ils lui ont dit « Monsieur Doğan, nous venons vous chercher car vous n'avez pas effectué votre service militaire » et il a répondu « Mais, je l'ai fait », donc ils ne sont plus jamais revenus.

Et c'était un moment particulier quand tu as décidé de devenir un objecteur, ou l'aboutissement d'un processus plus long?

Je pense que c'était l'occupation de l'Irak, il y a avait des actions antimilitaristes en Turquie, donc je m'y suis intéressé; « Qu'est ce que je peux faire contre cette situation? ». Ils m'ont dit « Regarde, on a une solution pour toi, c'est l'objection de conscience. Bien sûr il y a des risques importants, mais pour toi, si tu choisis cette voie, ils ne le seront pas tant que ça ». Et j'ai dit « Ok, je choisis cette voie

et je serais un objecteur ». Il y avait un sommet de l'OTAN en juillet de 2004 à Istanbul, et c'est à ce moment là que j'ai déclaré mon objection de conscience.

Est ce que tu l'a communiquée à la presse?

Oui, bien sûr c'est fait pour ça une déclaration d'objection de conscience, mais le problème en Turquie c'est qu'ils t'ignorent, qu'ils choisissent de ne pas te voir. Car ils aiment l'armée, et sont aussi dans l'armée.

La presse?

Oui la presse, les journaux, la télévision, il doivent faire partie du militarisme. Mais il y avait quelques exceptions: d'abord les journaux kurdes, et Taraf, car ils sont très libéraux. Mais pas trop car c'est un crime de publier ça, il y a un article qui peut les condamner. C'est l'article 318.

Est ce que tu a été influencé par certains auteurs?

Il y a un livre de Jean Paul Sartre « On est tous des tueurs »⁹³, ou quelque chose comme ça. Il parle dans ce livre de la guerre en Algérie. Mais il n'y a eu que lui, car les autres livres étaient interdits, ce type de livres. Ah, il y avait aussi un livre, de Nadire Mater ⁹⁴Son livre parlait de la guerre civile turque avec les kurdes c'était une influence très grande.

Donc ta motivation a été idéologique, tu voulais suivre ce que tu pensais?

Oui, bien sûr. Je pense que la guerre n'est pas une solution, peut importe quel parti tu prends, quel que soit le coté ce n'est pas une solution. Quel coté, ce n'est pas important, donc je ne veux pas de guerre.

Et si tu penses aux solutions en général, ça serai d'avoir un service alternatif ou de ne pas avoir de service?

Pas du tout de service. Car si tu fais un service c'est du militarisme. Son existence n'est pas

⁹³ En fait il parle des « Mains Sales », le titre doit être différent en Turc *nda*

⁹⁴ Nadire Mater, *Voices from the Front: Turkish Soldiers on the War with the Kurdish Guerrillas*, Palgrave Macmillan, November 24, 2005

importante, si tu le pense c'est comme ça, pas d'armée, pas d'État, pas de frontières. Ça c'est important.

Et pour toi qu'est ce qui est important en tant qu'objecteur de conscience: vivre en paix, ou plutôt aussi convaincre les autres, faire changer les choses?

Oui, la propagande est très importante pour lutter contre le militarisme. Mais je suis optimiste, je pense que le monde va changer et être meilleur.

Mais pour changer nous devons communiquer, mais sans violence dans les actions. Car si on choisit d'user de la violence, l'État aura le droit d'user de la violence aussi. Et je ne veux plus de violence.

Donc tu as essayé de la faire avec les autres?

Oui j'ai écrit des articles sur ce qu'est le militarisme, comment lutter contre avec l'antimilitarisme, je les aient envoyés à des journaux mais personne n'a voulu les publier. Ce n'est pas très important, s'ils ne le veulent ou pas.

Et tu as essayer de travailler avec d'autres antimilitaristes ?

Oui, on a fait quelques actions. Mais on est paresseux comme ils disent.. On ne travaille pas dur. Mais ce n'est pas important si on travaille dur ou pas, ce n'est pas important. Car le monde devient un lieu meilleur maintenant. Pense qu'en France il y avait un service militaire, après un service alternatif, et maintenant il n'y a plus de service du tout. C'est comme ça.

Oui, donc je vais prendre un exemple: en France il n'y a pas de service militaire, mais il y a une armée professionnelle, et ils font la guerre en Afghanistan.. Si tu était en France tu ferais quoi?

Ce que je peux dire par exemple, c'est qu'en Suède il y avait un mec, il a fait des actions contre des usines militaires. Il est entré dans l'usine pour casser une machine a faire des grenades.

Donc tu pense que par exemple pour le service militaire les choses sont dans la bonne direction, mais est ce que tu penses que pour la guerre en général ça peut s'arrêter?

Oui, oui. Regarde: Obama il est président des États-Unis, mais quand il était né, c'était même pas facile pour les noirs américains de voter. Ils n'avaient pas la chance de choisir. Mais maintenant une

noir américain peut être président. Donc le monde change en mieux, bien sûr ça ne changera pas sans nos luttes, mais nos luttes permettront de faire un monde meilleur.

Donc tu penses qu'il faut aussi une organisation de la société contre la guerre aussi?

Oui, mais ce n'est pas important l'organisation. Ce n'est pas important d'organiser les choses, etc.. Juste tu fais des actions et s'ils te voient ils peuvent aussi organiser quelque chose, l'important c'est de faire.. Ce n'est pas important de combien on est, de comment vous êtes organisés, l'important est le de faire.

Et si vous êtes organisés c'est mieux, mais tu n'a pas à t'organiser pour faire des actions

Tu peux me dire quel genre d'action vous avez fait: des manifestations..?

On crie des slogans, et on marche vers des lieux militaires et on essaye de faire quelques publications.

C'était sur des cas précis?

Oui, désolé, mais la télévision et les médias n'ont pas voulu s'intéresser à nous pendant longtemps. Maintenant il y a plus d'articles, mais.. Taraf est très important pour moi par exemple, c'est le premier journal qui critique l'armée, donc ils sont bons pour nous. Et je suis optimiste tu sais.

Et c'était quoi ce cas?

Le dernier c'était pour Halil. Il était à la prison pour être objecteur, pendant 6 mois, et nous somme allés à son procès, maintenant, c'est fini. Car cette année la police ne nous cherche pas, depuis le mois de Mai.

Et est ce que tu as d'autres activités militantes, pas connectées à ce mouvement?

A propos des disparus. C'est très important pour moi. Sinon, je suis pas très intéressé, mais j'ai participé à certaines actions kurdes.

Tu connais beaucoup d'objecteurs de conscience?

Oui. On est pas beaucoup. On est 80, je connais la moitié je pense.

Et que pense ta famille de ça?

On en parle pas

Ils savent mais ils parlent pas?

Oui, ils parlent pas. Et mon père la dernière fois, à la fin du mois de Mai, il y avait une lettre de l'armée qui a été envoyée à l'adresse de mon père pour m'appeler au service militaire, et j'ai dit à mon père « Je vais aller les voir et leur dire que je ne viens pas ». Et il m'a dit ne fait rien pour qu'il te cherchent, soit prudent

Ton père il n'a jamais appelé à la fin?

Non, car à la fin il a été mis à la retraite, il a été aux services sociaux pour avoir sa retraite, et il l'ont arrêté, et il est trop vieux maintenant. Ils vérifient ta santé pour t'envoyer au service. Le colonel lui a demandé pourquoi il a pas fait le service et il a dit « Parce que je ne veux pas le faire ». Il a dit: « Bon je vais faire un rapport, tu ne le fais pas », et il l'a envoyé à la Sécu. Mais il n'est pas précisément un objecteur. Il ne pense pas comme ça, il n'est pas non-violent, il ne pense pas que le militarisme est mauvais.

Tu fais une différence entre déserteur et objecteur de conscience?

Oui

Donc c'est clair pour toi..

Moi je ne voulais pas m'échapper tout le temps

Est ce que tous tes amis ont le même genre d'idées que toi?

Oui, les objecteurs ont le même genre d'idées. Mes amis non-objecteurs, certains sont allés au service militaire, un a été sergent. Je lui ait dit « N'y va pas, ne te fais pas ça à toi même! » mais il y

est allé.

Donc tu essaies de convaincre les personnes autour de toi?

Oui, et j'ai un cas d'article 318. J'ai écrit que tous les soldats sont des meurtriers, et je n'en serais pas un, je ne serais pas dans ce système militariste, il y a une vie sans militarisme, etc.

Et que pensent les gens autour de toi?

La plupart ils vivent dans le militarisme, car à l'école primaire ils enseignent à des enfants de six ans que l'armée est bonne pour eux, et que l'on doit faire son service militaire, donc après ils font le service. Et ils pensent que c'est bien, ou ils pensent qu'ils le doivent.

Est ce qu'il y a une solution pour échapper au service militaire: faire comme si on était malade... ?

Mais il n'y a que deux moyens d'y échapper: dire que tu es gay ou que tu es malade. Mais ce n'est pas une solution

Mais pourquoi ils ne peuvent pas y aller les gays?

Le militarisme ne veut pas de gay. Comme sous les nazis. Les gays ne sont pas bons pour l'armée.

Et si ils viennent te chercher et qu'ils t'envoient à l'armée?

Je dirais que je suis un objecteur, et s'ils me mettent en prison je dirais aussi que je suis un objecteur, mais je ne le ferai pas. Car sinon, ce que j'aurais pu faire c'est aller à l'université plus longtemps, mais ce n'est pas la meilleure solution je pense. La solution c'est d'être objecteur et d'insister sur l'objection et de dire que la meilleure manière de vivre c'est de façon antimilitariste.

Yavuz

20 Août 2009, Istanbul

(en turc)

M: Quand est ce que tu es né, et où?

Yavuz: En 1965, à Tunceli, en kurde c'est Dersin.

Et ta famille est turque ou kurde?

Kurde

Et tes parents ils faisaient quoi comme métier?

Mon père était fonctionnaire, ma mère femme au foyer.

Et il y avait des engagements politiques dans te famille?

Oui

Quels types d'engagements?

Mon père était social-démocrate, mes frères étaient communistes. Moi avant j'étais aussi communiste, maintenant je suis anarchiste.

Tu as étudié?

Oui

Quoi comme matière?

La gestion et la sociologie.

Où est-ce que tu as étudié?

A Mula la gestion, et à Izmir la sociologie

Et quand est-ce que tu es venu à Istanbul?

En 1991

Et après l'université tu as travaillé?

Déjà pendant mes études je travaillais, après j'ai un peu travaillé dans la gestion, ensuite j'ai travaillé dans la vente d'objets en bois, je les vendais surtout dans la rue.. Après pendant une période j'ai fait beaucoup de jobs différents: poissonnier, dans les lokantas⁹⁵, etc.

Tu travaillait surtout pour l'argent?

Oui, mais d'ailleurs après j'en ai eu marre de travailler que pour l'argent, alors j'ai essayé de réduire mes dépenses, d'être plus indépendant. On avait un petit jardin, on faisait nos propres légumes, on récoltait des olives.. Après les gendarmes m'ont trouvé, donc j'ai du fuir, j'ai été au chômage pendant un bout de temps.

Et quand est ce que tu as commencé à t'intéresser à la politique?

Là où je suis né c'est d'ailleurs un contexte très politisé, après le Coup d'État du 12 septembre 1980 tout se rapportait d'ailleurs à la politique... Je suis né dans un environnement politisé, et j'y ai toujours vécu.

Et avec quel type de groupes ou de partis tu as commencé?

J'étais dans un groupe maoïste, marxiste-léniniste bien sûr, mais après les années 1980, au début des années 1990 d'ailleurs, je m'en suis séparé, au moment où j'ai rencontré des amis objecteurs de conscience je ne voulais plus participer à ce mouvement, à cette lutte.. Je suis devenu anarchiste après.

95 Restaurants populaires *nda*.

Quand est-ce que c'est arrivé?

Pour moi les systèmes soviétiques, communistes étaient problématiques depuis longtemps, comme je ne voyait pas de solution pour résoudre ce problème des gouvernements communistes, je commençait à m'en détacher.. Après ça j'ai rencontrer des amis objecteurs de conscience, Tayfun Gönül et Vedat Zencir , ils ont déclaré leur objection de conscience en 1989. A ce moment j'étais un leader du mouvement étudiant dans mon université. Au sein du mouvement étudiant tout le monde débâtait de ce qu'il allait arriver au système soviétique, moi j'étais président de l'association des étudiants, j'étais au cœur des discussions politiques. Quand il y a eu le Coup d'État du 12 septembre j'avais 15 ans, j'ai toujours ressenti l'impact du militarisme sur nos vies, et j'étais toujours dans des milieux politiques. J'ai vu des amis, des membres de ma famille, mes frères être emprisonnés, d'ailleurs dans notre mouvement marxiste on était contre les militaires, mais il y avait pas de vision antimilitariste, et donc moi je m'en suis éloigné, j'ai rencontré des objecteurs de conscience et j'ai rejoint Savaş Karşıtları. ⁹⁶

Tu les as rencontrés quand?

Au milieu des années 1980. J'étais pas au sein du mouvement anarchiste, mais on avait des liens, d'ailleurs en complément de la littérature marxiste on lisait aussi les idées anarchistes. C'était différent de l'Europe, il n'y avait pas de mouvement anarchiste, c'est juste par des brochures marxistes qu'on pouvait avoir accès à ces idées, et bien sûr j'en avait d'abord une mauvaise image car les soviétiques dénigrent beaucoup l'anarchisme. Mais après ma rencontre avec Tayfun et Vedat, là je m'y suis intéressé vraiment, après ça je les aient rejoins, jusqu'à aujourd'hui je pense comme ça.

Quand est-ce que tu t'es décidé a devenir un objecteur de conscience?

Je me suis décidé en 1990, en 1993 je me suis déclaré.

Et c'est surtout après les avoir rencontrés, ou tu y pensait déjà tout seul?

Bien sûr j'y pensait déjà seul, car au sein du mouvement maoïste j'étais à la direction d'un mouvement de jeunesse. Et comme j'étais dans la direction, quand j'ai voulu m'en séparer, car je rejetait le principe hiérarchique, j'ai eu beaucoup de problèmes, beaucoup de bagarres avec mes anciens camarades militants. Et quand j'étais là bas j'y ai beaucoup pensé: comme il y avait une

⁹⁶ La première des associations consacrée à l'antimilitarisme, à Izmir.

forme de direction, et une organisation, je me suis posé beaucoup de questions sur la légitimité d'une telle organisation, par rapport à l'idée de liberté par exemple. Pendant longtemps, j'ai pensé tout seul.

Par exemple, tu n'a pas lu de livres spéciaux..?

... Comme j'étais dans un mouvement marxiste, j'ai lu le manifeste du parti communiste 30 fois! Après j'ai lu Bakounine mais seulement après être devenu anarchiste. Comme je pensais que l'État était important pour changer les choses, je ne m'intéressait pas à l'anarchisme, c'est après m'être détacher de cette idée d'État que j'ai commencé à m'intéresser à l'anarchisme

Donc tout s'est fait de façon intérieure?

Oui, pendant un temps je me suis retiré du monde politique, j'ai réfléchi

Et comme tu as pris cette voie antimilitariste vers 1990, pour toi, après cette décision, ça voulait dire que la violence était impossible dans tous les cas? Où qu'elle pouvait être utile des fois?

Je voulais à tout pris m'éloigner de la violence, mais dire qu'elle n'est absolument pas acceptable c'est difficile. Car refuser la violence est problématique, comme l'accepter peut l'être. Accepter la violence c'est vraiment problématique, car à partir du moment où tu l'acceptes et l'utilises tu peux la retrouver partout et c'est dangereux. Régler les problèmes à chaque fois avec la violence ce n'est pas acceptable. Mais quand il n'y a pas d'autre choix ça peut se comprendre. Mais dans tous les cas, la violence n'est jamais quelque chose de positif. On peut s'en servir, mais ce n'est jamais positif: il ne faut jamais dire que la violence est bonne.

Donc s'il n'y a pas d'autre solution?

D'ailleurs, s'il y a d'autres solutions c'est très mauvais de choisir la violence. Et si il n'y a que cette solution c'est mauvais aussi, car si c'est la seule voie, cette voie va forcément t'emmener du mauvais côté.

La violence c'est le point extrême. La violence, elle est répandue partout, et elle est aussi instituée par l'État. Donc si un individu qui se réclame anarchiste use de la violence de manière organisée, ça veut dire qu'il y a déjà un État. L'extrême de la violence c'est le terrorisme et la guerre. Et le

pacifisme, il ne doit avoir aucun rapport avec la violence. Un mouvement pour moi, s'il veut marcher, doit être non-violent.

Enfin, il peut y avoir des situations extrêmes où la violence est seule solution, mais on ne doit jamais utiliser la violence dans un mouvement de manière routinière et continue si on entend défendre la paix et la liberté. Par exemple, dans certaines manifestations, dans la rue, il est possible que tu te retrouves en situation d'user de la violence, sur d'autres personnes aussi. Si tu es en danger physique, tu ne vas pas attendre qu'on te tue, dans ce cas là, oui, il n'y a pas d'autre solution. Mais c'est tout pour moi, le terrorisme et la conspiration qui use de la violence moi je ne les supportent pas.

Et ça voulait dire quoi pour toi de déclarer une objection de conscience totale?

Je l'ai dit avant, comme j'ai vécu un Coup d'État à 15 ans, et que je savais pas ce qu'était le militarisme au niveau théorique, j'ai vu directement et pratiquement ce que ça signifiait. J'ai vu l'exécution capitale d'un jeune homme de 17 ans quand j'en avais 15. Donc j'ai très vite su ce qu'était le militarisme, car des centaines de milliers de personnes ont fui le pays, se sont fait arrêter, ont été torturés ou ont été tués, et moi j'ai vécu ça très jeune, car ça a concerné des amis à moi. Donc je savais ce qu'était le militarisme.

Après ça, au fil des discussions, etc., ça n'a pu que se confirmer, car en Turquie la seule institution vraiment autonome c'est l'armée. Car il n'y a pas de contrôle sur la manière dont l'armée utilise l'argent. Le président, le premier ministre, ils peuvent avoir des contrôles, mais l'armée turque est autonome. Nous on en a eu l'expérience dans nos vies, et on a pu se rendre compte d'à quel point c'est quelque chose de dangereux et de mauvais pour nos vies, pour ceux qui sont opposés au système de classes, etc. Toutes les organisations qui étaient opposées au système de classe et à l'État, l'armée a usé de la violence contre eux. Et ils ont usé de moyens paramilitaires contre nous, ils ont fait la guerre au Kurdistan, et personne n'a demandé de comptes à l'armée. Pour cette raison je suis devenu antimilitariste, car le plus grand problème de la Turquie c'est celui du militarisme.

Mais pour toi c'est le problème juste de la Turquie ou bien?... Enfin, tu penserais la même chose si tu vivais dans un autre pays?

Bien sûr que je serais aussi antimilitariste dans un autre pays, mais dans ce pays c'est l'armée qui gouverne. Et c'est la raison de ma déclaration totale d'objection de conscience. L'armée gouverne ce pays, et ça pourri le pays, on l'a vécu ça. Où que tu tournes, il y a toujours l'armée dans l'État. Et c'est pour ça que mon objection de conscience est totale.

Et, c'est risqué de se déclarer objecteur de conscience: pourquoi tu as jugé que ça valait quand même la peine de se décider?

Oui, dans ce pays d'ailleurs les gens se méfient des organisations et des luttes qui défendent les droits humains, car tu peux aller en prison. Donc les gens ont très peur de ça. Donc je me suis dit que faire ma déclaration ça ferait du bien. Car si je le fait en public, que je n'ai pas peur de montrer mes opinions, ça peut donner confiance aux gens. Ça nous apporte des risques, mais si l'on a une optique de lutte, c'est une bonne voie, car ça peut convaincre des gens, leur redonner confiance. En Turquie il y a des milliers de déserteurs, et ça pourra leur servir un jour. Car même s'il y a toujours cette peur de l'armée, cette peur latente partout dans la société, et même si tous les sondages disent que l'armée est toujours très populaire, au bout d'un moment on ne va plus y croire. Car quand les gens n'auront plus peur, il y aura des choses qui vont sortir. Car il y a tout un tas de choses pas claires qui se passent autour de l'armée: la corruption, etc.. Et ça les gens le savent, et donc je pense que pour leur donner confiance c'est mieux de s'afficher.

Et on t'as recherché?

Bien sûr, ils ont pas arrêté de me chercher. Ils m'ont trouvé d'ailleurs, six fois ils m'ont arrêté, et après ils m'ont relâché. Ceux qui ont fait l'université ils se retrouvent dans une position spéciale: on se retrouve pas au plus bas de la hiérarchie, on est un peu plus haut que le commun des soldats, ceux qui sont dans les troupes de réserve, ils font 15 mois eux. Si tu as étudié, tu es officier de réserve d'office, tu fais ton service 5 mois. Au début, les officiers de réserve ils leur font passer un examen. Donc moi il m'ont attrapé, et m'ont dit « Tu vas passer cet examen », après ils me relâchaient, et moi j'y allais pas.

Et la dernière fois ça c'est passé quand?

Il y a 5 ans, à Bodrum.

Et maintenant, plus rien?

Non, car ils viennent à l'adresse où ils t'enregistrent pour ta carte d'identité, et moi ça fait longtemps que je vis plus là-bas. Je crois qu'ils savent plus où je suis. Il y a aussi des contrôles général des identités, c'est pendant ces contrôles que j'ai eu des problèmes, car avec le numéro de ma carte

d'identité ça sort. Ils peuvent voir que je suis déserteur au service.

Qu'est ce que vous avez fait dans le mouvement des objecteurs, et dans le mouvement antimilitariste?

A Izmir on a commencé avec .Savaş Karşıtları. Après on a continué avec l'initiative antimilitariste d'Istanbul. A l'intérieur de ces deux groupes on a fait beaucoup de manifestations. Contre le militarisme en Turquie, la question chypriote, la question kurde, etc. On a sorti des magazines, comme Amargi, en 1991. Mais c'est pas le même Amargi que maintenant.⁹⁷

Et j'ai eu l'impression que s'il n'y avait pas vraiment de mouvement dans la continuité.. Enfin, si il y a des cas de personnes amenées en jugement ou emprisonnées on voit des manifestations, pour le 15 Mai aussi il y en a, mais pas trop dans le temps..

.. Au moment des procès, ou pour le 15 Mai c'est le mouvement antimilitariste qui se mobilise. Bien sûr, en ce moment ça traîne pas mal, c'est dur..

... Pourquoi c'est dur?

Enfin, a propos de cette question de la violence il y a eu pas mal de débats houleux, on a eu plein de problèmes en Turquie. La violence dont use les fascistes contre notre mouvement a pas mal affaibli ce dernier. On a pas réussi à résoudre ces bagarres d'une bonne façon, ça, ça a affaibli le mouvement. Et puis les gens actifs au sein du mouvement, ça fait très longtemps qu'ils y sont, ils sont un peu fatigués. Moi aussi je suis fatigué, mais je suis toujours là. Il y a toujours des gens actifs au sein du mouvement mais ce sont juste les activistes antimilitaristes; on s'est un peu réduits.

Et s'il y avait un service civil, tu y participerais ?

Non, j'ai pas fait ça jusqu'à aujourd'hui, j'ai 44 ans, et si je le faisais je deviendrais schizophrène! Et même s'ils me demandent de m'asseoir pendant une heure et de les écouter sans qu'il y ai rien après, ça non plus je le ferais pas, je ne peux rien faire pour eux. Car ils ont tué des amis à moi, des gens que je connais ont été torturés, etc. Je ne peux pas m'approcher d'eux de quelque façon que ce soit.

⁹⁷ Amargi est aussi un magazine féministe, édité par le collectif du même nom, *nda*.

Et pourquoi personne ne connaît le mot d'objection de conscience? Par exemple toi tu fais des interviews, tu veux que ça se propage, mais ça a pas l'air de marcher..

Non, parce que c'est seulement depuis 5, 6 ans qu'on peut en parler, parce qu'avant il y avait toujours la censure. Dans les années 1990 c'était impossible d'utiliser le mot objection de conscience dans un journal, car ils pouvaient attaquer l'auteur et le rédacteur en chef. Il y avait deux questions interdites: la question kurde et la question des objecteurs de conscience. C'est l'armée qui le voulait, on est un groupe minuscule, mais l'armée prend ce groupe au sérieux. Et puis, il y a eu des histoires, comme un mec qui a pris un avion en otage en disant qu'il était objecteur de conscience, alors qu'il ne l'était pas. Donc tous les médias ont voulu parler avec nous, parce qu'ils pensaient qu'il était lié à nous, ce qui est impossible car un objecteur de conscience ne peut pas prendre un avion en otage. Un anarchiste non plus ne le ferait pas. Un anarchiste il le ferait peut-être pour un bourgeois, mais jamais il ne prendrait en otage un avion avec des gens normaux. Ça c'était il y a cinq ans, donc on est devenu très populaires, puis il y a eu Osman Murat Ülke, le premier objecteur de conscience qu'ils ont pris. Il a fait appel à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, et il a gagné. Ça aussi ça a renforcé notre popularité, donc maintenant il y a des millions de personnes qui ont entendu parler de l'objection de conscience. Tous ne la comprennent pas bien, c'est différent selon les personnes, mais ils en ont sûrement entendu parler

Et en ce qui concerne les déserteurs?

C'est pas la même chose, ils ne veulent pas prendre une voie politique. Bien sûr ils sont antimilitaristes aussi, mais ils ne s'inscrivent pas dans une lutte politique.

Et la Cour Européenne des Droits de l'Homme a donc condamné plusieurs fois la Turquie sur cette question? Tu penses que la pression qui vient d'Europe peut aider à changer les choses?

Ça peut changer. Mais ça viendra pas de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Car ils veulent faire de l'armée turque une armée professionnelle. Il n'y aura alors plus de service militaire. Moi je pense qu'ils vont le faire car l'armée c'est une entreprise. Une entreprise de guerre. Et l'organisation de l'armée n'est pas adaptée: elle est trop lourde, bureaucratique.. Bien sûr ils pourront dire « Vous vouliez qu'on reconnaisse les objecteurs, et bien maintenant c'est fait ». Mais à la fin c'est vraiment très mauvais. Maintenant il y a peut-être 600 000 soldats, ils descendront leur nombre

à 30 000, mais ces 30 000 seront des vraies machines à tuer. Ils seront formés à tuer, avec des techniques spéciales, venant de l'étranger, et ils seront plus dangereux. Parce que l'Europe c'est pas un modèle au niveau de la paix: maintenant ils font la guerre, mais toujours hors de leurs frontières, et c'est d'autant plus terrible qu'ils peuvent encore plus tuer. Et ils supportent la guerre ici aussi en vendant des armes à l'armée turque, les armes elles viennent d'Allemagne, de France, de l'OTAN en fait.

Mais il y a une différence, c'est que la guerre de la Turquie elle se passe en Turquie..

...Oui, mais ça va pas durer, car moi je pense qu'ils vont essayer de résoudre ce problème avec l'aide des États-Unis et de l'Europe, par ce qu'ils auront besoin de l'armée turque pour autre chose, ils ont besoin d'une Turquie stable aussi.

Peut être que ça pourrait être pire parce que les gens ne sauront plus ce que veut dire l'armée, il n'en auront pas l'expérience?

Oui, quand ils sortent ils peuvent raconter ce qu'ils ont vécu, comment leur psychologie a été brisée, etc. Mais avec l'armée professionnelle ils se transformeront en machine à tuer. Et comme on ressentira moins cette pression de l'armée, car il se peut que ça se libéralise peu à peu, et d'ailleurs les gens ressentent moins la peur dans un pays libéral, et ils n'auront pas d'expérience interne de l'armée. Alors peut être qu'il n'y aura pas de guerre, mais peut être aussi qu'il y en aura, ils pourront envoyer l'armée en Iran par exemple et là ce seront des soldats qui seront des vraies machines à tuer. Et c'est très dangereux que les gens soient en dehors de ça, car la guerre c'est une responsabilité. Et le plus dangereux c'est qu'une organisation indépendante soit responsable de la guerre. Ils ne seront pas condamnés, ça sera légal car c'est l'armée. Alors ils seront plus dangereux. Le monde ne pourra pas se permettre de leur demander des comptes pour la guerre car ça sera légal, car se sont des professionnels.

Alors peut être que ça sera mieux en Turquie mais pas dans le monde..

Oui, si tu regardes les faits ça peut se passer comme ça. Mais pour moi ça change rien, car je pense que de toute façon il faudrait supprimer l'armée. Elle ne peut exister de toute façon.

Ça va avec la pensée anarchiste: pas d'État, de police..

..Oui, mais tout d'abord il faut supprimer l'armée. On ne peut pas vivre avec.

Table des Matières

Introduction

- 1. Objection de conscience : origine du terme et historique.**
- 2. Le cas de la Turquie**
- 3. La mobilisation des objecteurs: quelle définition?**
- 4. Problématique**
- 5. Limites**

Partie 1. La Nation, l'Armée, le Soldat.. et l'objecteur de conscience

1. 1. L'armée: un État dans l'État

- 1. 1. 1. Genèse de l'armée turque: d'Atatürk au plan Bayloz**
- 1. 1. 2. La militarisation des esprits**
- 1. 1. 3. Le service militaire**

1. 2. Les objecteurs de conscience

- 1. 2. 1. Les objecteurs de conscience et l'État turc : une histoire mouvementée.**
- 1. 2. 2. Trajectoires d'engagements d'objecteurs de conscience ou le poids des valeurs.**

Partie 2. La difficile mobilisation des objecteurs de conscience, limites d'une initiative militante en Turquie

2. 1. Les contraintes internes à l'initiative des objecteurs de conscience

2. 1. 1 L'importance de la définition des objectifs

- A) L'objection de conscience, une notion controversée.
- B) L'incertitude des choix de cadrage

2. 1. 2. Un quasi vide structurel et organisationnel de l'initiative.

- A) La non- institutionnalisation des objecteurs
- B) La Plateforme: une tentative de survie pour l'initiative
- C) Un répertoire d'action limité

2. 2. Les contraintes externes à la mobilisation des objecteurs.

2.2.1. Les contraintes organisationnelles : les réactions types d'un « régime sécuritaire » turc et leur évolution

- A) Les réactions types d'un « régime sécuritaire
- B). L'évolution de la contrainte: les nouvelles stratégies des autorités turques.

2. 2. 2. Les contraintes discursives : le consensus social

- A) L'illégitimité du cadrage du mouvement
- B) Les valeurs dominantes comme limite de la mobilisation

Conclusion